

# Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère

36, rue Lesdiguières - 38000 GRENOBLE  
Tél : 04.76.87.89.24 - Fax : 04.76.87.72.70  
[secretariat@leplanningfamilial38.org](mailto:secretariat@leplanningfamilial38.org)  
[www.38.planning-familial.org](http://www.38.planning-familial.org)

30 boulevard Gambetta - 38000 GRENOBLE  
Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

## ASSEMBLEE GENERALE 22 juin 2015 Rapport moral et rapport d'activité 2014

### Les CPEF du Planning Familial de l'Isère

#### CPEF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer  
38307 Bourgoin-Jallieu  
Tél : 04.74.28.30.22  
[cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org)

#### CPEF d'EYBENS

29 rue Victor Hugo  
38320 Eybens  
Tél : 04.76.59.37.69  
[cpef.eybens@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.eybens@leplanningfamilial38.org)

#### CPEF de GRENOBLE GAMBETTA

30 boulevard Gambetta  
38000 Grenoble  
Tél : 04.76.87.94.61  
[cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org)

#### CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret  
Place Léon Blum BP 3  
38091 Villefontaine Cedex  
Tél/Fax : 04.74.96.78.99  
[cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org)

#### CPEF du MOYEN GRESIVAUDAN

Espace Belle Etoile  
43 rue Henri Fabre  
38920 Crolles  
Tel : 04 76 13 39 51  
[cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org)

#### CPEF de GRENOBLE INTERQUARTIER

Grenoble : 04.76.87.94.61

#### CPEF de St-EGREVE

2, rue du 19 mars 1962  
Immeuble « le Fié »  
38120 St-Egrève  
Tél : 04.76.75.33.04  
[cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org)



# SOMMAIRE

---

<b>I. Rapport moral</b>	<b>3</b>
<b>II. Rapport d'activité</b>	
Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère	
1/ Objectifs et missions	6
2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial 38	7
2.1. Les adhésions	8
2.2. Zoom sur quelques actions de la Fédération Régionale Rhône-Alpes	9
Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère	
1/ Evolutions majeures dans l'activité des centres de planification et nouveaux enjeux	
1.1. La contraception : évolution de la demande	12
1.2. L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)	14
1.3. L'influence de l'actualité et des politiques sur les interventions des CCF en milieu scolaire	16
1.4. L'évolution de la demande dans nos activités	17
1.5. L'évolution des droits individuels, les évolutions sociétales	19
1.6. La lutte contre les violences faites aux femmes	22
1.7. Le harcèlement	22
2/ Les activités de l'association départementale	
2.1. Activité du centre de ressources documentaires	25
2.2. Poursuite de la diversification des moyens de communication	28
2.3. La formation	31
2.4. La coopération internationale	33
<b>ANNEXES</b>	
<i>Annexe 1 – Liste des personnes ayant travaillé au MFPP 38 en 2014</i>	<i>37</i>
<i>Annexe 2 - Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>39</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du CPEF d'Eybens</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève</i>	<i>53</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble Gambetta</i>	<i>60</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité Grenoble Interquartier</i>	<i>73</i>
<i>Annexe 8 - Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine</i>	<i>81</i>

# I - RAPPORT MORAL 2014

---

## **1. Rapport moral**

### **Sur la scène politique nationale et internationale**

L'année 2014 a été de nouveau l'occasion d'affirmer la place du Planning Familial de l'Isère dans la solidarité internationale.

L'année a en effet commencé avec les mobilisations contre le projet de loi espagnol mettant en danger l'accès à l'avortement en Espagne. Ce projet ne permettait de recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG) que dans deux cas : le viol, attesté par un dépôt de plainte ou «un risque durable ou permanent» pour la santé physique ou psychique de la mère, certifié par deux psychiatres. Le Planning Familial a participé activement à ces mobilisations, et ce projet de loi a, pour l'instant, été retiré de l'agenda de l'Assemblée Nationale. Cependant, le droit à l'IVG continue à être remis en cause et il est nécessaire de maintenir notre mobilisation en Espagne mais aussi en France.

Par ailleurs, une délégation de trois personnes du PF38 est partie au Sénégal fin 2014, suite à la réhabilitation de la Case-Foyer de Kédougou. Les deux centres d'écoute installés dans ces cases vont permettre aux membres des comités de lutte contre les violences faites aux femmes de développer l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes, en parallèle des actions de prévention et de sensibilisation réalisées dans les collèges et dans les villages. La demande faite au Planning Familial 38 porte maintenant sur l'accompagnement des membres de l'association, pour les aider à mettre en place des formations et à améliorer les pratiques interinstitutionnelles.

En collaboration avec les associations départementales du Rhône et de la Loire nous avons travaillé à l'élaboration d'un argumentaire sur le travail d'équipe Conseillères/médecins, et sur la délégation de tâches autour de la prise en charge des femmes demandant des IVG-médicamenteuses. Ce travail a été élaboré par une commission associant salariées et bénévoles. L'ARS a affirmé l'intérêt qu'elle porte à ces pratiques et a proposé de les présenter officiellement à la CRN (commission de l'ARS sur la naissance et la périnatalité) pour pouvoir les soutenir comme une expérimentation de la "démédicalisation de l'IVG". Cette question de la Délégation de tâches s'inscrit bien dans la démedicalisation de la Planification Familiale et la facilitation de l'accès à l'IVG, ce pour quoi le PF milite depuis longtemps déjà. Un travail similaire est mené en 2015 autour de la contraception.

Il s'agit autour de ce travail de réaffirmer nos pratiques, et la spécificité de nos CPEF, tout en visant la reconnaissance par les pouvoirs publics, et la possibilité de négocier des évolutions des textes régissant ces pratiques médicales.

La fin de l'année 2014 a été également marquée par la préparation des événements prévus en janvier 2015 autour des 40 ans de la loi Veil.

### **Le Conseil d'Administration élu en 2014**

L'Assemblée Générale 2014 a été marquée par la présentation de nombreuses nouvelles candidatures, ce qui a amené un renouvellement important du CA -9 sur 12 élues bénévoles. Cette nouvelle composition de la pyramide des âges a apporté un regard nouveau mais a également nécessité une forte implication des nouvelles administratrices ainsi que de celles réélues afin de construire une culture commune, s'assurer de la transmission des valeurs du Planning et penser ensemble un mode de fonctionnement qui réponde aux enjeux de cette importante structure.

Le travail sur le mode de gouvernance déjà entamé depuis 2 ans s'est poursuivi pour partager au mieux les tâches et responsabilités, dans un fonctionnement plus horizontal : choix d'une co-présidence, nouveau mode de fonctionnement avec une administratrice référente par CPEF, développement des commissions thématiques, outils de partage de la parole et d'animation de réunion...

La nécessité de travailler à l'implication de bénévoles tout au long de l'année, et sur des tâches variées, a aussi été pointée, pour permettre à de potentiels futurs administrateurs de se familiariser avec l'association avant de prendre des responsabilités et pour permettre que des militants bénévoles puissent être actifs, ou développer des activités complémentaires à celles des salarié-e-s.

Ce mode de fonctionnement, et notamment la coprésidence, semble avoir été bien accepté, y compris par les financeurs. Il reste toutefois des points à approfondir, comme la place faite au bénévoles ou l'organisation de certaines commissions thématiques.

De façon plus générale, la gouvernance de l'association et son fonctionnement spécifique lié à l'histoire militante du PF38 (participation des salariés à la gouvernance associative, modes de représentation des équipes et de communication entre salarié-e-s et administratrices, etc...) est fréquemment questionnée pour son manque de fluidité. L'idée, déjà portée en 2013 mais non aboutie, de travailler sur la (re)définition du projet associatif semble prioritaire. Elle sera mise en œuvre au cours de l'année 2015.

Le Conseil d'Administration a connu deux démissions en cours de l'année 2014 : un bénévole absent et une salariée dont le contrat de travail s'est terminé.

### **Ressources humaines, finances et partenariat**

En 2013, le souhait avait été fait de transférer la gestion quotidienne des ressources humaines du Conseil d'Administration vers le Bureau, afin d'alléger les ordres du jour chargés du Conseil d'Administration et de favoriser du temps de débat. Cette délégation de tâche a été effective en 2014. Les réunions du Bureau se sont déroulées en étroite collaboration avec la coordinatrice départementale et la gestionnaire.

Au delà de la gestion de quelques situations individuelles, les administratrices ont parfois été sollicitées pour accompagner la réorganisation du fonctionnement de certaines équipes, en lien avec les salariées et la coordinatrice : Saint-Egrève et Interquartier.

Le travail autour d'un manuel de procédures concernant le salariat, au sein d'une commission associant salarié-e-s et bénévoles, s'est poursuivi en 2014 en vue d'une finalisation en 2015. Ce document devrait contribuer à une égalisation des pratiques et une plus grande transparence pour tou-te-s les salarié-e-s concernant les problématiques salariales.

La baisse de subventions initiée en 2013 s'est poursuivie en 2014. Notre association a dû faire face à une baisse de subventions du Conseil Général. Cette situation a amené à une diminution des temps de travail des conseillères principalement et dans une moindre mesure le temps de secrétariat et des médecins.

Le déménagement du centre d'Eybens vers Échirolles initialement prévu en 2014 est à ce jour en attente, faute d'un lieu d'accueil adéquat sur la commune d'Échirolles. Un autre déménagement, celui du centre de Crolles vers Villard-Bonnot, aura lieu en 2015.

## **2. Perspectives**

### **Financement et modèle économique**

Suite aux élections municipales, les administratrices ont eu à renouer des liens avec les différents partenaires et financeurs, afin de présenter le Planning Familial 38 et les enjeux qui traversent l'association. Ce

travail de lien à créer se poursuit en 2015, avec la rencontre des nouveaux élus du Conseil Départemental (Mme Puissat), et de la Métropole (M. Ferrari), et devra être encore approfondi pour garantir la solidité de nos partenariats.

En parallèle, les baisses de subventions successives du Conseil Départemental (qui finance nos CPEF sur la base d'une tarification à l'acte à partir de trois critères uniquement quantitatifs) nous poussent à mener une réflexion sur notre modèle économique et également sur les modes de financements des CPEF, réflexion que nous souhaitons porter auprès du Conseil Départemental avec les autres centres, municipaux et associatifs.

En effet, il nous semble aujourd'hui essentiel de diversifier les sources de financement afin d'investir des champs qui sont moins développés comme la formation et la sensibilisation grand public et de développer des actions d'éducation à l'égalité auprès de publics non financés par le Conseil Départemental.

Plus largement, le contexte socio-économique national est inquiétant pour un grand nombre d'associations. La baisse des dotations de l'État, les restrictions budgétaires, le projet de réforme territoriale mettent en péril la pérennité de nombreuses structures et des emplois associés. Nous tenons à rappeler la participation du PF38 au collectif national des associations citoyennes ainsi qu'au Mouvement Associatif et à souligner notre mobilisation pour défendre le rôle prépondérant des associations dans la construction d'une société égalitaire tout en partageant les inquiétudes de nombreuses d'entre elles.

### **Gouvernance, débats de fond et fédéralisme**

En 2015, un travail de fond est également entamé entre salariées et administratrices autour de la construction de notre projet associatif et d'une réflexion sur notre mode de gouvernance. Un Dispositif Local d'Accompagnement porté par le MCAE et Nad Conseil nous apporte les outils pour avancer sereinement. Il faudra poursuivre ce travail sur la fin de l'année 2015, pour aboutir à un projet associatif formalisé et accepté par tous-tes, et améliorer durablement les processus de décision et de communication dans l'association. C'est en route et de nombreuses étapes sont déjà franchies.

Par ailleurs, plusieurs cas concrets nous ont amené à nous questionner sur le sens et l'application du principe républicain de laïcité au sein du Planning Familial, en lien avec les questions de discriminations et de liberté. Ce débat se déroulant en parallèle dans le mouvement, il sera développé au Congrès National en avril 2016 à Grenoble. Cette discussion interne a conforté notre volonté de développer davantage les discussions politiques au sein de notre association.

Enfin, nous avons l'envie pour les années futures de travailler plus en collaboration avec les différents niveaux du Mouvement. Nous avons déjà des représentantes à l'échelle régionale et nationale mais nous souhaiterions pouvoir être plus présentes. L'organisation du Congrès national à Grenoble en 2016 sera l'occasion de resserrer ces liens.

Le Conseil d'Administration du Planning Familial de l'Isère

# II - RAPPORT D'ACTIVITE

---

## Partie 1 – Le Planning Familial de l'Isère

### 1/ Objectifs et missions

Le Planning Familial de l'Isère, association départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), est un mouvement d'éducation populaire qui, depuis les années 1960, travaille à favoriser les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences et de la liberté des personnes. Il défend le droit à la contraception et à l'IVG, et contribue à la prévention des risques sexuels. Fortement engagé dans la lutte pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes, il agit contre les formes spécifiques d'oppressions liées au genre. Le Planning Familial 38 travaille au changement des mentalités en encourageant les comportements responsables, il participe ainsi aux combats contre les inégalités sociales et les discriminations.

Première association du MFPF à ouvrir en 1961 une permanence au public afin de fournir des contraceptifs qui, à cette époque, n'étaient pas autorisés par la loi en France, le Planning Familial 38 a enclenché un mouvement à l'échelle nationale avec la création d'associations qui ont ouvert des permanences dans d'autres départements. D'abord mobilisé autour de la lutte pour l'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle, le MFPF a ensuite défendu le droit à l'IVG, au nom de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

C'est en Isère qu'a été passée la première convention entre l'Etat et le MFPF pour des financements en tant qu'Etablissement d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF) et pour les premiers Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF). Dès 1977, des militant-e-s du Planning Familial 38 ont travaillé, dans plusieurs communes, avec les élu-e-s, à la création d'un CPEF sur leur territoire. Ce partenariat politique a abouti à des conventions entre le MFPF38 et les différents acteurs concernés, selon les situations locales : Conseil général, communes, Communautés de communes, CCAS. La tentative de supprimer, début 2009, les financements des EICCF s'est heurtée à une très forte mobilisation nationale et les autorités ont dû revenir sur cette décision.

Aujourd'hui il y a beaucoup à faire encore pour que la population bénéficie d'une contraception adaptée aux besoins de chacune et de chacun, et pour que les femmes qui le souhaitent puissent accéder, dans de bonnes conditions, à l'IVG. L'éducation à la sexualité et l'information en matière de contraception demeurent insuffisantes pour beaucoup de jeunes même si un effort est fait avec le Pass-contraception à l'initiative de la région Rhône-Alpes. En tant qu'organisation féministe, le Planning Familial de l'Isère intervient aussi sur le terrain de la lutte contre les formes de discriminations et de violence de genre présentes dans notre société, même si certaines ont une faible visibilité. Ainsi, notre implication au sein du réseau isérois « Mariages forcés 38 », avec la structuration d'un réseau d'acteurs, favorise la mise en place de réponses adaptées. Cette action permet aussi à nos équipes d'être au fait de ces questions. De manière plus générale, la question des violences est abordée aussi bien lors des animations de groupes, que ce soit avec un public scolaire à propos des relations garçons/filles, un public de jeunes adultes ou des groupes de paroles de femmes, dans les centres sociaux par exemple.

Aujourd'hui, le Planning Familial de l'Isère est constitué de 7 équipes dont les CPEF sont implantées sur différents territoires du département. Ces CPEF ont leurs spécificités liées à des contextes socio-économiques variés et aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques. L'équipe de Grenoble-Gambetta, la plus importante, reçoit un public venant de l'ensemble de l'agglomération.

Ses partenariats et ses actions peuvent avoir une dimension départementale, voire au-delà quand il s'agit d'activités de formation, assurées par des membres de plusieurs équipes. La huitième équipe est celle qui, à Grenoble, fait vivre l'association avec, parmi ses tâches, la gestion et la coordination de 60 salarié-es, la communication et le centre de documentation.

L'activité du MFPF 38 répond à des objectifs déterminés avec nos partenaires : la mission de planification en lien avec le Conseil général et l'éducation à la sexualité en lien avec l'Etat. Dans le contexte socio-économique actuel, nous avons bien conscience de la nécessité de faire porter nos efforts en direction des publics en situation de vulnérabilité et de précarité. En tant que mouvement féministe d'éducation populaire, l'association a aussi une mission de témoignage, de vigilance et de résistance pour ce qui concerne les droits et libertés des femmes. Ainsi, elle participe, avec d'autres associations, aux réflexions, débats, qui traversent la société et aux actions qui

contribuent à faire évoluer la situation des femmes et les relations entre les femmes et les hommes, en France et ailleurs dans le monde.

## 2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial 38

En 2014, 70 salarié-e-s ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial dont 2 hommes et 68 femmes. Cela représente 13 personnes de moins que pendant l'année 2013.

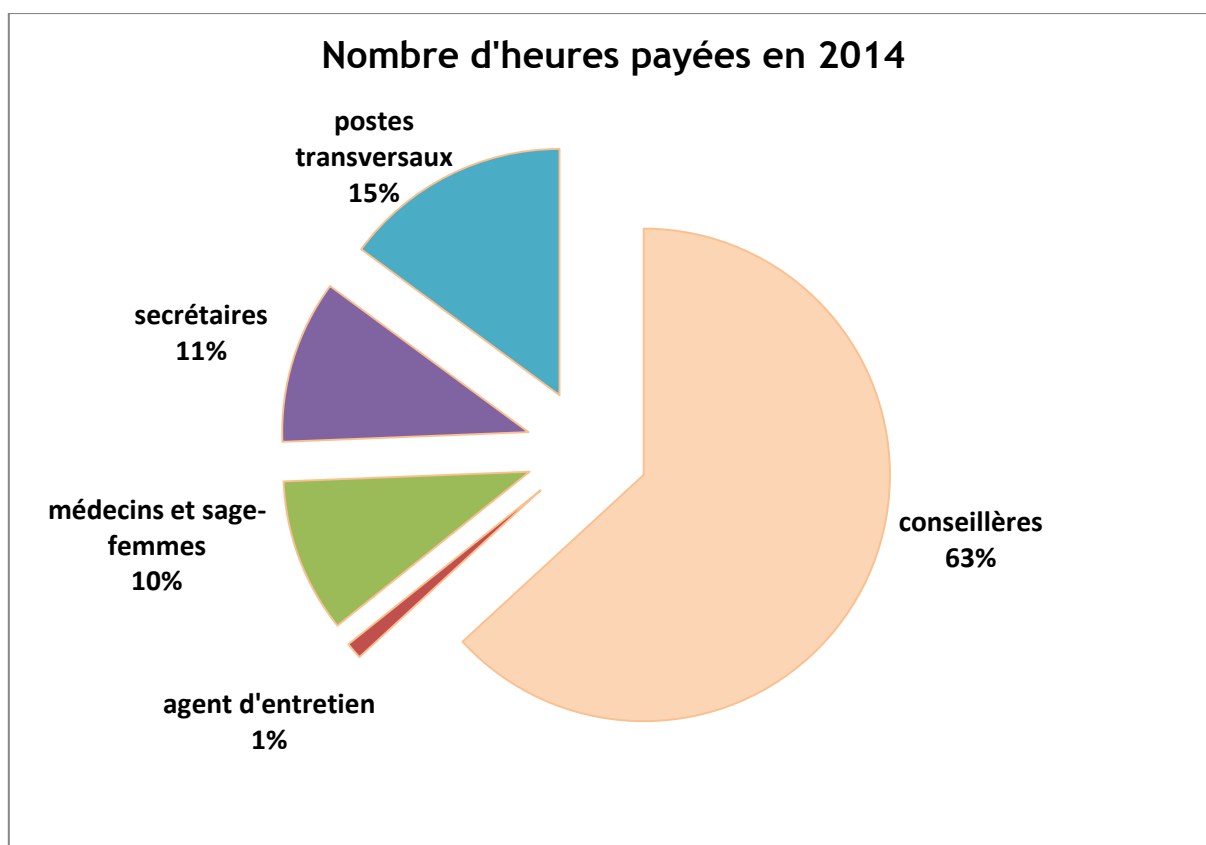
35 conseillères conjugales et familiales, 20 médecins et sages-femmes, et 15 personnels administratifs et d'entretien sont répartis sur 8 équipes.

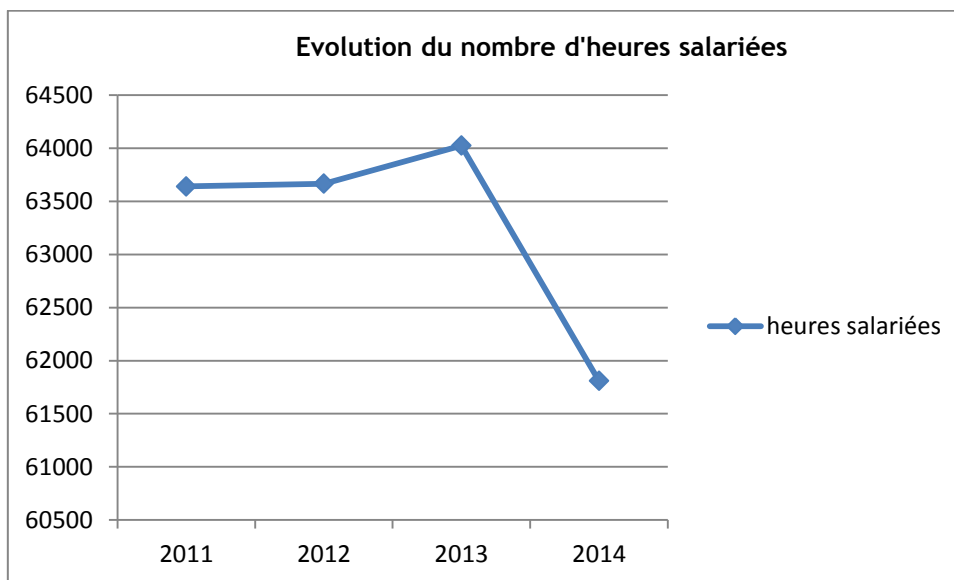
Cela représente 61.810 heures payées, soit 34 Equivalents Temps Pleins, au lieu de 64.026 heures pour 35 ETP en 2013, soit une diminution globale de 3,5 %.

Cette diminution concerne les conseillères : -1409 heures soit -3,5 %, les postes transversaux : -254 heures soit -3,30 %, les secrétaires -570 heures soit -6,30 %

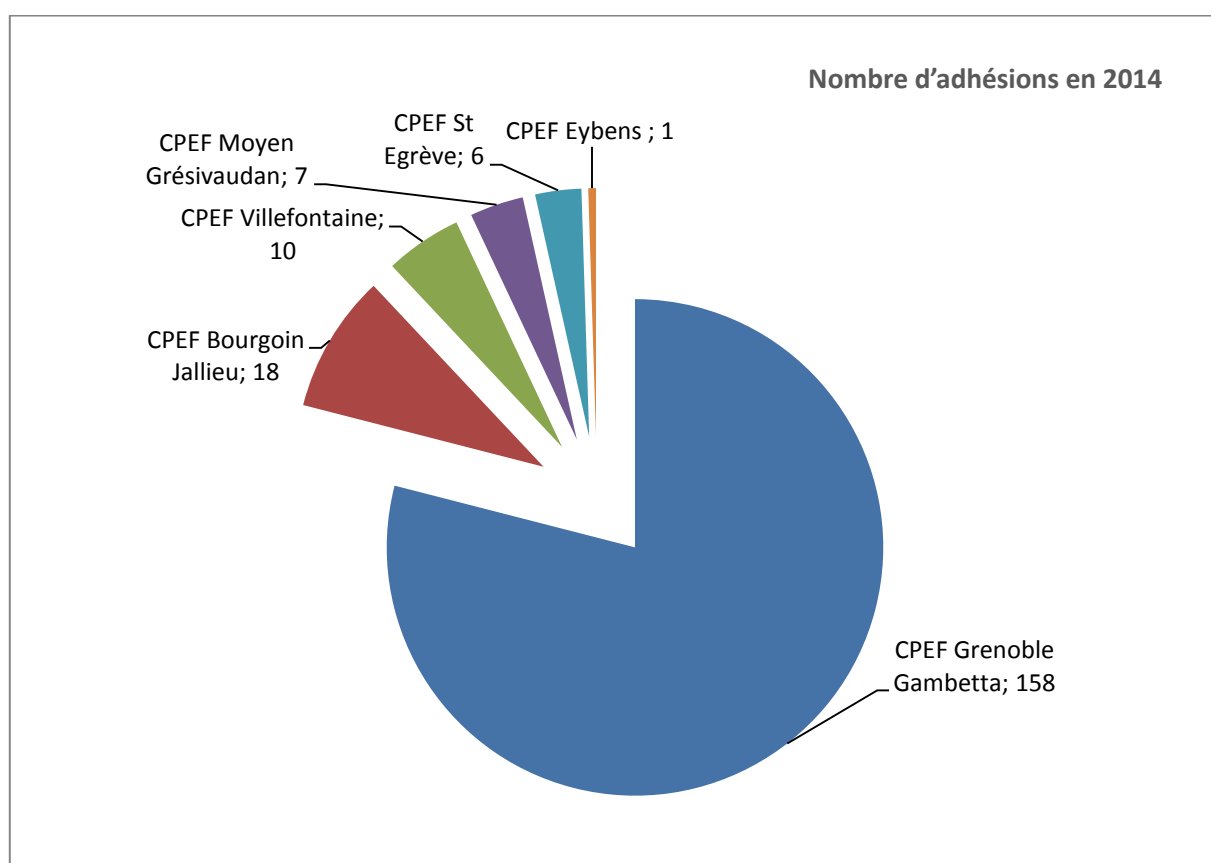
Pendant l'année, l'association a eu recours à 7 contrats à durée déterminée de remplacement de salariées absentes (maternité ou maladie), il y a eu 4 départs définitifs (une conseillère, une comptable, 2 médecins), 3 recrutements en contrat à durée indéterminée (2 médecins et une comptable).

Au 31 décembre 2014, le Planning Familial salarie 61 personnes.





## 2.1. Les adhésions



### Progression du nombre des adhésions

Le nombre d'adhésions a légèrement augmenté en 2014 pour atteindre 200 adhérents (184 en 2013). La majorité des adhésions est réalisée au centre de planification de Grenoble Gambetta (79%). 60% des adhésions sont celles de consultant-e-s renouvelant leur adhésion.

La plupart des adhérents sont des femmes, de plus de 35 ans, insérées dans la vie active. 47% des adhésions ont été prises dans les 2 mois suivant le courrier d'invitation à l'Assemblée Générale.



## Réflexion menée sur l'implication des bénévoles militants

La réflexion amorcée en interne sur la volonté d'associer plus largement des personnes militantes, sensibles aux valeurs du Planning Familial et d'en faire des acteur-trices engagé-e-s, a abouti à la mise en place d'une réunion d'une vingtaine de bénévoles le 12 novembre. Cette rencontre a mis en lumière la richesse essentielle/plus-value que constitue la participation de militants bénévoles au Planning : partage de connaissances, de compétences, complémentarité.

Au-delà de missions concrètes ponctuelles, il a été évoqué la possibilité d'associer les bénévoles dans la réflexion politique, notamment au sein des commissions thématiques. Toutefois, l'association réfléchit aux conditions à réunir de manière à offrir un accueil de qualité et à réellement valoriser le travail et l'implication de ces personnes.

Ce travail d'ouverture est donc à poursuivre en 2015 afin que le mixte bénévolat/militantisme/salariat contribue au renouveau et à la redynamisation de l'association entreprise depuis ces 3 dernières années.

## 2.2. Zoom sur quelques actions de la Fédération Régionale Rhône-Alpes

Notre association est toujours activement impliquée dans le fonctionnement et les actions de la Fédération Régionale du Planning Familial. Deux personnes sont toujours membres du CA et du Bureau, instances qui se sont réunies 10 fois cette année afin de faire vivre notre Fédération.

### Des projets concrets

Nos groupes locaux sont impliqués dans les actions de la Fédération, notamment dans le cadre du PASS Contraception Prévention. Ce dispositif nous permet de cibler certaines structures, en particulier les Maisons Familiales Rurales, mais également de tisser des réseaux de professionnels de santé impliqués dans la contraception. En effet, cette année, plusieurs groupes locaux ont organisé des rencontres interprofessionnelles (médecins, pharmaciens, sages-femmes, laboratoires...) sur le thème de la contraception, mettant en évidence un véritable besoin d'échanges, de rencontres et de réactualisation de certaines connaissances, mais surtout un besoin de connaître les partenaires de leur secteur.

### Une région qui s'agrandit

L'Association du Planning Familial 74 a rejoint depuis cette année la Fédération Régionale du Planning Familial, qui compte à ce jour 6 départements actifs.

Le projet de réforme territoriale qui sera mis en place aura un impact encore difficile à évaluer au sein du Planning, notamment en terme de financement. Ainsi, en 2015, la Fédération Régionale intégrera les Associations de l'Auvergne, conformément à la nouvelle découpe des régions. Des rencontres auront lieu d'ici là afin d'évaluer les modalités de travail en commun au vue de l'immensité du territoire que couvrira la région Rhône-Alpes Auvergne.

### Le partenariat avec L'ARS Rhône Alpes

La Fédération Régionale du Planning Familial travaille depuis longtemps avec les services de l'ARS et notamment dans le domaine de l'amélioration de l'accès à l'IVG pour toutes les femmes sur le territoire régional.

Ainsi, en 2014, ce partenariat a donné lieu à plusieurs projets importants :

- Le travail commun sur une future convention d'expérimentation ARS/Planning Familial concernant la pratique de l'IVG médicamenteuse basée sur la délégation de tâches dans l'accueil des femmes, défendue par le Planning.
- Le portage par la Fédération du projet de l'ARS visant à créer un réseau régional regroupant les acteurs et professionnels de santé intervenant dans la prise en charge des femmes en demande d'IVG hors établissement de santé.
- Le portage de la plateforme téléphonique : suite aux différents rapports sur l'IVG et la Contraception, la ministre de la santé va proposer des modifications importantes concernant les plateformes téléphoniques gérées par le Planning Familial, nous donnant ainsi une plus grande responsabilité dans l'observation des publics

en demande d'information. Il sera donc nécessaire que notre association prenne une place plus grande dans cette plateforme.

### **La formation**

Les associations de la Fédération Régionale proposent depuis longtemps plusieurs types de formation : Conseil conjugal et familial (CCF), Education à la sexualité niveau 2, Féminin Masculin Sexualité (FMS), Genre et santé sexuelle, Handicap... La mise en place d'un véritable pôle formation devient donc indispensable dans un secteur concurrentiel dans lequel nous avons à faire valoir nos spécificités. La réflexion sur l'organisation et le financement de ce pôle est en cours.

### **La réflexion militante**

La Fédération a également pour objectif de proposer aux militant-e-s des journées de réflexions sur les thèmes qui traversent nos pratiques. Suite à la rédaction du plan stratégique, le thème du féminisme avait fait l'objet d'une journée de travail. Cette année 2014 a été consacrée à la réflexion et à l'organisation d'une journée sur le thème de la laïcité qui aura lieu prochainement.

## Partie 2 – Les activités du Planning Familial de l'Isère

	nombre de personnes reçues au CPEF *	16-21 ans	+ de 21 ans	nombre de consultations	nombre d'entretiens
CPEF Gambetta	3193	1584	1609	2876	3664
CPEF InterQuartier	542	96	446	1529	301
CPEF Eybens	191	101	90	151	327
CPEF St-Egrève	509	223	286	569	706
CPEF Bourgoin	1487	723	764	1384	1879
CPEF Villefontaine	1009	406	603	681	1949
CPEF Crolles	365	211	154	431	602
<b>Total</b>	<b>7296</b>	<b>3344</b>	<b>3952</b>	<b>7621</b>	<b>9428</b>

\* personnes comptées une seule fois même si elles viennent plusieurs fois dans l'année

	IVG médicamenteuse		Entretiens IVG		IVG Délais dépassés	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
CPEF Bourgoin	64	69	110	115	6	5
CPEF Eybens	0	0	15	11	0	0
CPEF St-Egrève	5	8	39	32	0	0
CPEF Gambetta	84	117	519	599	16	37
CPEF Crolles	0	0	23	24	0	0
CPEF InterQuartiers	0	0	8	3	0	0
CPEF Villefontaine	18	13	303	148	1	1
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>207</b>	<b>1017</b>	<b>932</b>	<b>23</b>	<b>43</b>

	nombre d'animations (scolaires et non scolaires)	nombre de personnes ayant bénéficié d'une animation collective
<i>CPEF Gambetta</i>	334	2976
<i>CPEF InterQuartier</i>	299	2909
<i>CPEF Eybens</i>	189	1387
<i>CPEF St-Egrève</i>	157	2465
<i>CPEF Bourgoin</i>	317	3705
<i>CPEF Villefontaine</i>	267	4337
<i>CPEF Crolles</i>	123	1306
<b>Total</b>	<b>1686</b>	<b>19085</b>

<b>Total personnes renseignées par téléphone - 2014</b>	11512
---------------------------------------------------------	-------

# 1/ Evolutions majeures dans l'activité des centres de planification et nouveaux enjeux

## 1.1 La contraception : évolution de la demande

### Principal motif de consultation

La contraception tient une place majeure au sein des missions d'un centre de planification. Elle en reste un des principaux motifs de consultations et d'entretiens.

CPEF	Bourgoin	Crolles	Eybens	Gambetta	St-Egrève	Villefontaine	Inter-quartier
% motif de consultations	59	63	55	60	40	42	24
% motif d'entretien	51	25	42	35	35	27	14

Quelques remarques concernant le public accueilli : si on s'intéresse de plus près aux chiffres des âges des consultantes, on voit que la patientèle vieillit. Ce phénomène s'observe pour tous les centres. D'où une augmentation du motif « suivi gynécologique », mais également un changement dans les demandes de contraception : il y a plus de demandes de DIU (Dispositif intra-utérin ou stérilet).

### Le DIU a le vent en poupe

Les pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération ont fait l'objet d'une controverse et d'un débat médiatique importants fin 2012 - début 2013. L'étude nationale FECOND 2013 (N. Bajos et Al.) montre que, depuis, les pratiques contraceptives ont évolué significativement, puisque près d'une femme sur cinq déclare avoir changé de méthode. Le recours à la pilule a nettement diminué (passant de 50 % en 2010 à 41% en 2013), au profit d'autres méthodes comme le DIU (+1,9 point), le préservatif (+ 3,2 points) ou les méthodes naturelles (+3,4 points).

Les chiffres concernant les demandes de DIU sur l'AD38, sont encore plus parlant. A Bourgoin Jallieu, par exemple, la demande de DIU a doublé en 2 ans.

Il y a plusieurs explications à ce « phénomène DIU » au Planning Familial. Le Planning est devenu un lieu repéré pour la possibilité de pose. Beaucoup de femmes viennent par le bouche à oreille. En effet, très peu de médecins généralistes y sont formés, encore beaucoup de gynécologues de ville refusent le DIU aux nullipares. A cela s'ajoute la pénurie de ces spécialistes et des délais de rendez-vous en libéral souvent très longs. A noter, enfin, que les consultations autour du DIU, qu'il s'agisse de la pose ou de la visite préalable, sont longues. Nos créneaux de 30 minutes permettent de prendre le temps, ce qui n'est pas toujours possible en libéral.

### Elargissement des compétences aux sages-femmes

Depuis la loi de juillet 2009, l'élargissement des compétences des sages-femmes en matière de contraception et de suivi gynécologique permet à cette profession de s'impliquer différemment au sein de notre association. La difficulté de recruter des médecins désirant travailler au Planning et les compétences exercées par les sages-femmes ont amenées le Planning à rencontrer ces professionnelles.

2 sages-femmes ont été embauchées pour les consultations dans les centres de planification de Bourgoin et d'Eybens. Ces recrutements n'allaient pas de soi dans l'association. Pour autant, cette nouvelle profession au Planning semble pertinente pour notre public, pour les moins de 21 ans comme pour les plus de 21 ans. En effet, cette place d'« expert » de la maternité permettrait peut-être d'aborder plus facilement les accouchements et le désir de grossesse. Est-ce qu'une « confiance à priori » s'élaborerait plus vite sur cet aspect essentiel de la vie intime? Les liens de collaboration sage-femme/conseillère conjugale se sont créés comme ils se sont créés il y a de nombreuses années entre médecin/conseillère conjugale.

### Binôme médecin / conseillère

L'accompagnement au choix contraceptif est un travail de longue haleine. Les conseillères conjugales et familiales sont les premières interlocutrices. Sur un premier entretien, elles prennent le temps de détailler les différents

moyens de contraception. Il peut également permettre un temps d'écoute, une porte ouverte, à d'autres sujets plus intimes. Cet entretien contraception peut-être une porte d'entrée pour parler des relations que l'on entretient avec soi-même et avec les autres (partenaire, fratrie, parents, choix de vie...) Il s'agit aussi de faire un tour d'horizon sur les idées reçues et les croyances et de rappeler des réalités. Il est également un temps pour aborder la réduction des risques en matière d'IST (Infections Sexuellement Transmissibles). Ce premier entretien est un temps fort dans le choix de la patiente qui conditionne sa vie sexuelle future, l'observance thérapeutique... Il permet de poser les questions qu'on n'ose pas poser au médecin et de démystifier le côté médical de la chose, faire le point sur les méthodes (durée, « contraintes », prix, « efficacité »,...) et accompagner la personne dans le choix et l'appropriation de la méthode en fonction de son mode de vie et de son contexte.

## **Animations et Contraception**

Les questions de contraception sont abordées notamment lors des animations auprès des classes de 3<sup>ème</sup> car la reproduction humaine est dans le programme de ce niveau. Bien entendu, ces demandes d'informations peuvent être questionnées par tous les publics, toujours avec une approche intégrant la relation à soi et à l'autre, le choix le plus approprié pour chacun.

## **Formations et échange pratique sur le thème de la contraception**

Nos centres de planification sont aussi des lieux de formations :

- *Un lieu de formation continue*: en matière de contraception, plusieurs rencontres ont eu lieu pour débattre autour de la contraception masculine. Un projet à développer, quasi inexistant sur l'Isère jusqu'à présent.
- *Un lieu de formation pour les futures conseillères* : lors du module « contraception », un médecin du Planning est présent une demi-journée pour les apports théoriques nécessaires à toute conseillère conjugale ainsi que pour échanger avec les stagiaires et rappeler les liens interprofessionnels médecin/conseillère (CCF), essentiels dans notre approche de travail. Les stagiaires CCF appréhendent plus facilement, après l'avoir expérimenté sur le terrain, les entretiens dits « de contraception ». Mettre du sens dans ce que vit la personne, l'autonomiser, démedicaliser l'acte, être à l'écoute de sa demande.
- *Un lieu de formation pour les médecins/sages-femmes* : les CPEF sont aussi un lieu de formation pour les médecins, internes de médecine générale, sages-femmes, qui sont inscrits au diplôme universitaire de gynécologie - contraception. Signe que le Planning Familial de l'Isère est un terrain de stage qualifié et reconnu.

### **▪ Participation à la commission contraception nationale**

Depuis le début de l'année 2014, une militante salariée de l'AD38 a intégré la commission nationale contraception.

- Objectifs généraux des commissions nationales :

Elles concourent à la réalisation des objectifs communs du Planning par des confrontations, des analyses et des recherches sur les pratiques du Mouvement, base de leur travail.

Elles sont force de propositions pour le CA qui décide d'engager le mouvement sur les actions proposées.

Elles se réunissent 3 à 4 fois par an.

- Objectifs de la commission contraception :

- Veiller à l'application de la loi et à son amélioration, repérer les freins et les obstacles à l'application de cette loi et à la possibilité de choisir sa contraception : gratuité pour les mineur-e-s, accessibilité des lieux de distribution, répartition des CPEF sur le territoire national, remboursement.
- Etre force de proposition et d'interpellation pour améliorer l'accès à la contraception pour touTEs
- Permettre la réflexion au sein du Mouvement sur le sujet et aider à l'élaboration d'actions, de prises de position et de revendications (remboursement de toutes les méthodes, démedicalisation...)
- Interroger les pratiques en interne du Planning Familial pour que femmes et hommes s'approprient la contraception dans une démarche d'autonomie, de choix, de liberté.

- Les travaux de la commission en 2014 :

- Réactualisation des brochures et dépliants d'information.
- Recueil et traitement de toutes les informations et questions des AD.
- Enquête auprès des CPEF et EICCF du Planning concernant les pratiques en matière de délégation de tâches et démedicalisation.

- Organisation de deux journées de travail sur la contraception et l'approche globale en matière de santé sexuelle.
- Travail autour de la loi de santé : examen des textes, rencontres diverses et propositions.

## 1.2. L'interruption volontaire de grossesse (IVG)

### ▪ Quelques chiffres sur l'IVG au Planning

Bien qu'ayant largement diversifié ses champs d'actions depuis sa création, le Planning Familial reste en grande partie repéré et consulté sur le sujet de l'IVG. Notre association est un lieu de pratique de terrain, avec cette année **932** entretiens pré et post IVG, **207 IVG Médicamenteuses** réalisées dans les 4 centres de notre département proposant ce choix, mais également 43 femmes accueillies au Planning en situation de dépassement du délai légal de l'IVG en France. Le Planning est aussi un lieu de réflexion collective, dont l'objectif est de recueillir, analyser et faire remonter aux autorités compétentes un certain nombre de dysfonctionnements.

### Les évènements marquants en 2014



Malgré la proposition de 16 députés UMP de supprimer le remboursement de l'IVG, les débats houleux autour du sujet, les manifestations des anti-choix, l'assemblée nationale a tout de même retiré du texte de loi, la notion de « détresse » pour les femmes en demande d'IVG. Bien qu'obsolète dans la pratique quotidienne, le retrait officiel de ce terme qui n'aurait dû être qu'une formalité, a tout de même soulevé nombre de réticences et mis en lumière les difficultés persistantes à considérer les femmes comme expertes de leur choix.

Le Planning a mis en place en 2014, un site internet de recueil de témoignages intitulé « l'avortement est un droit et c'est moi qui choisis » <http://ivg.planning-familial.org/>

Il y a 40 ans en effet, le discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974, marquait le début des débats qui allait aboutir à la légalisation de l'avortement en France sous certaines conditions, que nous continuons encore aujourd'hui à vouloir faire évoluer.

### Les freins à l'accès à l'IVG encore persistants

Dans le parcours de vie de toute femme ayant une sexualité, la survenue d'une grossesse non désirée et le choix qu'il faudra faire se présentera pour une femme sur deux. Ce choix se résume à 3 possibilités : poursuivre la grossesse, avorter ou accoucher sous X.

Le Planning veille à ce que ces choix puissent être respectés et pour cela, les femmes doivent être informées tout au long de leur vie afin de pouvoir faire ce choix, le cas échéant, de manière éclairée et être en capacité de prendre en compte leur propre parcours de vie : Il s'agira, en effet, pour chaque femme de composer avec les dimensions personnelles, familiales, économiques et sociales. Certaines sont concrètement posées et perçues, d'autres beaucoup plus insidieuses et inconscientes. Pouvoir disposer de son corps est un préalable à l'autonomie et à la liberté des femmes. **L'avortement est donc un droit et une liberté fondamentale** qui, bien qu'étant inscrit dans la loi depuis 40 ans, est encore régulièrement attaqué et remis en cause.

Il existe plusieurs types de freins :

- Les freins économiques : inégalités territoriales, prise en charge à 100% non effective
- Les freins organisationnels : la lourdeur des protocoles (nombre de visite, examens...)
- Les freins psychologiques : culpabilisation, crainte du jugement, sentiment de faute, idées fausses sur les effets physiques d'un avortement (peur de la stérilité), du traumatisme psychologique.... Tout cela relayé par les anti-choix sur internet.

Ces freins sont repérés et recueillis chaque jour dans nos permanences et les équipes du Planning travaillent sur ces trois dimensions. Au quotidien, dans nos centres, le sentiment de culpabilité accompagne la plupart des femmes en demande d'IVG. On laisse encore entendre aujourd'hui qu'un avortement est un acte systématiquement traumatisant psychologiquement et physiquement en utilisant plusieurs leviers :

- *Une désinformation sur internet* : utilisé par 1/3 de la population sur les questions de santé, et dont la majorité des utilisateurs jugent les informations fiables, l'outil internet est investi depuis longtemps et de manière très efficace par les sites anti choix encore très bien référencés sur les moteurs de recherche.

- *Une culpabilisation des femmes méthodiquement installée* : notre société valorise la maternité dès le plus jeune âge chez les filles, et s'il est toléré dans certaines tranches d'âge, on constate qu'aujourd'hui en France, l'avortement reste un sujet tabou. L'injonction insidieuse à la maternité dispensée dans l'éducation des filles contribue à rendre une décision d'IVG difficile à assumer même chez les femmes qui ne présentent pas d'ambivalence quant à leur désir ou non désir d'enfant. Ainsi, nous avons pu observer dans notre pratique que la sexualité des filles est socialement découpée en tranche d'âge. Difficile à appréhender chez les très jeunes filles, une grossesse non désirée trouvant une issue à travers un avortement est acceptable, « excusée » par un manque d'information, d'expérience et de maturité dû au jeune âge. Chez les femmes de plus de 40 ans, on accepte aussi plus aisément le recours à l'IVG, étant considéré comme un âge un peu trop avancé pour une grossesse, perception étayée par des arguments médicaux d'augmentation des risques au-delà de cette limite.

On qualifie d'ailleurs dans le langage courant ces grossesses de « précoces » et « tardives ». Ces concepts encadrent donc une période socialement reproductive, situé entre 25 et 35 ans environ, durant laquelle l'injonction inconsciente mais fortement intégrée par les femmes pose un réel problème pour accéder en toute sérénité à l'IVG, malgré une décision qui peut être parfaitement claire.

### **Les actions du Planning à tous les échelons**

Acteur reconnu depuis plus de 50 ans sur les questions relatives à l'IVG qu'elles soient d'ordre politique ou de pratiques de terrain, le Planning Familial suit de près toutes les évolutions législatives concernant l'IVG dans notre pays. Ainsi, notre association recueille les informations de terrain, les retours que peuvent nous faire les femmes sur leur parcours d'accès à l'IVG, sur leur vécu, sur l'accueil des professionnel-l-es etc.

- *Au niveau national* : avec la mise en place d'un site de recueil de témoignages « l'avortement est un droit, et c'est moi qui choisis », toute personne professionnelle ou non peut relater les dysfonctionnements de tout ordre lors du recours à un avortement.

La participation de différents membres de notre association à des groupes de travail, notamment au Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, nous permet d'œuvrer à l'élaboration de recommandations en matière d'IVG afin d'alimenter les futurs projets de lois.

De manière générale, nous sommes régulièrement consultés sur ce sujet par les organismes tels que l'IGAS, l'HAS ...

- *Au niveau Régional et Départemental* : un travail collectif mis en place depuis plusieurs années a permis l'élaboration d'un protocole de travail et d'accueil des femmes dans nos centres, axé sur la collaboration inter professionnelle (soignants et non soignants).

L'observation, les formations et les rencontres avec d'autres professionnels impliqués dans la prise en charge des IVG, la pratique dans nos centres, nous ont amené à faire évoluer le protocole officiel vers une approche différente, et une distribution différente des tâches de chaque professionnel-le.

#### **La délégation de tâche pour les IVG médicamenteuses : travail collectif sur un argumentaire**

Objectif : favoriser l'accès à l'IVG, améliorer le vécu physique et psychologique, démedicaliser, reconnaître les compétences des femmes.

Le groupe de travail s'est consacré cette année à l'élaboration d'un argumentaire visant à expliquer la pratique du Planning qui inclue la délégation de tâche et la démedicalisation dans l'accompagnement à l'IVG médicamenteuse, et propose une réflexion collective sur les bonnes pratiques.

Ce travail soutenu par l'ARS Rhône-Alpes constitue une expérience pilote dans la région, qui permettra de re-questionner l'accueil des femmes à travers un travail pluridisciplinaire, dont les objectifs rejoignent une prise en charge globale de la santé des femmes.

Notre concept de démedicalisation de ce parcours est fondé en tout premier lieu sur le postulat d'une prise en charge médicale sérieuse. En effet, nos médecins sont formés initialement et de manière continue sur les évolutions techniques, sur le suivi d'éventuelles contre-indications médicales, effets secondaires etc. Privilégier la santé et la sécurité des femmes qui viennent pratiquer cette méthode dans nos centres, nécessite une parfaite connaissance et mise à jour de ces connaissances. Mais l'avortement pour une femme va au-delà de la question du médical ; c'est une prise en charge globale d'un parcours de vie, de sexualité, de contraception, d'éventuelles difficultés ou pressions sociales, familiales, etc. approche assurée par le personnel non médical formé à la fois à l'accueil de ces problématiques, mais également à dispenser une information précise sur les méthodes, les protocoles, les contre-indications ... et en capacité de permettre aux femmes de faire le lien entre les deux. Les échanges entre médecins et conseillères sont constants pendant la prise en charge, et la décision finale de donner les comprimés à une femme revient au médecin seulement.

En collaboration avec les services de l'ARS, ce protocole est observé et évalué à l'aide notamment d'un questionnaire élaboré par le groupe de travail, et proposé aux femmes lors de la visite de contrôle. Il prend en considération l'évaluation de leur ressenti général, physique et psychologique, mais également la qualité et la nature des informations qui leur ont été dispensées, ainsi que de l'accueil qu'elles ont rencontré. Cette évaluation est un outil permettant d'évaluer le degré de satisfaction des femmes, mais également pour nous, un moyen de pointer les éventuelles améliorations à apporter à notre protocole d'accueil.

## Ce qu'il reste à faire

Le Planning, à différents échelons, continue à revendiquer une amélioration constante de l'accès à l'IVG, tant dans les faits que dans les esprits. Ainsi, supprimer la clause de conscience spécifique à l'IVG, améliorer la formation des médecins, mettre en place un numéro unique et gratuit sur les questions de sexualité/contraception et avortement, lancer une campagne nationale d'information sur l'IVG, et simplifier les modalités de prise en charge de l'IVG en élargissant la délégation de tâches, sont autant de mesures qui permettraient d'améliorer encore les conditions d'accès à l'avortement et le vécu des femmes.

### 1.3. L'influence de l'actualité et des politiques sur les interventions des conseillères conjugales et familiales en milieu scolaire

L'animation collective représente une des activités les plus importantes des centres de planification, en constante augmentation. Pour favoriser ces interventions, un important travail de partenariat se construit et se renforce chaque année. En effet, l'élaboration de ces animations nécessite une perpétuelle adaptation aux structures, aux outils, aux publics mais aussi aux thématiques à aborder, ces dernières étant étroitement liées à la fois aux politiques nationales menées en matière de prévention et de réduction des risques (grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH), mais aussi aux sujets faisant débat dans l'actualité.

✓ **L'«ABCD de l'égalité»**, au cœur de la polémique sur la «théorie du genre» a largement influencé les interventions, tant sur leurs modalités que sur les thématiques abordées au cours des animations.

En effet, les enseignants se sont montrés plus curieux de connaître dans le détail le déroulement des interventions et ont affiché, voire exprimé, une inquiétude quant aux réactions des parents d'élèves. Certains d'entre eux ont manifesté très fermement leur désapprobation à l'encontre de ces animations, allant parfois jusqu'à déscolariser volontairement leur enfant le jour de l'animation.

Cependant, ces dernières ont malgré tout pu se dérouler grâce à la collaboration et à la relation de confiance déjà instaurée depuis longtemps avec les équipes éducatives, même si parfois, de nouvelles pratiques se sont installées, comme par exemple la présence plus systématique d'un membre de l'établissement à chaque animation.

Il est intéressant de relever que si cette polémique a rendu certains partenaires plus prudents, elle a également sensibilisé sur la question des stéréotypes de genre.

Dans les collèges et les lycées, certains enseignants se sont formés à l'Education à la Sexualité, ce qui nous a invitées à élargir notre collaboration avec eux et à intervenir en co-animation. La mise en place de ces nouvelles modalités d'intervention a nécessité un travail plus important de concertation et de préparation.

Par ailleurs, dans les écoles primaires, de nouvelles animations ont pu avoir lieu à la demande d'enseignants ayant repéré des situations qui, de leur point de vue, nécessitaient une intervention, le plus souvent pour effectuer un travail avec les enfants sur le vivre ensemble, aborder des questions en lien avec les discriminations, le droit à la différence ou encore l'égalité fille/garçon.

Afin de répondre à ces nouvelles demandes, les conseillères (CCF), convaincues que les actions de prévention précoce participent au bien-être et permettent de prévenir les violences en développant les compétences psychosociales des enfants, se sont inspirées du programme **PRODAS**, une formation ayant été mise en place en amont par l'AD38 en collaboration avec la Ville de Grenoble.

Ainsi, dans chaque structure de l'AD38, une ou plusieurs CCF ont été formées (16 au total) et ont proposé d'utiliser les outils de ce programme pour aborder le respect dans les relations afin de prévenir les comportements agressifs et violents repérés dans les écoles.



La mise en place de ces nouvelles modalités d'interventions a généré un plus grand nombre de séances par groupe, puisqu'il s'agissait de proposer un travail dans la durée avec les élèves, l'objectif étant de susciter un changement dans les attitudes et les comportements, pour prévenir le recours à la violence et faire émerger des pistes de réflexion pour un mieux vivre ensemble.

✓ Grâce à notre participation au projet régional du **PASS Contraception**, la collaboration avec certains partenaires s'est vue renforcée. Certaines actions, initiées par le biais de ce dispositif, se sont ensuite poursuivies dans le cadre de l'activité des CPEF de l'AD38, auprès des publics mais aussi auprès des professionnels (pharmaciens, médecins, sages-femmes, ...).

Les rencontres avec ces derniers ont permis d'aborder les questions de contraception, de prévention des risques, et de dédramatiser ces deux sujets, faisant implicitement référence à la sexualité, et donc parfois délicats à aborder. Par ailleurs, elles ont parfois donné lieu à des demandes de formation en matière d'accompagnement à la contraception, renforçant la connaissance des réseaux existants et encourageant le maillage sur les territoires entre les différents acteurs.

Elles ont également impulsé la mise en place de permanences régulières dans certaines Maisons Familiales Rurales ou Missions Locales.

Les rencontres avec les publics ont permis de renforcer l'information et l'éducation à la sexualité des jeunes dans une perspective d'incitation aux comportements responsables et de prévention des grossesses non désirées et des IST.

Enfin, elles ont aussi participé à faire connaître les centres de planification, ce qui a parfois généré une nouvelle fréquentation de ces derniers par les jeunes.

## 1.4. L'évolution de la demande dans nos activités

Le Planning Familial est repéré comme un lieu ressource et d'écoute, d'informations et de paroles autour des questionnements liés à la vie affective, amoureuse et sexuelle. Pour les consultations comme pour les entretiens relationnels, les personnes viennent pour la gratuité mais également pour la proximité ainsi que pour les plages horaires proposées où l'on peut venir sans rendez-vous. Les personnes nous connaissent par les différents moyens de communication (flyers et internet) mais également par le travail de partenariat que l'on tisse au quotidien avec les travailleurs sociaux de proximité qui orientent des personnes. Un autre réseau est celui des informations collectives dans différents établissements (collèges, lycées, MFR, IME -Instituts médico-éducatifs-, groupes d'apprentissage du français...). Ceux qui sont déjà venus ont pu repérer les lieux et y revenir ou en parler. Ils savent qu'ils seront reçus hors de tout jugement moral.

### Vie relationnelle

Lorsque les personnes viennent en entretien, elles disent venir rechercher des conseils. Mais nous, nous tenons conseil. Nous expliquons notre démarche d'accompagnement : le cadre contenant, le non-jugement, le respect de la parole de chacun-E qui leur permettent de prendre un peu de recul et de mieux comprendre ce qui se passe pour eux.

Le travail d'écoute proposé par les conseillères (CCF) permet donc de faire émerger parfois une autre demande ou problématique que celle évoquée en premier lieu. Il peut s'agir par exemple d'un problème familial, un vécu de maltraitance ou de violence sexuelle, une situation d'exclusion et de marginalisation. C'est souvent l'occasion d'une prise de conscience, d'une première révélation à un professionnel. Pour les jeunes gens, il peut s'agir également plus simplement de parler avec un adulte hors contexte familial ou scolaire.

La singularité de chaque situation va nécessiter un rythme propre pour appréhender ce qui s'est passé, mais aussi ce qui est en train de se parler, que les faits soient anciens ou récents.

A travers les mots livrés, nous sommes témoins du processus propre à chacune, qui se met en place face à ce qui a été vécu, subi. Une même réalité de fait va être définie différemment en fonction du ressenti de chacun: relation consentie, relation forcée, viol... Nous accompagnons cette réflexion, en ouvrant des questionnements, en interrogeant le regard que ces personnes portent sur leur histoire. Parfois les professionnels que nous sommes «détectent» les prémices de la violence alors que les protagonistes n'ont pas encore perçu cette notion dans leur ressenti, dans leur vécu. Entretien ou consultation peuvent être donc le lieu d'une révélation de violences subies, émergence essentielle, même s'il n'y a pas forcément de suite donnée.

## Entretien de couples

### 1 - Parentalité

Depuis quelques temps, nous notons aussi une augmentation des demandes liées plus globalement à des problèmes familiaux ou liés à la parentalité. Nous pouvons peut-être penser qu'il s'agit de démarches préventives. Très régulièrement, nous recevons des demandes de parents souhaitant être suivis avec leurs enfants mineurs et même majeurs, pour une aide à la communication ou à la résolution de conflits familiaux (questions autour de l'autorité, de la responsabilité parentale, des droits et devoirs de chacun, du respect dans les relations...) y compris au sein de familles recomposées.

### 2 - Crise

La plupart des couples reçus viennent parce qu'ils sont en train de traverser une crise : des thèmes tels que l'incompréhension, l'agressivité, les conflits, l'infidélité reviennent le plus souvent. Lors de quelques entretiens, les conseillères ont constaté une expression plus marquée des faits de violences au sein des couples. Ils évoquent des comportements déjà très «limites» au regard de la loi. Les propos blessants sont lieux communs et des agressions physiques sont parfois révélées au cours des séances, pas toujours repérées comme telles par les personnes concernées. S'ajoute parfois un facteur de précarité qui met à mal chaque conjoint et la relation à l'autre. Ces personnes viennent le plus souvent sur les conseils de travailleurs sociaux qu'ils rencontrent dans un parcours parfois chaotique.

Nous sommes de plus en plus sollicitées pour des entretiens autour de l'aide à la séparation afin de favoriser la communication dans le couple parental. Ce constat peut être mis en lien avec la fermeture des deux lieux de conseil conjugal et de médiation qui existaient sur le département (EPE - Ecole des Parents et Educateurs- et La Passerelle). Le travail de médiation nécessite des compétences différentes même si dans un premier temps, les personnes retrouvent un minimum de communication.

## Situations particulières

#### ▪ Les hommes

On constate une augmentation de la fréquentation des hommes qui demandent de plus en plus un suivi régulier. Souvent lors du premier entretien, le motif est lié aux IST mais également à la problématique du genre masculin que leur renvoie la société.

En effet, ces jeunes hommes se définissent comme «être un homme, c'est avoir un pénis, être actif sexuellement, être performant (atteindre l'éjaculation), être fort, se défendre...». La performance sexuelle rencontrée dans la pornographie semble devenir leur mode de reconnaissance et influence pour certains leurs relations avec les femmes. D'autres semblent divisés entre ce qu'ils montrent sur l'espace public et ce qu'ils sont intérieurement dans l'espace privé avec leurs copines. Mais surtout il ne faut pas «être une femme». **Le problème n'est pas d'être un garçon mais c'est de devoir en faire la preuve.**

#### ▪ Les mineur-E-s

Pour les mineur-E-s, la véritable nécessité est celle de la confidentialité et de la gratuité car pour la plupart ils-elles- ne veulent ou ne peuvent pas informer les parents de leur démarche. Nous leur rappelons le secret professionnel auquel nous sommes tenues. Nous sommes habilitées à les recevoir et à leur délivrer une contraception sans autorisation parentale. Ce «détail», pour certains, participe à limiter le malaise qui peut être ressenti à l'idée de trahir la confiance parentale.

Dans plusieurs lieux, nous avons été confrontées à des situations de jeunes filles mineures pour lesquelles il y a eu besoin de faire une Information Préoccupante. Ces événements soulèvent la question de la confidentialité que nous devons lever alors même que nous leur assurons cette même confidentialité au départ. La loi nous y oblige mais chaque situation reste un cas d'espèce. Cela suscite une réflexion en équipe sur nos limites et l'impact de nos décisions.

#### ▪ Accompagnement rapproché

Les personnes accueillies ont parfois besoin d'être accompagnées physiquement dans leurs démarches. Il peut s'agir de démarches auprès de la police pour des dépôts de plainte, de la préfecture, des associations de femmes victimes de violence, mais également pour des mineures qui n'ont pas d'adultes autour d'elles pour une IVG.

## Partenariat

Notre travail en réseau, notre développement partenarial constant, nous ont permis de mieux faire connaître la diversité de nos activités et plus particulièrement celle des entretiens de couple, encore souvent ignorée par le public et les professionnels. Cette possibilité de prise en charge par des professionnelles formées à l'écoute, au conseil conjugal, de surcroît gratuite pour les usagers, retient toute l'attention de nos partenaires.

Mais il faut sans cesse réexpliquer nos missions auprès des différentes structures pour une orientation adaptée mais également en raison du turn-over des professionnels.

## Activité médicale

Les raisons qui amènent les patientes en consultation au Planning Familial sont les suivantes :

- Elles se sentent en confiance et apprécient le temps et l'écoute qui leur est consacré (certaines consultations nécessitent une heure pour une prise en charge de bonne qualité). Il s'agit des consultations auprès de personnes en situation de grande précarité, auprès de personnes ne parlant pas ou mal le français, des poses de DIU à des femmes nullipares et des IVG médicamenteuses.

- La continuité des soins dans le parcours médical et gynécologique de la personne : prise de Rdv de spécialistes pour des patientes parlant mal le français ou ne pouvant le faire toute seule, expliquer les résultats par appel téléphonique, mise en relation avec la conseillère, des patientes en difficultés.

- La pénurie de médecins et spécialistes en milieu rural.

- La précarisation des femmes observée à travers une augmentation significative des bénéficiaires de la CMUC, orientées plus systématiquement vers nos centres. Cette population, qui est en perte de droit de CMU ou sans mutuelle, concerne souvent des femmes de nationalité française qui n'ont pu mettre à jour leurs papiers.

- La liberté de choix dans le moyen de contraception qui est mise à mal dans le secteur libéral, soit par manque d'informations, de pratique, soit en raison d'une pression exercée par les laboratoires. La pilule reste le moyen contraceptif le plus demandé, même s'il est en diminution au profit des DIU en particulier chez les nullipares. Il s'agit là d'une tranche de population bien particulière, entre 20 et 30 ans, qui s'est vue refuser un DIU par leur gynécologue habituel et qui s'oriente alors vers le Planning Familial, par le bouche à oreille. Cette demande a largement augmenté depuis 2013 et suite aux procès médiatisés contre la pilule 3ème génération. Le DIU garde le vent en poupe, encore en 2014, et il est très difficile de réorienter les patientes vers des médecins de ville, étant donné le peu qui en posent.

- Le suivi gynécologique (frottis, suivi annuel) ainsi que pour le renouvellement de leur contraception en forte partie due à une pénurie de gynécologue en ville, avec des délais de rendez-vous très longs ou «qui ne prennent pas de nouveaux patients».

- Les préservatifs sont à disposition des personnes gratuitement au sein de nos différents centres. Celles et ceux qui viennent se servir peuvent parfois s'arrêter plus longuement et savent qu'ils/elles peuvent se renseigner auprès d'un·E professionnel·LE présent·E (médecin ou CCF). Dans la plupart des centres du Planning, les consultations médicales sont majoritairement fréquentées par les jeunes. Quelques exceptions toutefois à St Egrève, Villefontaine et l'Inter-Quartiers où les plus de 21 ans sont majoritaires.

## 1.5. Evolution des droits individuels, évolutions sociétales

### Reconnaître la transidentité

« Les actions pour la déconstruction des rapports sociaux de sexe et le refus des assignations s'inscrivent dans l'objectif d'obtenir un changement de société fondé sur une égalité effective et non sur des rapports de domination. La présence du Planning Familial dans les luttes contre l'homophobie, la lesbophobie et pour la reconnaissance de la transidentité doit être affirmée. » [Extrait motion d'orientation congrès Planning Familial 2009]

Parce qu'elle interroge les clivages fondamentaux, régissant les rapports sociaux de sexe, autour desquels se sont construites nos sociétés, la lutte contre la transphobie nous concerne toutes et tous directement. C'est pourquoi en 2011, le Planning Familial a mis en place une action de sensibilisation de son réseau à l'accueil des personnes Trans et des associations départementales se mobilisent pour les accueillir et tenter de répondre aux difficultés d'accès aux soins. Au Planning Familial de l'Isère, c'est le cas de l'équipe de Gambetta à Grenoble et de l'équipe de Villefontaine qui s'appuient alors sur un fonctionnement en réseau, en partenariat avec les associations LGBTQI, et plus spécifiquement les associations communautaires Trans déjà mobilisées (localement le GesT et l'ASSPA).

En 2014, les équipes de conseillères, secrétaires médicales, médecins ont pu suivre une première formation proposée par le GesT et l'ASSPA dont l'objectif était de recevoir un niveau d'informations suffisant pour pouvoir mieux comprendre le vécu de la transidentité, accueillir les demandes de soutien, d'accompagnement, être à l'écoute des personnes en recherche identitaire. Une deuxième formation a eu lieu où il s'agissait plus d'un apport, d'un échange concernant plus spécifiquement l'accompagnement médical.

Ces formations nous ont permis de devenir un lieu d'accueil et d'accompagnement et cela de manière beaucoup plus explicite qu'auparavant, des personnes Trans, ou en questionnement, ou encore en cours de transition.

Ces dernières, lorsqu'elles viennent au Planning Familial, peuvent avoir des demandes d'informations, d'écoute, de suivi médical mais aussi de reconnaissance.

Cette reconnaissance par le Planning Familial de la transidentité au travers d'un accueil non stigmatisant (en dehors de toute pathologisation, psychiatrisation) peut permettre par exemple, qu'un FtM (femme vers homme) puisse se sentir en confiance pour demander un examen gynécologique alors qu'il avait interrompu tout suivi du fait de la transphobie.



Cette reconnaissance de la transidentité au Planning Familial peut s'inscrire aussi au travers d'un accueil mensuel à Gambetta, ou est proposé un groupe auto-support Trans et Identités de genre, en présence des conseillères et médecins du Planning.

Pour permettre au plus grand nombre de nous repérer comme lieu et personnes ressources concernant les questionnements identitaires, nous avons amorcé une campagne d'affichage.

Au-delà notamment de l'aspect santé, l'émergence de la visibilité et des revendications des Trans permettent d'approfondir l'analyse de genre en dissociant sexe et construction sociale. On peut être déclaré de sexe féminin et s'identifier comme homme ou inversement, entre les deux, de façon intermittente, ni l'un ni l'autre...

Déconstruire cette dichotomie féminin/masculin permet aussi aux personnes de se positionner librement et de s'affirmer dans un contexte où les stéréotypes de genre sources d'inégalités, de stigmatisations, sont présents dans la pensée collective.

Les actions politiques des « anti-genres », prouvent si besoin, la nécessité de poursuivre en ce sens.

Poursuivre la lutte contre les discriminations et les violences liées à la naturalisation de la différence des sexes, aux stéréotypes sexistes/homophobes/lesbophobes/transphobes, à la hiérarchisation des sexualités, et cela pour faire avancer l'égalité des droits entre toutes et tous, et pour toutes et tous, se fait au travers de nos interventions collectives.

Dans ces interventions, les questions relatives à la transidentité peuvent être un support dans le sens où les Trans remettent en cause la linéarité du devenir homme pour un garçon et du devenir femme pour une fille.

Lors de ces interventions, nous pouvons accompagner à une réflexion collective sur la construction de l'identité de genre : devenir un homme mais quel homme ? Devenir une femme mais quelle femme ? En quoi naître fille ou garçon nous détermine à être ce que nous sommes ? Quelle liberté avons-nous réellement à nous définir et à nous sentir femme ou homme ? Quelle liberté laissons-nous aux autres ? Et quelle liberté laissons-nous aux autres d'affirmer une identité qui n'est pas celle que « la nature » semble lui avoir confiée ? Comment les normes sociales, familiales et culturelles que nous avons intégrées conditionnent notre capacité à accepter l'Autre dans sa différence ? Autant d'interrogations qui touchent aux libertés individuelles.

## Lutter contre les mutilations sexuelles

Les mutilations sexuelles sont une violence faite aux femmes. Toutefois, il est extrêmement important d'être à l'écoute de la demande de la femme, dans le respect de sa culture, de son histoire. Il est impératif de ne pas plaquer notre « modèle », ce qui risquerait d'ébranler les structures des personnes.

C'est en développant nos partenariats avec L'Appart et l'Amicale du Nid, associations travaillant avec des personnes en situation ou en risque de prostitution, que nous avons pris conscience de la fréquence des mutilations sexuelles dans certaines populations.

A la suite de rencontres en groupes auprès de ces femmes, plusieurs d'entre elles sont venues au Planning, soit pour avoir une consultation médicale, soit pour un entretien. Nous nous sommes alors retrouvées relativement démunies quant à la manière d'aborder cette question de la mutilation.

Dans un même temps, le service de communication du Planning a organisé une soirée publique sur le thème des mutilations sexuelles, soirée orchestrée par différentes « expertes » sur cette question (militante du GAMS, médecin du centre de planification du Conseil Général). A l'issue de cet échange, nous avons ressenti le besoin pressant de nous former.

Plusieurs conseillères ont participé à une formation animée par le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Rhône-Alpes et initiée par l'Amicale du Nid. Ce moment, extrêmement riche, nous a permis d'apprendre beaucoup, en particulier sur l'aspect culturel et ethnique.

Nous prenons conscience de la place des mutilations sexuelles en tant que marquage de genre. De la même façon que la circoncision fait devenir homme, l'excision fait devenir femme et marque un assujettissement de la sexualité féminine. Beaucoup d'enjeux sont symbolisés dans les mutilations sexuelles : un enjeu de pureté, de fertilité (une femme n'est pas fertile sans excision). On y voit aussi un rite de passage : cela rend plus forte, avec une notion d'honneur (il ne faut pas pleurer). Il y a encore un enjeu de religion, bien que l'Islam n'exige rien dans ce domaine.

Enfin, il y a un enjeu fort autour de la parentalité, enjeu qui est d'autant plus important lorsque l'on a émigré. Un bon parent fait exciser, marquant ainsi la persistance de son appartenance à sa communauté d'origine, à son ethnie. La peur d'une marginalisation est d'autant plus importante dans un contexte migratoire et il est important de marquer sa différence avec les pays occidentaux.

Ce temps de formation a été pour nous une réelle prise de conscience de la diversité des regards à porter sur le pourquoi des mutilations sexuelles. Nous avons aussi pu rencontrer un gynécologue, récemment arrivé au CHU de Grenoble, qui a fait le choix de s'investir dans les reconstructions chirurgicales.

Cette prise de conscience nous a permis de sortir du silence. Nous proposons régulièrement un dialogue qui peut être l'occasion d'un récit de vie qui soulage et l'expression d'un positionnement personnel que nous nous devons de respecter. Par exemple, l'histoire de cette femme de 37 ans qui consulte pour des symptômes de mycoses et dont l'examen fait constater qu'elle est excisée. Le fait de le relever plutôt que de passer sous silence cette mutilation a été l'occasion pour elle de revenir sur l'histoire de son arrivée en France (elle avait quitté le Mali juste après la naissance de sa première fille). Etant en désaccord avec son mari et sa famille à propos de l'excision de cette enfant, elle a fait le choix de partir pour protéger son enfant des mutilations sexuelles. Depuis son arrivée en France, elle a eu une deuxième fille et se positionne très fermement sur un refus que ces deux filles soient excisées. Par contre, elle ne se place pas du tout dans un positionnement de reconstruction chirurgicale pour elle-même.

L'abord peut sembler moins évident pour les conseillères, n'ayant pas l'opportunité offerte par l'examen gynécologique. Toutefois, dans un positionnement plus engagé, nous devons aborder ce thème, pour informer les femmes. Informer en respectant comme toujours, le cheminement de chacune.

Le partenariat continue, et s'étoffe même dans le projet de partenariat 2015-2016, avec l'Appart et l'Amicale du Nid.

## 1.6. La lutte contre les violences faites aux femmes

La question des violences conjugales et intrafamiliales est bien présente dans notre activité. Cependant, cette problématique ne prend pas la même ampleur selon les lieux. Cela induit une prise en compte différente.

### Les actions de prévention

Tous les centres de planification (CPEF) mettent en œuvre des actions de prévention dans les écoles, les collèges ou dans des foyers, du fait même de leurs missions de prévention. De nombreuses animations sont proposées dans les établissements au sujet des relations filles/garçons, du respect de soi et de l'autre, du rapport au corps, de la relation à l'autre...

L'objectif de ces séances est de travailler sur les représentations des uns et des autres, de pouvoir mettre en mots ce qui rapproche, ce qui dérange, mais aussi de faire référence à la loi. La formation PRODAS a permis à certaines équipes d'élaborer de nouvelles interventions sur ce thème.

Travailler sur l'évolution des mentalités et des comportements est une perspective à long terme. Le mieux vivre ensemble est souvent une demande des établissements secondaires. Dans les écoles primaires, le travail sur la prévention de la maltraitance et sur les stéréotypes est déjà un premier pas vers la prévention des violences.

Dans les maisons de quartier ou les centres sociaux, avec un public adulte, les groupes de parole permettent un travail de réflexion et parfois une prise de conscience des situations de violence.

### Concernant la prise en charge des situations de violence

D'une part, des actions sont menées auprès de professionnels qui sont en contact direct avec des personnes qui subissent diverses formes de maltraitance. Les CPEF mettent ainsi en place des actions sous différentes formes : groupe de réflexion commune, d'échange de savoirs, de soutien et d'information.

Les conseillères conjugales et familiales, du fait de leur formation et de leur pratique sont à même d'offrir des espaces de réflexion sur la problématique des violences.

D'autre part, la plus grosse part du travail des CCF dans certains centres est l'accueil de victimes de violences, des femmes le plus souvent (même si quelques hommes sont venus consulter). Dans un centre en particulier, la majorité des demandes d'entretiens individuels sont relatives à la violence conjugale. Sur ce lieu, sans doute à cause de son implantation, et du contexte local, il apparaît très nettement que le nombre de consultations pour ce problème est en augmentation. Peut-être aussi que ce CPEF est repéré comme un lieu ressource important, voire comme le «seul lieu ressource» dans le secteur, de la part des professionnels et des usagers.

Dans la plupart des CPEF, il ressort que les questions de la maltraitance, des violences conjugales et intrafamiliales apparaissent en filigrane dans de nombreux entretiens individuels ou de couple même si elles ne sont pas le principal motif de la demande. Il arrive assez fréquemment qu'un entretien ou une consultation médicale puisse favoriser l'émergence de cette problématique. L'entretien, la consultation jouent alors un rôle de révélateur. Les centres travaillent alors en réseau avec Solidarité Femmes, ou d'autres associations locales qui sont des lieux ressource pour les CCF dans les situations de maltraitance. Ce processus est essentiel pour qu'émerge une vraie demande d'aide.

## 1.7. Le harcèlement

### Contexte

De nombreuses recherches ont permis de mettre en lumière le phénomène de harcèlement et l'ampleur des situations, pouvant toucher toutes personnes dans tous milieux. En France, une enquête réalisée en 2009 par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette auprès de 3400 collégiens français a révélé que :

- 8,4 % de l'ensemble des collégiens ont déclaré être victimes de harcèlement
- 6,1 % ont déclaré avoir été auteurs de harcèlement

Un an plus tard, une autre enquête a été réalisée par Éric Debarbieux pour l'Observatoire de la violence à l'école avec l'UNICEF, auprès d'élèves du primaire, et a montré des chiffres proches en cycle 3 :

- 11 à 12 % des élèves ont subi l'une ou l'autre forme de harcèlement (14 % pour le harcèlement moral, dont 8 % sévères et 10 % pour le harcèlement physique, dont 5 % sévères)
- 11,7 % ont cumulé les deux formes de harcèlement

## Définitions

«Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement.» (Olweus, 1993)

La **violence physique** peut se traduire par des coups, des dégradations de matériel scolaire ou de vêtements ainsi que certaines catégories de jeux dangereux effectués sous la contrainte - exemple : « T'es pas cap ».

La **violence morale** s'exerce à travers des moqueries, des railleries, le plus souvent sur l'apparence physique ou le comportement, des rumeurs qui n'ont d'autre but que d'isoler la victime de ses pairs et de la fragiliser un peu plus, faisant d'elle un bouc émissaire.

Il s'agit d'un phénomène de groupe impliquant le harceleur, la victime et les témoins. Une relation qui doit nécessairement être triangulaire pour se maintenir.

## Conséquences du harcèlement

Les conséquences pour la victime, comme pour l'auteur, sont d'ordre psychologique/social et/ou scolaire. Elles peuvent être graves, aussi bien à court terme qu'à long terme et se traduire par un décrochage scolaire, déscolarisation, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation, conduites autodestructrices voire suicidaires.

## Politique nationale

Fort de ces constats, en 2011, une délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences scolaires a été créée. Le Ministère de l'Education Nationale, par la loi du 8 juillet 2013, a demandé à ce que chaque école et établissement mettent en place une politique préventive et a montré sa détermination à lutter contre le phénomène de harcèlement en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative: professionnels, élèves, parents et partenaires de l'école.

C'est dans ce cadre que les CPEF sont sollicités et amenés à intervenir auprès des élèves.

## Quelles approches, quels objectifs ?

L'objectif premier d'animation sur ce sujet auprès des élèves est de nommer ce phénomène, afin de libérer la parole. Au-delà des informations fournies, ce travail de sensibilisation et de prévention aide les jeunes à comprendre et repérer cette situation de violence qu'est le harcèlement entre pairs. Ce n'est qu'à travers une prise de conscience aussi bien individuelle que collective que l'on pourra prendre en charge et prévenir cette violence, y compris lorsqu'elle s'exerce ou se poursuit sur les réseaux sociaux, sous la forme de cyber-harcèlement.

Afin d'aboutir à cette prise en charge, il est nécessaire de mettre à profit les compétences des élèves dans ce travail en partant de ce qu'ils perçoivent, ce qu'ils ressentent et expriment.

Serge Lebovici dit que, lors des dialogues entre élèves à l'école, on devrait faire en sorte que les enfants, avant de répondre, reformulent les arguments de l'interlocuteur. Selon C. Baveux, (responsable pédagogique de la Maison des adolescents, Cochin, Paris) il serait de la plus haute importance de travailler cette relation citoyenne, d'intégrer un programme sur le respect de l'autre et de la différence. Il serait bon d'apprendre aux enfants à philosopher (comme cela se fait déjà dans certaines écoles, en primaire voire en maternelle), sans attendre la classe de terminale, pour les préparer à mieux gérer leurs relations avec les autres. Comment répondre à l'agressivité ? Comment se réconcilier ? Comment analyser les phénomènes de clans ?

Certaines écoles ont nommé des élèves médiateurs, d'autres ont créé des commissions de la vie sociale ou « conseil de tous », mais ces initiatives restent locales, à la discrétion des directeurs.

De la même façon que les exercices d'évacuation effectués en l'absence d'incendie, menés par les pompiers, il devrait en être de même pour le harcèlement. La classe entière devrait disposer d'un plan « au cas où ... ».

Il s'agirait aussi de sensibiliser l'ensemble des professionnels de l'équipe éducative au harcèlement entre élèves et à ses conséquences et envisager les différentes prises en charge possible.

### **Expériences de CPEF en Isère**

Depuis 2 ans, le CPEF de Saint Egrève intervient sur ce thème auprès des classes de 5<sup>ème</sup> d'un collège. Des animations d'une heure ouvrent la discussion en demi-groupe, s'appuyant sur des clips du site gouvernemental « agir contre le harcèlement » (particulièrement « les claques », « la réputation », « les injures »). Cette année, un éducateur de l'APASE a co-animé. Les échanges ont permis de travailler sur les stéréotypes et les préjugés. Il leur semble qu'une séance est trop courte et qu'il serait souhaitable de revoir les jeunes une semaine après pour continuer les discussions.

En 2013 et 2014, les CCF du CPEF de Crolles sont intervenues auprès des classes de 6<sup>ème</sup> de deux collèges sur ce thème à leur demande. Des animations d'une durée d'1h30 ont eu lieu par demi-classe, parfois en présence de l'infirmière. Des clips vidéo ont été présentés aux élèves comme support de discussion, permettant une prise de conscience du mécanisme à l'œuvre, des rôles joués par chaque protagoniste (bourreau, victime et témoins actifs et passifs), leurs conséquences. Expérimenter chacun de ces rôles a permis une prise de conscience des ressentis possibles suivant la place où on se situe et de développer l'empathie.

Chaque demi-classe a exprimé sur des paperboards ce qu'elle en avait compris. En fin d'animation, nous leur avons remis une fiche pour savoir où trouver de l'aide « 10 bons conseils contre le harcèlement ».

Dans un collège, ces écrits ont été rassemblés par le professeur d'art plastique et un groupe d'élèves afin d'en faire une synthèse à présenter sous forme d'exposition au sein de l'établissement.

Dans l'autre collège, certains professeurs, de français notamment, ont utilisé ces écrits afin de poursuivre la discussion avec les élèves.

Dans plusieurs classes, ces animations ont permis, en fin d'intervention ou après, l'expression de situations particulières nécessitant une prise en charge. Certains élèves ont exprimé en avoir déjà été victimes à l'école primaire.

L'éducatrice spécialisée du service animation jeunesse, de la commune d'un collège concerné, a été sollicitée par un groupe de jeunes, (dénommé ACH : Agir Contre le Harcèlement), ayant vécu ce type de situation, pour les accompagner dans l'élaboration de clips vidéo à destination des jeunes de leur collège.

Les CCF ont animé des groupes de paroles et favorisé l'élaboration d'un mur d'expression sur ce thème, lors d'une soirée organisée par ce service jeunesse, où était présent le groupe ACH.

Un troisième collège de la vallée du Grésivaudan a mis en place une commission, (composée de parents, du conseiller d'éducation, d'éducatrice de l'APASE et d'une CCF de l'Association Le Douze à Meylan) sur ce thème afin d'élaborer une réflexion et d'envisager une prise en charge adaptée.

La formation PRODAS a sensibilisé davantage à la dynamique de groupe, à l'importance de l'expression des émotions, de la reformulation, du respect de la place de chacun, de la parole, du non jugement dans la prévention de la violence. Une tension est parfois apparue lors des animations, nous faisant ressentir, dans certains groupes, malgré le non-dit, la présence de harcèlement, confirmé ultérieurement.

L'animation en binôme de CCF et infirmière était souhaitable pour contenir les émotions et accompagner les élèves. Par contre, la présence de professeurs est venue inhiber la parole des jeunes.

De manière générale, on prévient le harcèlement à l'école en y étant sensibilisé, cela va pour les élèves comme pour les enseignants, mais aussi en améliorant le climat scolaire. Tout ce qui augmente la convivialité, le bien vivre ensemble est la meilleure prévention.



## 2/ Les activités de l'association départementale

### 2.1. Activité du centre de ressources documentaires

Le centre de ressources du Planning Familial de l'Isère offre un accès privilégié à des ressources documentaires variées autour des sexualités, de la contraception, de l'IVG, de l'éducation à la sexualité, du genre, de la condition féminine... Il assure un rôle d'accueil et d'accompagnement du grand public mais aussi des professionnels. Il conseille, diffuse et prête des documents divers tels que des outils pédagogiques, des ouvrages, des documents audiovisuels, des affiches.

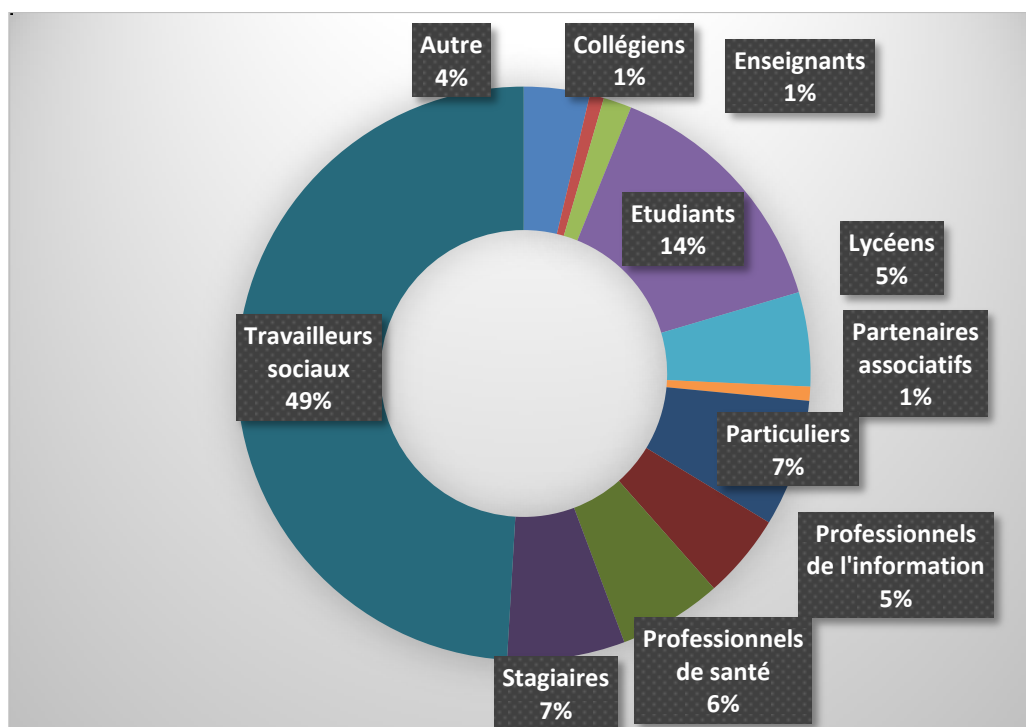
Dans le cadre de son rôle « d'appui documentaire », le remplacement du logiciel documentaire, réalisé fin 2013, a entraîné de nombreux changements dans l'offre et les services proposés par le centre de ressources.

En effet l'objectif était de créer un véritable portail documentaire, proposant à la fois une consultation en ligne de la base de données (afin de connaître l'étendue et la richesse du fonds documentaire, la disponibilité des documents...), un accès à un certain nombre de documents numériques et plus particulièrement des outils pédagogiques, des avis critiques sur des documents (évalués par des utilisateurs). Cette offre est désormais accessible à l'adresse suivante <http://doc.leplanningfamilial38.org> et celle-ci est plus ou moins étendue selon le profil des usagers (adhérents, salariés/interne à l'association, stagiaires...).

#### LES CHIFFRES CLES DE LA DOC EN 2014

- 377 demandes effectuées
- 220 Inscrits
- 894 documents empruntés
- 3800 références disponibles dans la base
- 260 nouveautés en 2014
- 30 abonnements périodiques
- 26500 connections par mois à la base
- 1 salariée à 80%

#### La fréquentation du centre et ses utilisateurs/trices



Le profil des utilisateur/trices varie peu d'une année sur l'autre. Cependant la professionnalisation de celui-ci semble se confirmer. En effet les sollicitations du grand public et des scolaires diminuent d'une année sur l'autre au profit des recherches sur internet.

## La nature et l'objet des demandes

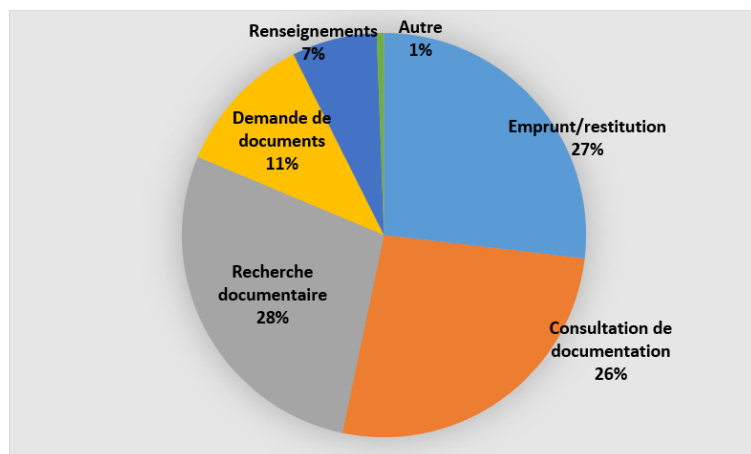


Figure 1 : la nature des sollicitations

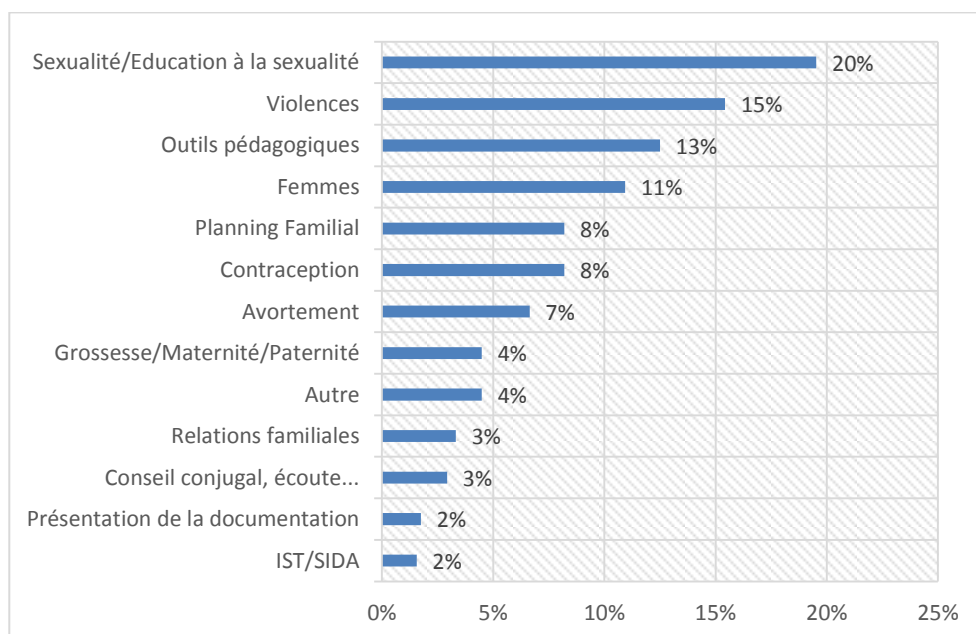


Figure 2 : les thèmes de recherche

## Un fonds spécifique

Le fonds du centre de ressources du Planning Familial de l'Isère est un fonds spécifique car en plus des thématiques traitées sa politique documentaire est axée selon plusieurs critères :

- un fonds historique : le choix a été fait de conserver un certain nombre de documents anciens et rares (parfois obsolètes dans leur contenu). Ceux-ci donnent souvent un très bon éclairage historique et sociologique d'une époque, d'un courant de pensée...
- un fonds militant, de par ses choix d'acquisitions et les conseils méthodologiques proposés
- un fonds varié avec une multitude de supports (ouvrages, rapports, mémoires, supports audiovisuels, outils pédagogiques, affiches, brochures, documents numériques...), adapté à des publics variés.

## Les partenariats, projets spécifiques et produits réalisés

- Les partenariats : réseaux documentaires

Le centre de ressources est toujours investi dans deux réseaux documentaires. D'une part celui du PRC, pôle régional de Compétence, sous l'axe « outithèque » (<http://prc-ra.org>) piloté par l'IRESP Rhône-Alpes et regroupant un certain nombre de centres de documentation de la région Rhône-Alpes (IREPS, Planning Familial, Mutualité...).

Son objectif est de continuer à alimenter l'outhèque du PRC. Et d'autre part, celui du SUDOC (le catalogue du Système Universitaire de Documentation) dans lequel une grande partie de la collection de périodiques du Planning Familial 38 est recensée (soit près de 60 titres, dont certains remontant aux années 60).

- Le portail documentaire

La création d'un portail documentaire pour le centre de ressources a été un vrai changement. En 2014, on a enregistré une moyenne de plus de 26500 connections par mois et plus de 4000 téléchargements d'archives. Depuis plus d'un an, les usagers peuvent donc interroger librement le catalogue en ligne et pour les inscrits, suivant leur profil (salariés, particuliers, stagiaires...), ils ont accès à un certain nombre de fonctionnalités plus ou moins avancées (consultation des critiques d'utilisateurs, téléchargement d'outils, consultation en ligne de mémoires, revues...).

- Quelques produits documentaires

Afin de compléter et enrichir le catalogue en ligne, des bibliographies spécifiques ont été créées et sont téléchargeables par tous. Ainsi on trouve des sélections de documents à destination des enfants sur l'éducation à la sexualité, une liste de bandes dessinées sur les thèmes de la violence, du sida, de l'adolescence... ainsi qu'un choix de «beaux livres» destinés à être présentés lors de forum, stand santé. Ces bibliographies devraient s'étoffer en 2015 sur des thématiques telles que le genre, l'IVG ou la contraception.

Le catalogue des outils pédagogiques a également été réactualisé. Chaque année le nombre de prêts d'outils augmente de manière significative. Et l'élaboration d'index détaillés (par publics, par types d'outils, par thématiques) facilite le choix d'outils pour des animations scolaires par exemple.

- Mise en ligne des mémoires au conseil conjugal et familial

Le travail de numérisation des mémoires se poursuit. L'échange avec les formatrices a également permis d'harmoniser les procédures de mise en ligne (autorisation de mise en ligne des mémoires, sélection des mémoires téléchargeables...).

- Création d'outils

Le travail sur la conception d'outils pédagogiques se poursuit en lien avec le service communication. Un véritable travail de collaboration entre le service communication du Planning Familial de l'Isère, le centre de ressources, les conseillères et les médecins s'est mis en place depuis quelques années déjà. Le nombre d'emprunts et de ventes relatifs aux outils créés par l'association nous confortent dans l'idée qu'ils sont plébiscités par les différents professionnels.

NOM DE L'OUTIL	NB DE PRETS REALISES DEPUIS SA CREATION
Agir pour un monde non sexiste (photolangage)	49
Contraception tout SEXplique (exposition)	20
Nuancier ROM (et sa version A3 chevalet)	15
le Planning Familial toute une histoire (DVD)	17

## Perspectives 2015

- Proposer un service spécifique sur le portail documentaire aux bénéficiaires des formations réalisées au Planning Familial
- Renforcer l'offre numérique sur le portail documentaire
- Inciter les usagers à systématiquement évaluer les documents qu'ils empruntent
- Elargir les services proposés aux structures ne disposant pas de fonds documentaires propres
- Poursuivre le travail de veille et d'acquisition d'outils pédagogiques spécifiques
- Poursuivre les projets engagés en 2014 (développement de biblios spécifiques, d'outils pédagogiques)

## 2.2. Poursuite de la diversification des moyens de communication

### 1. Création et commercialisation des outils développés

- Création de deux outils d'information et de prévention

#### Le clitoris, un petit nom qui en dit long



A l'occasion de la conférence gesticulée organisée en janvier 2014 par les SCOP l'Orage, le Pavé et Questions d'égalité, en partenariat avec le Planning Familial de l'Isère, le planning a réalisé une série de 4 petites cartes postales intitulées : 'le clito, un petit nom qui en dit long'. Ces cartes portent sur l'anatomie du clitoris, son fonctionnement, le clito à travers l'histoire et enfin les tabous/légendes.

Elles ont pour vocation d'être utilisées lors de nos interventions auprès d'ados et adultes en entretiens ou lors d'animations collectives, ou encore présentées sur notre stand lors d'événements extérieurs.

Tous les outils réalisés depuis 2012 sont visibles sur notre site internet :

[www.isere.planning-familial.org/pages/outils-pedagogiques-00298](http://www.isere.planning-familial.org/pages/outils-pedagogiques-00298)

- De la créativité qui peut générer des recettes

L'équipe de communication/documentation, en étroite collaboration avec les équipes de conseillères et de médecins, a poursuivi son travail d'élaboration d'outil d'information, de prévention et d'animation en 2014. Face au manque d'outils d'animation spécifiques sur le marché, les supports développés par le Planning Familial, fruit de notre expérience et réflexions liées au terrain, nous permettent d'enrichir nos modes d'interventions. Ils ont également rencontré un très vif succès auprès de nos partenaires associatifs, socio-éducatifs, médicaux, institutionnels... Le développement de ces outils constitue donc bien un moyen pour l'association de remplir ses missions et ses objectifs mais aussi de se faire connaître en tant que pôle créatif et innovant et enfin de générer des recettes.

### 2. Mobilisations autour de dates clés

- Les dates clés au niveau international

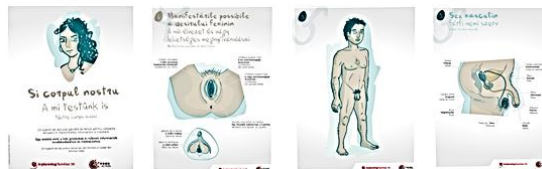
Le Planning Familial de l'Isère s'est mobilisé dans le cadre de la Plateforme Droits des Femmes en Isère, sur les manifestations traditionnelles du 8 mars (collage et pique-nique féministe lors de la journée internationale des droits des femmes), du 17 mai (participation au forum associatif grenoblois lors de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie), du 26 septembre (inauguration de l'exposition 'Contraception, tout SEXplique' à la MDH du Centre-ville lors de la journée mondiale de la contraception), du 25 novembre (collaboration avec la compagnie de théâtre déclencheur *les fées rosses*, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, avec recueil de paroles dans l'espace public et restitution lors d'une soirée à la MJC Parmentier le 27 novembre).

- Les grands rendez-vous au niveau régional

Le financement de 2 de nos projets par la région Rhône-Alpes, dans le cadre de la quinzaine de l'égalité, nous a permis de solliciter des intervenantes expertes de renommée internationale de grande qualité lors de 2 débats sur :  
- le thème de la virginité, le 13 octobre : intervention de l'association Iran Solidaire et d'Yvonne Knibiehler, historienne-spécialiste de l'histoire des femmes, auteure de 'La virginité féminine' paru chez Odile Jacob en 2012.  
- le thème du plaisir féminin, le 7 octobre : intervention de Rina Nissim, auteure de «La sexualité des femmes: racontée aux jeunes et aux moins jeunes» et Wassyla Tamzali, avocate, militante féministe algérienne, ancienne directrice des droits des femmes à l'UNESCO.

Ces deux soirées ont toutes deux réuni plus de 80 personnes, hommes et femmes, toutes générations confondues,

#### A la découverte du corps



Ce support de prévention et d'information a été créé par le Planning Familial de l'Isère en partenariat avec l'association Roms Action, avec le soutien de Grenoble-Alpes-Métropole.

Celui-ci a été développé au cours de rencontres régulières avec un groupe de femmes Roms relais. Il se présente sous la forme de 8 cartes illustrées, recto-verso, en couleur et traduites en 3 langues (roumain, hongrois et français). Il a pour but d'aborder de manière simple et précise le corps des femmes et des hommes afin d'être support de discussion, échanges qui ne peuvent se faire que dans un contexte intime dans l'idée d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'appareil génital féminin et masculin, et de prévenir les conduites à risques.

Cet outil est à destination de populations roms, ados et adultes, femmes et hommes.

autour de discussions fouillées, spontanées, richement illustrées.

### ▪ Les grands rendez-vous au niveau départemental

Le Planning s'est à nouveau mobilisé avec d'autres associations de prévention lors du festival Rocktambule, les 9-10-11 octobre à Grenoble afin de toucher un public jeune et varié (14-35 ans), que nous ne rencontrons pas d'ordinaire.

Notre association s'est également inscrite dans le programme de mobilisation de plusieurs associations iséroises autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette mobilisation relayée par le conseil général, a permis à 70 personnes de participer à la projection-débat autour du film poignant intitulé 'Une Histoire Banale' à la bibliothèque Abbaye.

## 3. Solidarité sans frontière

### ▪ Mobilisation contre la loi anti-IVG espagnole

Les équipes du Planning Familial de l'Isère ont participé, le 1<sup>er</sup> février à Grenoble, avec d'autres associations féministes, à un rassemblement de soutien aux Espagnoles en lutte contre un projet de loi qui remettait en cause le droit à l'IVG en Espagne. Ces journées de mobilisation nationale et européenne pour la défense du droit à l'avortement en Europe et dans le monde, ont montré l'importance de ce droit fondamental. Les pressions exercées sur le gouvernement espagnol ont finalement permis de ne pas revenir sur cette loi d'accès à l'IVG.

### ▪ Mobilisation de soutien aux femmes de ménage grecques

Le Planning Familial a également manifesté, le 20 septembre, en soutien aux 595 femmes de ménage licenciées par le ministère des finances grec en septembre 2013, afin d'être remplacées par des agents d'une entreprise de nettoyage privée sous-traitante. Ces licenciements s'inscrivaient dans le cadre des réductions des dépenses publiques imposées par la troïka des crédateurs internationaux de la Grèce (l'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne).

## 4. Focus sur les thématiques

### 'Migration/violences/intégration'

Dans le cadre d'un programme soutenu par le fonds européen d'intégration (FEI), le Planning Familial de l'Isère a organisé en mars, avril et juin, une série de 3 rencontres en soirée ayant pour but d'accompagner les femmes en situation de migration pour lutter contre les violences portant atteinte à la libre disposition de leur corps, de leur personne et de leur dignité.

Les 3 thématiques abordées (mariages forcés/crimes d'honneur, mutilations sexuelles, place des femmes dans le monde rom) ont réuni plus de 70 personnes par soirée. L'intervention de nombreux partenaires associatifs, éducatifs, institutionnels, médicaux,



femmes roms relais, ont permis de rendre les débats riches et illustrés.

## 5. Renforcement et développement de nouveaux partenariats

En 2014, le Planning a renforcé ces liens avec quelques-uns de ces partenaires privilégiés tels que par exemple:

- Le Musée de Grenoble : à travers la mise en place, en mai-juin 2014, de groupes de paroles composés d'hommes et de femmes issus des quartiers de Grenoble (Vieux Temple, Abbaye, Teisseire, Prémol). L'idée étant d'aborder le regard porté sur le corps masculin et le corps féminin à travers les collections du musée. Ces visites plébiscitées par le public accompagné, ont été minutieusement préparées en amont par les conseillères conjugales impliquées en collaboration avec les animateurs du Musée.
- Le COREVIH arc alpin : à travers la participation à la rencontre « Femmes et VIH en 2014, Regards croisés sur la prise en charge médicale et la santé sexuelle » qui s'est tenu au Touvet le 31 janvier.
- Le Festival International de Théâtre Action (FITA 2014) : à travers l'accompagnement de groupes issus de la MDH Centre-Ville lors d'échanges préalables avec une troupe de théâtre.
- L'association Images Solidaires : à travers la finalisation et la projection d'un court métrage intitulé TANIA, le 25 septembre 2014 à la MDH Chorrier-Berriat en présence de la conseillère conjugale ayant accompagné les groupes de jeunes dans la réalisation de ce support.

- Radio Grésivaudan : à travers plusieurs interviews dont une sur la contraception, le 6 novembre 2014, disponible au centre de documentation du Planning Familial de l'Isère.
- Isère Magazine : à travers une interview donnée dans la cadre d'un article sur la thématique handicap et sexualité, en janvier 2014.

De plus, en réponse à de très nombreuses sollicitations de partenaires extérieures, le Planning Familial a choisi dans le Sud Isère de travailler sur des thèmes plus rarement abordés tels que :

- Participation, le 12 juin, au programme de conférences sur le thème de la dignité en lien avec la compagnie du jour et le Tricycle. Le Planning a été plus particulièrement convié à intervenir lors d'une conférence intitulée 'être maître de son corps signifie-t-il être maître de sa dignité ?'. Nous avons ainsi pu aborder la thématique de la contraception comme levier de liberté / dignité dans la sexualité féminine. Cette soirée a réuni 60 personnes et permis un travail en réseau avec la Maison pour l'égalité, l'Amicale du Nid, L'Association pour le droit de mourir dans la dignité, ainsi qu'un avocat engagé sur les questions de droits humains. Il est possible de retrouver ces débats sur <http://www.compagniedujour.net/spectacles-2/en-toute-dignite/>.
- Participation, le 21 novembre, à une projection-débat autour du film 'Free Angela' ; ce débat sur le *black feminism* animé en collaboration avec le Comité Traite Négrère et Esclavage, a mis à l'honneur l'engagement et le combat d'Angela Davis, figure emblématique de l'Histoire.
- Participation à plusieurs réunions du comité de pilotage mené par le Musée Dauphinois, en charge du projet d'exposition et programme d'événements intitulé 'Roms, Tziganes, Gitans...ces gens que l'on dit du voyage' qui devrait avoir lieu d'octobre 2015 à fin 2016.

En Nord Isère, nos équipes sont également intervenues lors d'une table ronde organisée dans le cadre du colloque intitulé «les violences faites aux femmes, quels impacts sur les enfants : enfants victimes, enfants témoins, enfants exposés ?», colloque coordonné par le Conseil Général de l'Isère.

## **6. Aide à la réflexion, en interne, sur le thème de la prostitution**

Le 27 novembre 2013, était examinée à l'Assemblée une proposition de loi socialiste "renforçant la lutte contre le système prostitutionnel". Celle-ci proposait entre autre, de pénaliser le recours à la prostitution tout en abrogeant le délit de racolage public à l'encontre des prostituées. Sanctionner le client n'a pourtant jamais fait l'unanimité au Planning: la confédération du Planning Familial, elle-même, a signé avec d'autres associations en 2013, un manifeste contre cette proposition de loi qui accentuerait la précarité et la clandestinité des prostituées. Au regard de l'actualité, il nous a donc paru important de prolonger la discussion initiée sur ce thème, le 20 septembre 2012, avec le public grenoblois et en présence de nombreuses associations locales. La rencontre du 14 janvier 2014 a permis aux salarié-e-s, aux bénévoles du CA, aux militant-e-s, ainsi qu'aux adhérent-e-s d'exprimer leurs points de vue sans pour autant permettre à l'association de définir une position commune ni sur les mesures envisagées par le gouvernement ni sur d'autres propositions éventuelles.

## 2.3. La formation

### L'équipe de formatrices

L'équipe de formation était constituée jusqu'alors de 5 formatrices. Anne Périllard, « pilier » de l'équipe de formatrices a fait valoir ses droits à la retraite en juin 2014. Elle n'a pas été remplacée pour le moment.

Les 4 formatrices sont aussi conseillères dans différentes équipes de CPEF, deux en sud Isère et deux en nord Isère. Le Planning 38 souhaite que les formations, notamment la formation de CCF, soient assurées par des professionnels de terrain, cela permettant plus de lien avec les pratiques professionnelles.

### Les formations proposées

#### ▪ FMS (féminin, masculin, sexualité)

Stage en partie financé par les stagiaires (210€) et l'autre partie par la confédération du Planning Familial qui touche des subventions spécifiques de l'Etat (droit des femmes). L'AD 38 en a proposé deux en 2014. Il s'agit d'une formation de 4 jours (2 fois 2 jours) et qui s'adresse à un public de travailleurs sociaux ou médico sociaux ou toute personne intéressée par ce thème. Deux formatrices CCF assure la co-animation du stage.

#### Les objectifs du stage

- Prendre conscience des normes et représentations en jeu dans les questions de sexualité
- S'initier à une réflexion sur les questions de sexualité à travers l'analyse des rapports sociaux de sexe
- Sensibiliser à la prévention des comportements sexistes

#### Deux stages ont été organisés en 2014

- 1 stage a été programmé en février 2014, au CPEF de Grenoble Gambetta, en co-animation entre l'AD de l'Isère et l'AD de l'Ardèche: 15 participants (14 femmes, 1 homme)
- 1 stage à Bourgoin-Jallieu en novembre 2014: 8 stagiaires prévus, 1 désistement, pas d'homme.

Le bilan montre l'intérêt porté quant à la réflexion sur les postures professionnelles en lien avec la question du genre. Les stagiaires apprécient les techniques d'animation variées et participatives, permettant une appropriation et leur possible utilisation dans leur contexte professionnel.

#### ▪ Formation au conseil conjugal et familial – session 2015/2016



C'est la seule formation qualifiante proposée par le Planning Familial. L'AD 38 est l'unique AD de la région Rhône Alpes la proposant.

Tarifs : 5800€ si prise en charge organisme ou employeur, et 4400€ en individuel.

#### *Déroulé et organisation de la formation*

- 15 modules de 3 jours, animés par un binôme de formatrices, quelques intervenants internes AD ou externes sur des thématiques spécifiques.
- 6 semaines de stages pratiques, étalées sur 2 ans, les CPEF du Planning étant les lieux de stage privilégiés. L'AD38 privilégie le travail pendant les stages et impose 6 semaines alors que 2 seulement sont prévus dans le décret. Les CCF « tutrices » qui accueillent les stagiaires dans les CPEF assurent un réel travail de formation « sur le terrain ». Cette collaboration formatrices/tutrices de stage est un atout dans le parcours de formation offert à nos stagiaires.

#### *Liens avec la confédération du Planning Familial*

Une formatrice a participé à deux rencontres au niveau national, ces rencontres ayant pour but une harmonisation des pratiques de formation. Un travail de réflexion autour des modalités de validation, plus particulièrement pour éviter le doublon et les désaccords entre les différents jurys, est en cours. Une formatrice a participé à un jury national. Une session s'est terminée en juin 2014.

Lors de la dernière session, 14 stagiaires ont suivi la formation, 2 ont abandonné en

cours de session, 1 a terminé sa formation sans présenter son mémoire.

Nous avons mis en place un travail de guidance mémoire afin de soutenir les stagiaires dans leur travail d'écrit de fin de formation. Cet accompagnement est encore à consolider.

### **Prochaine session CCF 2015 - 2016**

Une nouvelle session démarre en janvier 2015 pour laquelle un effort de réduction des temps de préparation a été demandé aux formatrices afin d'équilibrer le budget de cette formation.

Le nombre de stagiaires accueillis a été porté à 16, compromis entre prise en compte de réalités budgétaires, taille de la salle et choix de la pédagogie mise en œuvre.

Les entretiens de pré-sélection ont eu lieu de septembre à décembre. Le groupe sera très hétérogène, avec des parcours de formation et ou professionnel très différents : des personnes en situation de reconversion professionnelle, des personnes ayant des masters mais cherchant une formation plus « professionnelle ».

Nous regrettons, une fois encore, qu'aucune candidature masculine ne se soit présentée.

#### **• Formation auprès de travailleurs sociaux à Villefontaine- nord Isère**

- Stage de 3 jours animé par 2 formatrices (mars-avril)
- Groupe de 14 personnes dont 10 femmes et 4 hommes, tous animateurs de maisons de quartier soit au secteur ados, soit secteur adultes/familles

- Intitulé de la formation : « Questions de sexualités : représentations personnelles et perspectives professionnelles »

- Objectifs :

Prendre conscience des normes sociales en jeu dans les questions de sexualité

Mettre à distance ses propres représentations personnelles

Sensibiliser à la prévention de comportements sexistes

Faciliter la communication avec les usagers sur les thèmes de la sexualité, des relations garçons/filles, hommes/femmes, l'orientation sexuelle ...

- Bilan : des retours positifs sur la pédagogie proposée alternant théorie et mises en situation, un renforcement des connaissances et de leur posture professionnelle. La formation a permis un nouveau temps d'échanges, trop rare selon le groupe, pour construire une culture et des références professionnelles communes. Le Planning Familial, pour quelques-uns, a été repéré comme lieu ressources.

#### **▪ SREPS (Schéma régional d'éducation pour la santé) : formation interinstitutionnelle en éducation à la sexualité-niveau II. Education à la sexualité auprès d'adolescents en difficultés: des situations qui peuvent mettre à mal les professionnels**

- Les Formations en Education à la sexualité de niveau 2 ont été conçues dans le cadre d'un partenariat avec les Rectorats de Lyon et Grenoble, l'ADES du Rhône, la DRPJJ et les Conseils généraux de Rhône-Alpes et la Fédération Régionale Rhône-Alpes du Mouvement Français pour le Planning Familial. Elles sont gratuites pour les participants.

- La formation est destinée aux personnes ayant suivi la formation initiale (SREPS niveau I) et ayant une pratique de terrain en éducation à la sexualité.

- 15 personnes ont participé cette année à la formation dont 7 venant du département de l'Isère, 6 du Rhône, 1 de la Loire et 1 de Savoie.

- 5 étaient des infirmier(e)s, 5 des éducateur(trice)s spécialisé(e)s, 4 en formation de conseillère conjugale et 1 pharmacienne.

Cette session permet d'approfondir la place et le rôle de l'animateur, d'avoir un éclairage des processus psychologiques pouvant être en œuvre chez ces adolescents, d'éclairer la question des violences de genre, et de connaître le cadre de la loi. C'est aussi un temps d'analyse de la pratique et de partage, d'échanges, de confrontations de réflexions favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation d'animation.



## Perspectives, stratégie de développement du pôle formation et enjeux

Créée en 2013, la commission formation réunissant les formatrices, d'autres salariés ainsi que des membres du CA a pour objectif de réfléchir à la stratégie de formation et au développement du pôle. La formation est reconnue comme axe prioritaire pour l'association qui cherche à étoffer son offre et répondre aux demandes toujours plus nombreuses. Etre une association se revendiquant d'éducation populaire implique une certaine exigence :

- \* En revisitant individuellement nos concepts, nos pratiques, méthodes et outils d'animation
- \* Collectivement, afin de nous interroger pour être toujours en phase avec la société et non pas figés dans une idéologie

La formation est centrée sur l'analyse, l'échange de savoirs et la co-construction de nouveaux savoirs au travers de ces échanges et des discussions qui en découlent. Elle permet de travailler sur une « culture commune » à l'interne et à l'externe et ainsi participe au renforcement du débat politique et des pratiques de terrain. Elle participe par ailleurs au processus de transformation sociale qui nous est cher. En ce sens, nous cherchons à renforcer ce pôle formation et à développer de nouveaux programmes répondant à des besoins clairement identifiés et adaptés à la demande des professionnels-les et autres acteurs-trices de terrain.

L'enjeu actuel, dans un contexte concurrentiel et de baisses de financement, est de valoriser nos compétences et notre expertise, d'élaborer de nouveaux programmes de formation et d'élargir nos moyens pour répondre à la demande.

Nous souhaitons accompagner les professionnels et acteurs-trices de terrain sur les questions de d'égalité femmes-hommes, relations filles-garçons, violences, handicap, compétences psycho sociales des enfants, ...autant de thématiques qui sont l'objet de notre travail de terrain quotidien.

## 2.4. La coopération internationale

### Projet Sénégal : Point de cadrage 2014

Dans le cadre de la Plateforme Triennale 2013-2015 du CG38 avec le Sénégal, le partenariat entre le CLVF (*Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes*) de Tambacounda et de Kédougou et le PF38 s'est poursuivi tout au long de l'année 2014. Voici les principaux objectifs poursuivis :

- Travaux de réhabilitation de la Case-Foyer de Kédougou, et de son lieu d'Ecoute, destiné aux femmes et aux filles victimes de violences
- Fonctionnement régulier de la Case-foyer de Tambacounda, permettant le développement de l'accueil, l'Ecoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences, ainsi que le démarrage de l'activité « Restauration »
- Aide à la réalisation des Plans de lutte contre les violences faites aux femmes, de la région de Tambacounda et de la région de Kédougou

### 1- Travaux de réhabilitation de la Case-Foyer de Kédougou

Les travaux de réhabilitation ont commencé tardivement, en raison du versement du solde de la subvention 2013 qui n'a été allouée qu'en mai 2014. Comme le PF38 ne pouvait dégager les sommes nécessaires à la réalisation des travaux sur ses fonds propres dès janvier, ces derniers se sont déroulés du 31 mai au 9 juillet 2014. Soulignons l'investissement de Serge Bessaye et du responsable de l'entreprise sur place, sans qui, la réhabilitation de la case foyer n'aurait eu lieu aussi rapidement.

### 2-Venue d'Oumou SAKHO-DIAME à Grenoble

Oumou SAKHO-DIAME, Présidente du CLVF de Tambacounda, a été invitée, par le Conseil Régional Rhône-Alpes, à participer, avec le PF38 et le CG38, à une rencontre organisée sur le thème « Genre et Développement », les 15 et 16 octobre 2014.

A cette occasion, des séances de travail ont permis au PF38 de travailler avec elle, sur les activités du CLVF, les évolutions, mais également sur les procédures à mettre en place, entre nous, pour les rendre régulières.

### 3- Aide du PF à l'installation officielle du CLVF de la Région de Kédougou

Le CLVF de la Région de Kédougou aurait dû être installé « officiellement » depuis début 2014. Des aides financières étaient nécessaires à sa réalisation. Le PF s'est engagé, en octobre 2014, à fournir une aide financière, comme le Conseil Départemental (remplaçant le Conseil Régional de KG) l'a fait pour les hébergements. C'est ainsi que l'AG d'installation a pu se dérouler le 2 décembre 2014, et a ainsi désigné le bureau du CLVF de KG.

#### 4- Mission de la délégation du planning familial du 6 au 17 décembre 2014

Voici les objectifs principaux : Faire les bilans des activités, des difficultés et des projets des CLVF sur la Région de Tambacounda, avec une préoccupation spécifique pour les départements de Bakel et de Kidira, et sur la Région de Kédougou.

Echanger sur les partenariats PF/CLVF et sur le projet de Convention 2015

<b>Actions mises en œuvre par les Partenaires Sénégalaises</b>
----------------------------------------------------------------

#### Tambacounda

- **-Fonctionnement de la Case-Foyer de Tambacounda**

##### Le centre d'écoute

En 2014, le PF38 a insisté auprès du CLVF sur la nécessité de recueillir suffisamment de données quantitatives et qualitatives sur les femmes, sur leurs situations, sur les méthodologies d'accueil et les prises en charge, mais également sur les partenariats institutionnels et associatifs mis en œuvre, Le PF a proposé d'accompagner le CLVF de Tamba dans la réalisation de la grille d'évaluation qu'ils ont commencé à élaborer.

Le CLVF a fait évoluer le fonctionnement de l'activité du centre-écoute. Sont associées deux personnes formées à l'écoute (en octobre 2013) auprès de Olimata Sow afin de permettre l'ouverture en continu du centre. De plus, ont été expérimentées des Analyses de la pratique afin que les écoutantes puissent échanger sur les situations (question de déontologie, confidentialité des démarches et des entretiens, positionnement sur les pratiques, etc.).

##### Activité de Restauration

Le fonctionnement régulier du Restaurant est nécessaire pour couvrir les dépenses de fonctionnement de la Case-Foyer (eau, électricité) et les dépenses d'aide aux femmes victimes, en plus des coûts de la cuisine. Aussi, un Comité de Gestion du Restaurant a été mis en place.

Voici les principales activités du restaurant : petits-déjeuners sur place, repas sur commande, fabrication de beignets puis vente sur les marchés et structures où travaillent les membres du CLVF.

C'est une gestion véritablement collective qui s'installe (documents « publicitaires », perspectives de développement, service à domicile pour le midi et repas du soir).

##### Activités partenariales : Amnesty-International, Action-Aid, APROVA, et le PAM

Les séances de travail, lors de la Mission de décembre, ont permis que le PF comprenne mieux l'histoire des partenariats du CLVF avec les grandes ONG (Amnesty, Action-Aid, PAM,..). Cela permet, aujourd'hui, de comprendre la genèse des activités menées par le CLVF, et la genèse de la solidité de ses relations avec les Institutions d'Etat. La place et le rôle du partenariat avec le PF sont ainsi clarifiés, ainsi que l'importance de la Coopération Décentralisée. La Commission Internationale devra, durant 2015, prévoir des informations et des débats, dans, et autour, du PF sur ces enjeux et ces pratiques.

De surcroît, soulignons qu'en décembre 2014, le CRLFV de Tamba a organisé un Forum « De la paix chez soi à la paix dans le monde ». Les résultats sont extrêmement positifs puisque de nombreux officiels étaient présents (Préfet, Maire, institutionnels, etc.). Ces derniers ont fait part de leur volonté d'agir sur des actions de terrain afin d'enrayer les violences. Dans ce cadre, des moyens financiers vont être alloués.

##### **\*Fonctionnement du Point Focal de Bakel**

Lors du séjour de la délégation du PF38 à Tambacounda, une journée a été consacrée à la situation de Bakel, et au point focal.

Les membres de l'équipe de Bakel font déjà des accompagnements de femmes victimes, d'accueil et de suivi, (mariages forcés, grossesses précoces), ainsi que des participations à des émissions de radios communautaires. Leurs partenariats sont importants avec la SCOFI, l'association des Parajuristes, l'ONG TOSTAN.

Le département de Bakel ayant de gros problèmes dus à l'immigration (grossesses non désirées, problèmes avec les

belles-familles, Sida, excision, prostitution...), des partenariats ont été engagés avec le District de Santé et le Centre ADOS (pilules, échographies gratuites, dépistage, prêt de véhicule...).

- **Leurs perspectives :**

-Recherche de nouveaux membres du CLVF dans leur département.  
-Reconnaissance des points focaux à KIDIRA à BALLOU et à DIAWARA.

Il semble important de souligner leur besoin d'accompagnement dans la réalisation des perspectives à court et moyen terme.

### Kédougou

La délégation du PF38, a rencontré, dès son arrivée à Kédougou, le bureau du tout nouveau CRLVF. Ce premier contact a consisté à rappeler les points marquants du Partenariat avec le PF.

Les rencontres communes, CLVF/PF, avec les représentants institutionnels ont été très positives : Inspection Académique, Conseil Départemental, Maire de Kédougou, Gouverneur. Le bureau du CLVF est incité à faire plusieurs demandes officielles (mises à disposition, matériel, subventions,..).

Les deux séances de travail avec le CRLVF, ont permis qu'émerge une forte demande de formation des Membres du CLVF de KG, organisée par le CLVF de Tamba.

Cette formation était prévue, financièrement, dans le projet 2014 du PF. Elle n'a pu avoir lieu, en raison de la date tardive de l'installation du CRLVF de KG. Dès qu'elle sera envisagée (intervenants, dates, stagiaires, lieu,..), le PF enverra le montant prévu au CLVF.

### Perspective de la commission internationale

#### **Burkina Faso**

Nous avons rencontré, à leur demande les élus de Grenoble (Bernard Macret et le service de la coopération internationale). Ils nous ont fait part du désir de renouer avec les femmes du Burkina (partenaire du PF38 + national).



## Annexe 1- Liste des personnes présentes au 31/12/2014 au MFPP de l'Isère

NOM	POSTE	Lieu de travail
PREVOST Valérie	Documentaliste	Association
QUENOUILLE Sophie	Coordinatrice départementale	Poste transversal
ESCALLIER Evelyne	comptable paie	Poste transversal
GABORIEAU Emmanuelle	gestionnaire	Poste transversal
SEMPE Sylviane	comptable	Poste transversal
WENDENBAUM Métilde	Secrétaire et chargée de communication	Poste transversal et Association
CRUTO Maria-Rosa	Agent d'entretien	Bourgoin
AMADEI Anne-Catline	Conseillère	Bourgoin
BARDEAU Nicole	Conseillère	Bourgoin
GROS Florence	Conseillère	Bourgoin
MACABEO Béatrice	Conseillère	Bourgoin
MARECHAL Laurence	Conseillère	Bourgoin
CHEFAI Françoise	Médecin	Bourgoin
CASANOVA Orlane	Sage-femme	Bourgoin
PANARIN Catherine	Secrétaire	Bourgoin
BRUYERE Anne-Marie	Conseillère	Crolles
CANS Annie	Conseillère	Crolles
DELBOS Marie	Conseillère	Crolles
HEILLIETTE Nadine	Conseillère	Crolles
MARTIN ULUDAG Marie-Claire	Conseillère	Crolles
DUTHEIL Sylvie	Médecin	Crolles
CANNIE Anne-Sophie	Secrétaire	Crolles
HIARDOT Michèle	Conseillère	Eybens
MARGARITO Isabelle	Conseillère	Eybens
MIGUET Laure	Médecin	Eybens et Gambetta
NOBLET Aline	Sage-femme	Eybens
BASILE Franca	Conseillère	Gambetta
CARRIER Christelle	Conseillère	Gambetta
COIGNET Anne	Conseillère	Gambetta et Interquartier
CRET Pascale	Conseillère et chargée de com	Gambetta et Association
GUILLAUD Bernadette	Conseillère	Gambetta
POZO Delphine	Conseillère	Gambetta
ROGER Martine	Conseillère	Gambetta
TAFANI Bernadette	Conseillère	Gambetta
BRUNET HUMBERT Anne	Médecin	Gambetta
FINKEL Aurélie	Médecin	Gambetta
LEHODEY Pierre-Yves	Médecin	Gambetta

PERRET Nicolas	Médecin	Gambetta
SINSARD Sophie	Médecin	Gambetta
DURA Carine	Secrétaire	Gambetta
BOURDJAKIAN Véronique	Conseillère	Interquartier et Gambetta
BRENAC Nathalie	Conseillère	Interquartier
GERVASONI Anne	Médecin	Interquartier
JEANNET Eva	Médecin	Interquartier
NICOT Delphine	Médecin	Interquartier
LANDRY Aminata	Agent d'entretien	Saint-Egrève
BIANCHINI Isabelle	Conseillère	Saint-Egrève et Interquartier
BIBIANO Muriel	Conseillère	Saint-Egrève
LE CORRE Stéphanie	Conseillère	Saint-Egrève
REUDET Anne-Claire	Conseillère	Saint-Egrève
CALDEIRA Nadia	Secrétaire	Saint-Egrève
SANTONI Claire	Médecin	Saint-Egrève Interquartier et Gambetta
CHASTEL Myriam	Conseillère	Villefontaine
DUSSUPT-BALLET Pascale	Conseillère	Villefontaine
GADOUD Arlette	Conseillère	Villefontaine
LECOMTE Nadine	Conseillère	Villefontaine
MELLON Delphine	Conseillère	Villefontaine
MEYROUX Anne	Conseillère	Villefontaine
RENON Elodie	Médecin	Villefontaine
PHILIPPE Virginie	Médecin	Villefontaine
MOREL Sandra	Secrétaire	Villefontaine

## Annexe 2- Rapport d'activité du CPEF de Bourgoin-Jallieu

### Le public du CPEF en 2014

La configuration du public reçu, toute activité confondue, reste assez stable cette année. Néanmoins nous notons des augmentations au niveau de deux tranches d'âge:

- celle des moins de 21 ans (+6%), peut-être en lien avec le nombre important d'animations en milieu scolaire où le centre est présenté comme lieu ressources.
- celle des plus de 29 ans (+9%), peut-être en lien avec une très nette hausse du nombre des entretiens de couples et de familles (+42%), des demandes d'IVG médicamenteuses qui concernent des femmes de plus de 25 ans dans 63% des cas.

La majorité du public reçu provient de la ville de Bourgoin-Jallieu. Par ailleurs, la répartition avec les communes de la CAPI et le reste de l'Isère s'uniformise au fil des années. Nous pouvons remarquer une augmentation des femmes bénéficiaires de la CMUC, orientées plus systématiquement vers notre centre suite à notre partenariat avec l'atelier Santé de la Ville de Bourgoin-Jallieu, notre présence aux bilans santé ISBA et au manque de médecins en milieu rural.

Le Planning se trouve régulièrement confronté à des jeunes en situation de vulnérabilité, voire de danger. Ce nombre de situations a augmenté cette année et a nécessité la mise en œuvre d'informations préoccupantes. Le respect du secret professionnel, la confidentialité des entretiens favorisent la mise en confiance et les confidences. Le travail de l'évaluation du danger peut mettre l'équipe dans l'inconfort. Le partage en équipe, le lien avec les services de protection de l'enfance sont alors indispensables pour prendre du recul et répondre à l'obligation de signalement.

### Les animations collectives en milieu scolaire

L'animation collective représente une des activités les plus importantes du centre et en constante augmentation, au regard des 317 interventions réalisées cette année. Les conseillères travaillent tout au long de l'année à l'élaboration de ces animations qui nécessitent une perpétuelle adaptation aux publics, aux demandes voire aux nouvelles équipes pédagogiques. Voici quelques exemples des animations :

#### ▪ *Une école primaire de Vénérieu*

Une enseignante d'une classe de CE1-CE2 a interpellé l'équipe du Planning de Bourgoin-Jallieu afin de mettre en place des interventions auprès de ses 27 jeunes élèves. Le projet initial portait sur la différenciation garçon/fille, sur les ressentis et les émotions, travaillé en collaboration avec l'institutrice. Ce sujet abordé sous cet angle, semble avoir fait écho au débat sur la question du genre et a donc amené l'inspectrice d'académie à refuser le contenu de l'animation en l'état. L'équipe et l'institutrice ont choisi de maintenir le projet en apportant quelques ajustements, convaincues du bien-fondé de ce travail dans l'intérêt des enfants. De tels obstacles confirment la nécessité de poursuivre nos efforts pour expliquer et rendre visibles notre travail, notre pédagogie, notre éthique dans l'intérêt des jeunes élèves, futurs acteurs de la société de demain.

#### ▪ *Les permanences dans les collèges ou MFR*

Ces permanences à la pause de midi ou en fin d'après-midi sont des espaces de parole où les jeunes peuvent parler librement de leurs préoccupations, de leurs inquiétudes, et/ou pour certains de déconstruire des idées fausses. L'atmosphère de ces permanences est souvent très animée. Les CCF prennent le temps d'écouter et de canaliser cette effervescence. Par exemple, avec le support de planches anatomiques, l'intervenante fait une remise à jour des connaissances face aux erreurs ou confusions dans les schémas corporels. Après un échange en petit groupe, certains souhaitent avoir un temps individuel avec la CCF. Ils souhaitent exprimer un petit bout de leur intimité sans le regard et les oreilles des copains/copines. Les séances en classe n'ont pas vocation à recevoir ces attentes ou difficultés personnelles. Le temps de permanence offre donc la possibilité de répondre aux questions plus intimes et aux situations d'urgence.

#### ▪ *Nouveau mode d'intervention au collège privé Saint-Joseph*

Le professeur de SVT, que nous rencontrons régulièrement, nous a proposé de co-animer le cours de SVT, qui

clôture le programme sur les moyens de contraception. L'objectif de cet atelier est de permettre la connaissance et l'appropriation des différentes méthodes contraceptives, dans une démarche d'autonomisation et de responsabilisation. La CCF vient en appui des éléments théoriques (bio-physiologiques) apportés par le professeur, offrant ainsi aux élèves la possibilité d'intégrer d'autres champs (psycho-affectif, social...) et de réajuster des idées fausses. Bien que nous partagions un objectif commun de prévention des grossesses non désirées et des IST, la spécificité des conseillères permet une approche plus globale de la contraception, en l'intégrant dans la sexualité et en abordant des notions encore taboues autour du plaisir par exemple.

### **Les entretiens de couple**

Le nombre d'entretiens de conseil conjugal a connu cette année une forte augmentation. Nos liens réguliers, notre développement partenarial constant nous a permis de mieux faire connaître nos missions et plus particulièrement celle des entretiens de couple, encore souvent ignorée. Cette possibilité de prise en charge par des professionnelles formées à l'écoute, au conseil conjugal, de surcroît gratuite pour les usagers, retient toute l'attention de nos partenaires. Le bouche à oreille est aussi une réponse de plus en plus fréquente, comme suggestion avancée par des amis ou la famille du couple en demande.

Lors de quelques entretiens, les conseillères ont constaté une expression plus marquée des faits de violence au sein des couples. Ils évoquent des comportements déjà très « limites » au regard de la loi. Les propos blessants sont lieux communs et des agressions physiques sont parfois révélées au cours des séances, pas toujours repérées comme telles par les personnes concernées. S'ajoute parfois un facteur de précarité qui met à mal chaque conjoint et la relation à l'autre. Les conseillères constatent également une augmentation des couples très jeunes qui relatent une progression rapide dans leurs difficultés relationnelles. Individus jeunes qui sont en recherche d'eux-mêmes et pour lesquels la vie en couple est souvent idéalisée. Il apparaît souvent une inadéquation dans leurs attentes personnelles et la construction du couple qu'ils forment.

### **Nos partenariats**

- ***Avec l'Amicale du Nid : une nouvelle collaboration***

L'Amicale du Nid se déplace très fréquemment sur les lieux « visibles » de prostitution de l'ensemble du département et c'est dans le cadre des « Aller vers » en nord Isère que nous avons décidé de collaborer. La chef de service ou l'infirmière de l'Association intervient avec une CCF, sur une demi-journée, au minimum une fois par trimestre. L'objectif de ces « visites » est de présenter nos structures et missions respectives afin d'être identifiés comme lieux ressources. Sur la demi-journée, nous rencontrons en moyenne 8 femmes. Elles sont originaires d'Afrique, plus particulièrement du Cameroun, ou de Bulgarie. Le lien de confiance tissé au fil des rencontres a permis la connaissance d'éléments de leur situation ou de leur parcours de vie. Nous sommes convaincues de la nécessité de poursuivre ce type d'actions, de façon plus fréquente, pour maintenir un lien avec ces femmes, un temps d'information et de prévention, déconstruire des préjugés et assurer la promotion de lieux tels les CPEF.

- ***Avec l'hôpital de Bourgoin***

Depuis plusieurs années déjà un travail de partenariat avec l'hôpital s'est peu à peu reconstruit autour de la prise en charge des demandes d'IVG. En collaboration avec l'équipe de Villefontaine, des rencontres ont été organisées courant 2014 à l'hôpital de Bourgoin, avec les cadres sages-femmes et assistantes sociales, puis avec l'équipe des AS qui accueillent les femmes à l'hôpital. Nous avons découvert à cette occasion, que les Assistantes Sociales qui assurent les entretiens pré IVG à l'hôpital, n'ont pas de formation en matière d'IVG ni de contraception. Il n'y a pas d'AS dédiée au service IVG ; lorsque la demande arrive, la personne disponible à ce moment-là effectue l'entretien. Elles nous ont toutes confié leurs difficultés face aux questionnements que peuvent apporter les femmes, regrettant de n'avoir aucune formation leur permettant d'accueillir leur parole et leurs éventuelles inquiétudes dans de bonnes conditions. Les équipes de Bourgoin et Villefontaine souhaitent travailler sur 2 axes : Organisation d'une rencontre avec la direction de l'hôpital pour : 1) proposer à nouveau des permanences de conseillères au sein de l'hôpital, pour les femmes en demandes d'IVG - 2) Proposer des formations adaptées aux personnels accueillant ces demandes (Secrétaires, AS, Infirmières...).

### **Un CPEF du Planning : une spécificité source de richesses**

Le Planning Familial de Bourgoin organise son activité autour d'une collaboration inter-professionnelle permanente. Profitant de son organisation associative locale, régionale et nationale, il est investi dans les activités de réflexion de l'association. Cet investissement permet une observation globale de la prise en charge des



personnes sur différents territoires, ainsi que l'évolution des besoins dans le temps. Des médecins et des conseillères de différents centres se sont réunis au sein de la Fédération régionale du Planning afin d'échanger sur leurs pratiques. Le Planning a fait le choix de réfléchir puis d'expérimenter une forme de travail basée sur la collaboration entre tous les personnels intervenant dans les centres (médecins, sage-femme, conseillères, secrétaires...) en fonction de leurs compétences et dans le but d'améliorer la prise en charge des femmes accueillies dans nos structures.

En alliant ses objectifs et ses missions, et en accord avec l'ARS Rhône Alpes, le centre du Planning de Bourgoin expérimente le principe de délégation de tâches, notamment dans le cadre de l'accueil des femmes en demande d'IVG, mais également dans la délivrance de la contraception. Un questionnaire d'évaluation de la méthode médicamenteuse telle que nous la pratiquons dans nos centres a été élaboré et est en cours d'utilisation dans tous les centres de Planning de la région pratiquant les IVGM. Les résultats nous permettront de pouvoir évaluer le ressenti physique et psychologique des femmes, mais également la qualité et l'efficacité de l'accueil proposé par le protocole mis en place.

### **Les consultations médicales**

La contraception orale est toujours en légère baisse, les effets de la polémique sur les pilules étant toujours présents. Les femmes, mieux informées, s'orientent également plus facilement vers d'autres types de contraception. Ainsi, on peut observer une progression constante de l'utilisation du D.I.U, notamment chez les jeunes filles. La demande a doublé en 2 ans et l'arrivée d'un nouveau dispositif hormonal de petite taille, donc mieux adapté aux nullipares, favorise également le recours à ce contraceptif. En revanche, les patchs et l'anneau sont en perte de vitesse (non remboursement et contraception de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération), ainsi que l'implant, dont les effets secondaires sont souvent mal tolérés.

### **IVG**

Le nombre d'entretiens relatifs à une demande d'avortement est en légère augmentation, 267 en 2014, 246 en 2013. Les femmes reçoivent une information complète sur les méthodes, les lieux, la loi, les examens nécessaires... Cet espace leur permet également de parler si elles le souhaitent, de leur situation, de leur ressenti par rapport à cette démarche, de leurs éventuelles craintes par rapport au geste, aux suites etc. Aujourd'hui, l'avortement reste un sujet tabou et on laisse encore entendre aux femmes qu'elles en resteront traumatisées à vie.

Nous observons que les femmes arrivent très souvent sur la défensive, craignant d'être questionnées, jugées. Rassurées quant à l'accueil et à notre approche, certaines livrent ensuite ce sentiment de culpabilité qu'elles ressentent très souvent à la perspective d'un avortement. Le travail des conseillères consiste alors à permettre à ces femmes une analyse et une réflexion autour de cette culpabilité, qu'elles n'interrogent finalement jamais. Ce sentiment représente un des principaux freins à un accès serein à l'IVG. La culpabilisation permanente et insidieuse des femmes découle souvent de l'injonction à la maternité dans le cadre d'une famille hétéro normée. Les femmes sont encore trop souvent victimes du jugement moral qui sera d'autant plus important pour les 25-35 ans qui se situent dans la tranche d'âge socialement programmée pour la maternité. Nous sommes étonnées lors des entretiens de constater qu'elles n'ont même pas besoin d'entendre les discours culpabilisants, puisqu'elles ont intégré ces normes sociales au travers d'une valorisation de la maternité dès le plus jeune âge, et se sentent d'office coupables de ne pas vouloir garder une grossesse.

La question du choix est alors parasitée par un grand nombre de considérations extérieures (pression sociale, familiale, financière...) qui ne leur permet plus de répondre à cette simple question : vous, que voulez-vous ? Il nous paraît donc important de donner la possibilité à ces femmes de se remettre au centre de leur propre désir ou non désir d'enfant.

### **IVG Médicamenteuses**

Le nombre d'IVG médicamenteuses réalisées au centre est stable. 115 femmes ont souhaité cette prise en charge cette année, 69 d'entre elles ont pu être réalisées au Planning. La méthode a fonctionné pour 68 patientes, une seule a échoué nécessitant une aspiration à l'hôpital. On observe cependant dans la répartition une diminution significative et constante sur les 4 dernières années chez les mineures. Parallèlement le nombre d'IVGM chez les femmes de plus de 25 ans augmente régulièrement. Si le nombre d'IVGM réalisé chez les mineures baisse de manière importante depuis 4 ans, le nombre de suivis de grossesse dans la même tranche d'âge, a en revanche nettement progressé (de 2 en 2013, nous sommes passées à 8 cette année). Difficile d'en tirer des conclusions permettant de faire un lien entre ces deux phénomènes, si ce n'est que la présence d'une sage-femme dans l'équipe incite peut être plus à une consultation pour ce type de demande.

## **Les projets 2015**

- **Les soirées pyjamas au lycée l'Oiselet** : Mise en place en janvier 2015 à la demande du personnel de santé scolaire et des CPE. A destination des filles internes (lycées l'Oiselet, Gambetta, et Aubry).
- **Le retour des conseillères au service IVG de l'hôpital** : Poursuite du travail avec l'hôpital, dans l'objectif de former le personnel et de proposer des permanences de Conseillères à l'Hôpital de Bourgoin.
- **Partenariat local dans le cadre du handicap** : Diverses demandes d'animations, d'entretiens individuels, ou de participation à la journée « rencontres interprofessionnelles du handicap dans le nord-Isère ».
- **Ecole primaire** : demande d'interventions pour une classe de CM2 de l'école primaire privée Notre Dame à Bourgoin-Jallieu
- **Développement du partenariat avec les missions locales du Nord Isère.**

# DONNEES STATISTIQUES

## Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF PLANNING FAMILIAL BOURGOIN JALLIEU  
 Adresse : 14 Place Albert Schweitzer - 38300 Bourgoin Jallieu  
 Nombre de lieux de consultation : 1  
 Téléphone : 04.74.28.30.22  
 Fax : 04.74.28.88.41  
 Email : [cpef.bourgoin-jallieu@laplanningfamilial38.org](mailto:cpef.bourgoin-jallieu@laplanningfamilial38.org)

## HORAIRES D'OUVERTURE

Consultations médicales		Accueil Conseillères	
Mardi	8h30 - 12h00	Lundi	9h00-16h30
Mercredi	9h00 - 12h00	Mardi	9h00-18h00
	13h30 - 17h00	Mercredi	9h00-17h00
Jeudi	13h30 - 18h00	Jeudi	9h00-18h00
Vendredi	08h00 - 09h00	Vendredi	12h00-18h00
	10h30 - 14h00		

### ▪ Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **486**

### ▪ Personnel du CPEF

Liste du personnel du centre

Noms du personnel par fonction	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0,50 ETP</b>	<b>Total : 907 heures</b>
CHEFAÏ Françoise	0,50 ETP	907 heures
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : 0,02 ETP</b>	<b>Total : 36 heures</b>
CHEFAÏ Françoise		36 heures
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 1,24 ETP</b>	<b>Total : 2250,09 heures</b>
PANARIN Catherine	0,75 ETP	1370,04 heures
ESCALLIER Evelyne	0,08 ETP	150,06 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,10 ETP	188,16 heures
SEMPE Sylviane	0,09 ETP	156,14 heures
QUENOUILLERE Sophie	0,13 ETP	241,35 heures
WENDENBAUM Métilde	0,08 ETP	144,34 heures
<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 3,72 ETP</b>	<b>Total : 6764,93 heures</b>
AMADEI Anne-Catline	0,72 ETP	1311,85 heures
BARDEAU Nicole	0,65 ETP	1174,00 heures
DIZIN GROS Florence	0,74 ETP	1341,54 heures
MACABEO Béatrice	0,74 ETP	1338,50 heures
MARECHAL Laurence	0,88 ETP	1599,04 heures
<b>Sage- Femme</b>	<b>Total : 0,09 ETP</b>	<b>Total : 161 heures</b>
CASANOVA Orlane	0,09 ETP	161 heures
Nom du médecin directeur	CHEFAÏ Françoise	
Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année	60 heures	

### ▪ Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

moins de 16 ans		16, 17 ans		18, 19, 20 ans		21 ans et plus		Non précisé		Total	
filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons
100	28	300	36	240	19	716	48	0	0	1356	131
<b>1487</b>											

## 1 - Activité médicale

### Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **4**  
Soit **15h30** heures par semaine                      Soit **713h** heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **233h**  
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

Réunions : 111,5h

Formation : 60h

Animations : 24h

Rencontres avec les partenaires : 37,5

#### ■ *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin*

Motif principal	Nombre de consultations	<u>dont</u> examen gynéco
suivi gynécologique	216	190
contraception	736	102
problème gynéco (IST, douleurs...)	87	30
Consultations pré IVG	82	80
Consultation faisant suite à une IVG	57	57
Suivi de grossesse (pré et post natal)	43	8
Autres	12	0
<b>Total</b>	<b>1233</b>	<b>467</b>
Autres (entretiens téléphoniques)	NC	

### Consultations effectuées par une sage-femme

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **1**  
Soit **3** heures par semaine                      Soit **144** heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : **31h**  
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):  
**Réunion : 23h**  
**Formation : 8h**

#### ■ *Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme*

Motif principal	Nombre de consultations	<u>dont</u> examen gynéco
suivi gynécologique	30	29
contraception	74	62
problème gynéco (IST, douleurs...)	6	4
Consultations pré IVG	1	1
Consultation faisant suite à une IVG	1	1
Suivi de grossesse (pré et post natal)	36	6
Autres	3	0
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>103</b>
Autres (entretiens téléphoniques)	NC	

Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme

Dont nombre de consultation destinées à des mineurs

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG

1384
------

305
-----

235
-----

5
---

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	moins 18 ans	18 19 20 ans	21 ans et plus	âge non précisé	Total
Filles	192	147	542	0	881
Garçons	9	1	2	0	12
				<b>Total</b>	<b>893</b>

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	jusqu'à 21 ans	21 ans et plus	Non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	328	491	0	819
Non assurés	4	5	0	9
C.M.U.	6	55	0	61
A.M.E.	0	4	0	4
Non renseigné	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>338</b>	<b>555</b>	<b>0</b>	<b>893</b>

2 - **Animations** (chiffres détaillés disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère)

3 - **Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal**

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **1074**

Dont mineurs : **408**

Dont personnes de sexe masculin : **108**

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

**Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)**

Thèmes	Nombre d'entretiens			
	Femmes	Hommes	Couples	Total
Demande d'information	74	7	1	82
Contraception	760	75	0	835
IST SIDA	74	20	0	94
Difficultés sexuelles, problèmes familiaux et difficultés personnelles	274	57	88	419
Grossesse	403	3	0	406
Violences conjugales	29	0	0	29
Autre	12	2	0	14
<b>Total</b>	<b>1626</b>	<b>164</b>	<b>89</b>	<b>1879</b>

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **1879**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **879**

Nombre de couples ayant bénéficié d'entretiens : **42**

**4. Entretiens pré et faisant suite à une IVG**

Nombre d'entretiens pré IVG	<b>152</b>
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	<b>9</b>

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : **161**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **30**

Dont rdv non honorés : **95**

**5. Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,**

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	<b>87</b>
- entretiens pré-consultations	<b>368</b>
<b>Total des entretiens</b>	<b>455</b>

## 6. Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **115**

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : **69**

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. :

> 7SA	10
Pas de place	8
Garde sa grossesse	2
Choix aspiration/autre lieu	14
Fausse couche	6
GEU	1
« disparu »	5
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>

Pour info : 1 échec

Nombre total d'entretiens : **115**

Nombre total de consultations médicales : **111**

## 7 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel) : accueil, secrétariat, réunion, relations avec les différents partenaires, toute activité qui vous semble importante et caractéristique de votre activité.

	réunion d'équipe	supervision	rencontres avec les partenaires	infos ou entretiens téléphoniques	Accueil
Durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	290	80	373	357	1190
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin...)	8 pers: 5CCF, 1méd, 1 SF, 1 secrétaire	8 pers : 5CCF, 1méd, 1 SF, 1 secrétaire	8 pers : 5CCF, 1méd, 1 SF, 1 secrétaire	8 pers : 5CCF, 1méd, 1 SF, 1 secrétaire	8 pers : 5CCF, 1méd 1 SF, 1 secrétaire
	<b>Secrétariat</b>	<b>Coordination PF</b>	<b>Formations Colloques</b>	<b>tutorat stagiaires</b>	<b>Projets non aboutis</b>
Durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	2500	207	235	240	205
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin...)	8 pers : 5CCF 1méd 1 SF 1 secrétaire	8 pers : 5CCF 1méd 1 SF 1 secrétaire	8 pers : 5CCF 1méd 1 SF 1 secrétaire	8 pers : 5CCF 1méd 1 SF 1 secrétaire	8 pers : 5CCF 1méd 1 SF 1 secrétaire
<b>Total autres activités (en heures)</b>	<b>5677</b>				

## Annexe 3- Rapport d'activité du CPEF d'Eybens

### L'équipe du centre de planification

L'équipe du centre s'est stabilisée sur les postes de conseillères et reste en mouvement sur les postes médicaux en 2014. Le centre est ouvert au public les lundis de 14h à 17h ainsi que les mercredis et les jeudis de 14h à 19h. En dehors des heures d'ouverture du centre, les conseillères peuvent proposer des temps d'entretien en fonction de leurs disponibilités.

### Le public reçu

Les nouvelles personnes reçues en 2014 représentent environ 46% de l'ensemble des personnes accueillies au centre. 22% des personnes étaient déjà venues en 2013, 11 % en 2012, 7% en 2011 et 11% entre 2008 et 2010. Il y a donc eu un renouvellement conséquent des personnes fréquentant le centre.

Les jeunes de moins de 21 ans représentaient 43% de la population reçue en 2013. Cette année, ils représentent 53% des personnes reçues. Les femmes fréquentent plus largement le centre que les hommes (80% de femmes pour 20% d'hommes).

Peu de personnes sont très précaires, la plupart des patientes ont une sécurité sociale, un entourage familial. Peu sont dans l'isolement.

### L'activité médicale

L'activité médicale est restée stable en 2014. Le nombre de patientes vues en consultation (104 en 2014 contre 107 en 2013) est sensiblement le même et le nombre de consultations a légèrement diminué (151 en 2014 contre 167 en 2013).

La permanence du jeudi après-midi a été déplacée au mercredi à la rentrée de septembre pour favoriser la venue des jeunes au centre de planification.

#### ▪ Motifs de consultations

Le principal motif de consultation reste la **contraception**. Cela représente 84 consultations sur 151 qui ont été effectuées par les médecins ou la sage-femme en 2014. La **pilule** est le moyen contraceptif le plus demandé avec 45 consultations, puis vient le **Dispositif intra utérin (DIU)** avec 22 consultations et **l'implant** avec 17.

En deuxième intention, les patientes consultent pour leur **suivi gynécologique**, soit pour une plainte gynécologie (mycoses ...) soit pour le frottis ou autres motifs. Cela représente 48 consultations. 16 personnes sont des jeunes de moins de 21 ans et 28 femmes de 40 ans et plus.

Au niveau des **sérologies IST**, elles sont majoritairement délivrées par les conseillères qui sont plus présentes au centre. 15 consultations de dépistage ont été réalisées par les médecins ou la sage-femme et 57 par les conseillères. Ces tests sont réalisés à 76,4% par des jeunes de 16 à 21 ans, suite à un rapport non protégé ou parce qu'ils s'installent dans une nouvelle relation. Les **sérologies autres que VIH** sont principalement l'hépatite B et le chlamydia.

41% des **tests de grossesse** sont réalisés par des mineures et 44% ont moins de 21 ans. Sur les tests de grossesse prescrits (24), un tiers sont réalisés et tous les résultats ont été négatifs. Sur les 18 tests urinaires effectués, un seul a été positif.

Quant aux **entretiens pré-IVG**, ils ont été réalisés par les conseillères en raison de leur plus grande présence au centre et sont au nombre de 11 avec prescription d'une échographie de datation. Sur les 11 personnes reçues, 4 étaient mineures, 3 avaient entre 18 et 21 ans, 3 entre 22 et 29 ans et 1 entre 30 et 34 ans.

### Les activités de conseil conjugal

Les conseillères conjugales et familiales travaillent en étroite collaboration avec les médecins et la sage-femme. Durant l'année 2014, le nombre d'entretiens est sensiblement identique à 2013 (327 en 2014, 333 en 2013). Il y a 137 personnes qui sont venues rencontrer les conseillères pour 147 en 2013.

La demande d'entretien concerne à 68% le domaine médical (contraception, infection sexuellement transmissible, test de grossesse, interruption volontaire de grossesse). Il représente 220 entretiens. 76% des entretiens s'adressent à des jeunes de 13 à 21 ans et 26,4% de ces demandes médicales sont faites par des jeunes hommes. C'est à l'occasion de ces demandes médicales que les jeunes filles et les jeunes garçons peuvent aussi aborder les questions relationnelles et de relations sexuelles.

La vie relationnelle constitue l'autre motif de demande d'entretiens (84). 72% sont des entretiens de personnes de plus de 21 ans et 19% des entretiens avec des hommes.

Sur les 21 personnes venues en entretien relationnel ou difficultés personnelles ou sexuelles, 15 sont des jeunes filles qui ne sont venues qu'une seule fois en lien avec cette problématique. Par contre, 6 femmes de 40 à 65 ans viennent en suivi et ont pu bénéficier de 3 à 9 entretiens.

Les entretiens de couple sont au nombre de 23 et ont été réalisés avec 7 couples différents (3 entre 22 et 28 ans et 4 entre 40 et 65 ans). Le partenariat avec la mission locale a permis à un jeune couple de rencontrer une

conseillère et de travailler pendant 8 séances sur leurs difficultés.

## Les animations

Le nombre d'animations réalisées pour l'année 2014 est de **189**.

### ▪ Les animations scolaires

Les 165 animations en milieu scolaire représentent environ 87% de l'activité de prévention collective. Les 13% restant de l'activité sont à 75% des actions de prévention menées auprès d'un public adulte sur la commune d'Eybens et sur Echirolles.

Pour favoriser ces interventions, un travail important de partenariat s'est construit et renforcé au cours de l'année. Les animations scolaires engagées en 2013 dans les différents établissements ont toutes été reconduites en 2014. Elles se sont déroulées de janvier à juin, et de novembre à décembre.

Le travail de collaboration avec les équipes éducatives s'est renforcé. Il a donné lieu à des séances en co-animation avec des enseignants au collège Louis Lumière et du lycée Marie-Curie.

**Ces séances de co-animation** permettent aux enseignants de porter un autre regard sur leurs élèves et favorisent un dialogue, une interaction différente, non plus basée sur de l'information descendante, mais sur un échange de personne à personne. Elle participe ainsi à changer la relation enseignant/élève, élève/élève.

Elles invitent également les enseignants à changer leurs représentations autour de l'éducation à la sexualité, à s'emparer peu à peu du principe d'éducation populaire, favorisant ainsi la parole pour tous, encourageant le libre arbitre et l'autonomie, contribuant à multiplier les débats, à élargir les consciences et à s'interroger sur les influences de la société, de la famille, des pairs.

Si l'enseignant peut s'imprégner des compétences de la CCF en matière de conduite de débat de groupe, celle-ci doit également s'ouvrir à la co-animation et accepter de travailler avec un professionnel qui n'aurait pas tout à fait la même façon d'aborder le sujet. Il s'agit pour la CCF de pouvoir s'enrichir de cette approche différente si celle-ci ne vient pas limiter la parole des élèves.

Par ailleurs les enseignants ont pu repérer des difficultés ou problématiques dans les classes pour des interventions ciblées, comme par exemple les stéréotypes de genre, la relation aux autres, les influences sociales ou encore l'importance du regard de l'autre. Intervenir sur des thématiques repérées par les enseignants permet de s'approcher au plus près de la réalité sociale qui se joue dans les établissements scolaires, et peut-être ainsi participer plus activement aux changements des représentations.

### ▪ Les animations autres que scolaires

Les animations auprès des adultes se sont développées sur la commune d'Echirolles dans la perspective du déménagement du centre de planification initialement prévu pour 2014.

Si elles se sont adressées plus spécifiquement à un public jeune, elles ont néanmoins été accompagnées d'un travail de collaboration avec les professionnels des différentes structures.

## Perspectives 2015

Au cours de l'année 2015, il s'agira de maintenir l'activité du centre, malgré l'incertitude de la localisation, et d'étendre le travail de partenariat.

L'augmentation de la subvention du Conseil Général, après deux années de baisse, va permettre aux conseillères du centre d'avoir un temps supplémentaire dédié au développement et à l'approfondissement de nouveaux projets d'animation.

Ainsi, les conseillères travaillent à l'élaboration d'un **projet pilote**, à l'intention d'une classe de CM1 et d'une classe de 6<sup>e</sup>. L'idée est de proposer une séance hebdomadaire **pendant 2 ans**, co-animée avec un enseignant, inspiré du *programme PRODAS*. Ce programme de prévention précoce a été testé et validé à grande échelle au Québec et adapté en France par le Planning Familial (à Marseille puis à Montpellier). Il vise à **développer et/ou améliorer la prise en compte des aspects socio-affectifs dans les apprentissages scolaires en favorisant une amélioration de l'estime de soi, de la confiance en soi des enfants ainsi que de leurs compétences relationnelles**. A travers différentes activités fondées sur la parole, l'expression de soi et de ses ressentis, (à partir de trois facteurs du développement humain que sont la conscience de soi, la réalisation de soi et les interactions sociales), ce **programme pédagogique** permet un travail de long terme avec les enfants dès le plus jeune âge (4 ans) et tout au long de la scolarité. Par ailleurs, notre partenariat avec la Mission Locale d'Echirolles se voit renforcé puisque l'équipe a souhaité nous intégrer à un programme d'accompagnement spécifique de jeunes en décrochage scolaire.

Enfin, au dernier comité de suivi du centre, en présence de représentants du Conseil Général, de la mairie d'Eybens, de la ville d'Echirolles, du Planning familial 38, il a été acté que le centre restait sur Eybens dans l'attente de nouvelles propositions de locaux de la part de la ville d'Echirolles. En effet le coût occasionné par les travaux de remise aux normes des locaux était trop élevé pour la ville. Un prochain comité de suivi est prévu pour le mois de juin.



# DONNEES STATISTIQUES

## ▪ Coordonnées du CPEF

Nom du centre : centre de planification d'EYBENS

Adresse : 29 rue Victor Hugo 38320 Eybens

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 59 37 69

Fax : 04 76 59 37 72

Email : [cpef.eybens@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.eybens@leplanningfamilial38.org)

## Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **154**

Jours d'ouverture et horaires :

- **Lundi** 14h-17h

- **Mercredi** 14h-19h

- **Jeudi** 14h-19h

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **48**

## Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein 35 h (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congrés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0,05 ETP</b>	<b>Total : 98 heures</b>
MIGUET Laure	0,02 ETP	42 heures
FERNIQUE Elsa	0,03 ETP	56 heures
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : ETP</b>	<b>Total : 4 heures</b>
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 0,14 ETP</b>	<b>Total : 261,98 heures</b>
ESCALLIER Evelyne	0,02 ETP	44,64 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,03 ETP	56,04 heures
SEMPE Sylviane	0,03 ETP	46,46 heures
QUENOUILLE Sophie	0,04 ETP	71,88 heures
WENDENBAUM Métilde	0,02 ETP	42,96 heures
<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 1,29 ETP</b>	<b>Total : 2356,20 heures</b>
HIARDOT Michèle	0,70 ETP	1281,46 heures
MARGARITO Isabelle	0,59 ETP	1074,74 heures
<b>Autres (à préciser : SF, AS, psycho, IDE...)</b>	<b>Total : 0,06 ETP</b>	<b>Total : 117,92 heures</b>
<b>Sage-femme</b>		
NOBLET Aline	0,06 ETP	117,92 heures

Nom du médecin directeur : **MIGUET Laure**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **4h**

## Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	12	43	46	90		<b>191</b>

## 1 - Activité médicale

### • **Consultations effectuées par un médecin**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine :

**1/semaine (sept- à déc) + 1/mois (toute l'année)**

Soit **84 heures** réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **14h**

- Réunion médecin : 4h

- Pharmacie : 4h

- Prépa et animation : 6h

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	27	13
Contraception	44	1
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	4	
Consultations pré IVG	0	
Consultations faisant suite à une IVG	0	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	1	
Autres	1	
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>14</b>
Autres (rendez-vous non honorés)	22	

- **Consultations effectuées par une sage-femme**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1 (de janvier à juin)

Soit 4 heures par semaine

Soit 113 heures réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultations) : 4h

- Réunion d'équipe : 2h

- Réunion CG : 2h

- **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont examens gynéco
Suivi gynécologique	21	12
Contraception	40	4
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	11	
Consultations pré IVG		
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)		
Autres	2	
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>16</b>
Autres (rendez-vous non honorés)	14	

**Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 167 (+ 44 rendez-vous non honorés)**

- Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 41

- Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 27

- Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 0

• **Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge**

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	25	22	49	0	96
Garçons	5	2	1	0	8

• **Situation sociale des consultants médicaux**

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	61	43		104
Non assurés (non ayant droit)				
C.M.U.				
A.M.E.				
Non renseigné				

**2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre** (détails des animations disponibles au secrétariat du Planning Familial 38)

• **Nombre de personnes différentes ayant bénéficié des animations scolaires**

Etablissement	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Ecole du Val	4= 2 groupes 2 séances	11	15	26
Ecole Bel Air	8= 1 groupe 4 séances, 2 groupes 2 séances	21	24	45
Ecole du Bourg	23= 1groupe 16 séances 3 groupes 2 séances 2 groupes 1 séance	36	35	71
Collège Louis Lumière	29 = 29 groupes 1séance	220	204	424
Collège Jean Vilar	39 = 39 groupes 1séance	197	149	346
Collège Les Saules	30 = 30groupes 1 séance	160	167	327
Lycée marie Curie	2 = 2 groupes 1 séance	24	31	55
Lycée Thomas Edison	13 = 6 groupes 1 séance 2 groupes 3 séances	5	57	62
IME les écureuils	9 = 3 groupes 3 séances	4	3	7
IME Clé de sol	8 = 3 groupes 2 séances 2 groupes 1 séance	13	11	24
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>691</b>	<b>669</b>	<b>1387</b>

• **Nombre de personnes différentes ayant bénéficié des animations autres que scolaires**

Etablissement	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Centre hébergement Adate	1	8		8
Banque alimentaire	7 = 1 groupe 7 séances	13	8	21
Centre culture et loisirs	1	4	1	5
Centre social Les Coulmes	6 = 1groupe 6 séances	10		10
Lieu parentalité Ricochet	3 = 3 groupes 1 séance	12		12
Mission locale	5 = 5 groupes 1 séance	41	16	57
ODPHI	1	7	3	
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>95</b>	<b>28</b>	<b>123</b>

### **3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal**

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 137

Dont mineurs : 47

Dont personnes de sexe masculin : 29

#### **• Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)**

	Femmes	Hommes	Couples
Demande d'information	8	9	0
Contraception	97	16	0
IST - SIDA	24	33	0
Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	18	9	3
Grossesse	33	0	0
Autre : violence	4	2	0
Vie relationnelle	42	9	20
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>78</b>	<b>23</b>

Soit un nombre total d'entretiens de conseil : 327 (+ 21 rendez-vous non honorés)

Dont entretiens destinés à des mineurs : 119

### **4 -Entretiens pré et faisant suite à une IVG**

Nombre d'entretiens pré IVG	11
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0
<b>Total</b>	<b>11</b>

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 11

Dont entretiens destinés à des mineurs : 3

### **5 -Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation**

	Nombre d'entretiens courts
Entretiens courts et diffusion d'information individuelle	37
Entretiens pré-consultation	0
<b>Total</b>	<b>37</b>

### **6 -Autres activités**

	Réunion d'équipe Réunion MFPF Supervision	Formation Colloque	Rencontre avec les partenaires	Secrétariat global et des différentes activités	Accueil stagiaires
Temps passé : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	140h	132h	180h	450h	20h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	2 ccf 1 médecin 1 sage-femme	2 ccf	2 ccf	2 ccf	2 ccf

# Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de St-Egrève

## L'équipe du centre de planification

En début d'année, la baisse de nos subventions à hauteur de 10.000€, a engendré une diminution des temps de travail au centre (-8h conseillères par semaine et -1h médecin par semaine). Précisons que le temps de travail « contractuel » des personnels concernés n'a pas baissé. Des heures leur ont été attribuées sur d'autres CPEF, ce qui a demandé un temps d'adaptation et un effort de réorganisation au niveau du Centre.

En Juin, l'équipe est affectée par le décès de son superviseur.

Au second trimestre 2014, l'absence de deux conseillères (en arrêt maladie pour longue durée) éprouve à nouveau l'équipe et déséquilibre le travail et les projets en cours. La coordinatrice et la gestionnaire du MFPP38 ont travaillé avec l'équipe du CPEF afin de trouver au plus vite et au mieux une solution de réorganisation : les 2 conseillères en poste, ont vu leur temps de travail augmenté afin d'assurer les permanences du centre et les engagements auprès des différents partenaires avec le renfort d'une conseillère d'un autre centre sur des temps ponctuels.

Bilan des changements mis en place au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014:

- L'augmentation du temps horaire des 2 conseillères en poste et le renfort de la 3<sup>ème</sup> CCF le mercredi après-midi, a permis une meilleure répartition des tâches. Mieux identifiée, l'équipe a gagné en réactivité et en efficacité notamment auprès des partenaires et a enregistré de nouvelles demandes d'animations.
- L'augmentation des plages horaires d'ouverture a permis la relance de l'activité. Les plages de consultation du jeudi matin et entre midi et deux, répondent à des besoins et sont utilisés par la patientèle.
- L'équipe est dans «une dynamique positive»

## Le public reçu

Le nombre de nouveaux usagers est en hausse. Nos partenaires orientent davantage vers Le CPEF et le bouche à oreille fonctionne également. Le nombre des usagers qui nous « découvrent » via Internet et notamment grâce à notre page Facebook est en nette augmentation (10 % en 2014 contre 4.5 % en 2013).

La part d'assurés sociaux, et à la CMU est tout à fait similaire à l'année passée, on constate en revanche une proportion assez importante de non assurés ; Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité française en difficultés financières, en perte de droit CMU ou simplement n'ayant pu mettre à jour leurs papiers.

Le CPEF de St Egrève accueille principalement (65%) les populations des communes du SIVOM du Néron (Saint Egrève, Saint Martin le Vinoux, Proveysieux, le Fontanil Cornillon, Quaix en Chartreuse, Mont Saint Martin). Les autres usagers viennent pour 19% de Grenoble et son agglomération - des communes de l'Isère (10%) et d'autres départements (6%) -.

## L'activité médicale

Nous constatons une nette augmentation des personnes majeures venant au CPEF pour leur suivi gynécologique (frottis, suivi annuel) ainsi que le renouvellement de leur contraception. Ce phénomène a sans doute plusieurs explications : une précarisation d'une partie de la population qui se retrouve sans mutuelle, ou en perte de droit de leur CMU, mais également une pénurie de gynécologue en ville, avec des délais de rendez-vous très longs ou «qui ne prennent pas de nouveaux patients».

Il est à noter également un nombre toujours croissant de demande de pose de DIU chez les nullipares. Il s'agit là d'une tranche de population bien particulière, entre 20 et 30 ans, qui s'est vue refuser un DIU par leur gynécologue habituel et qui s'oriente alors vers le Planning Familial, par le bouche à oreille. Cette demande a largement augmenté depuis 2013 et les procès médiatisés contre la pilule 3<sup>ème</sup> génération.

21% des consultations sont des consultations longues, dépassant la durée standard de la demi-heure; elles concernent les gestes techniques (poses de DIU, retraits d'implant), mais aussi les populations étrangères ne parlant pas français et les très jeunes patients des foyers environnants avec des cas très difficiles de situations de viol, de MST, d'addiction et une situation de signalement judiciaire.

68 % des consultations médicales sont des consultations gratuites, prisent en charge par le centre (contre 60 % en 2013)

## L'activité des conseillères

### ▪ Les animations

Le nombre d'animation est en constante augmentation depuis 2011. L'équipe a réalisé cette année 157 animations auprès des collègues et lycée du secteur ainsi que certains foyers.

Le travail avec l'Association des Paralysés de France (animations/point écoute) se poursuit et le projet

d'animations, initié en 2014, dans le cadre d'un « Cyber Café » verra sa mise en place en 2015.

Le nombre d'animations auprès de la classe ULIS du collège Chartreuse est en augmentation pour l'année scolaire 2014-2015. L'instituteur en charge de cette classe reconnaît la complémentarité de nos interventions avec le travail mis en place au quotidien par son équipe (infirmier psychiatrique du CHAI + AVS).

Il est toujours très difficile de rencontrer les classes de primaires, malgré de nombreuses démarches. Une CCF a participé à une formation PRODAS, qui nous permettra d'initier de nouvelles propositions auprès des établissements scolaires primaires.

Une des conseillères conjugales participe depuis de nombreuses années aux accueils du LAEP « la Clairière » (env. 1 par mois) ainsi qu'aux réunions et aux supervisions de l'équipe d'accueillants. L'ensemble de ses activités est pris en charge par la commune de St Egrève.

La journée « Enfance et Famille », organisée chaque année en Novembre par la Mairie de St Egrève regroupe, dans un espace parentalité, les conseillères du CPEF, une bibliothécaire de la ville et les accueillants de «La Clairière». Ainsi une collaboration privilégiée s'est instaurée. C'est un temps d'échange et de rencontre important, tant avec les partenaires institutionnels qu'associatifs de la commune. C'est aussi l'occasion pour le public, de découvrir un autre aspect de nos missions d'accompagnement à la parentalité et de nous interpeler, après coup, au centre.

#### ▪ Les entretiens de conseil conjugal

Les chiffres bruts montrent une diminution de l'activité d'entretien (738 en 2014, contre 813 en 2013). Cependant, si nous comparons le nombre d'heures effectuées par les CCF (moins 968h), nous constatons une reprise de l'activité. En effet, nous observons une hausse de la fréquentation sur les deux derniers trimestres 2014, ceci étant largement dû à la nouvelle organisation de l'équipe.

#### ▪ Les Roses Noires, le projet prend corps !

En 2013, le CPEF de Saint Egrève a initié un partenariat avec l'APASE de St Martin le Vinoux et l'association St Egrévoise « La Petite Poussée » autour d'un projet sur l'égalité homme-femme intitulé « Les Roses Noires ». En 2014, ce projet devient une réalité.

Les jeunes qui ont répondu présents, avaient été rencontrés en animations scolaires les années précédentes. En leur donnant la parole sur le thème de l'égalité homme-femme, nous visons à les installer dans une position d'acteur de leur propres choix et d'acteur de la société, afin de les responsabiliser comme individu et comme membre du corps social. Ce travail d'Education Populaire témoigne de leurs vécus. Il est complémentaire à leur enseignement formel.

In fine, la réalisation d'une vidéo, dont le but est d'engager des échanges auprès de différents publics, se finalisera en 2015. L'objectif de cet outil doit permettre de confronter des idées et de partager une vie de groupe avec d'autres individus. Nous avons l'intention de l'utiliser dans nos animations.

L'accompagnement et l'écoute des jeunes, ont contribué à alimenter la réflexion et la pratique des CCF. La co-construction de ce projet, reposant sur « l'éducation de tous, par tous et pour tous » correspond bien aux valeurs de d'Education Populaire portées par les trois partenaires :

- Le MFPP en tant que mouvement d'Education Populaire a pour objectif que les individus participent à la vie de la cité en accédant aux savoirs, à la culture et à la formation. Notre pédagogie repose sur la confiance en la capacité de chacun à mobiliser ses ressources et ses compétences et sur un accompagnement qui prend en compte l'individu dans son environnement.
- L'Apase est une association d'éducation spécialisée dont un des projets contribue à « *promouvoir une démarche de solidarité et à participer à la lutte contre les inégalités sociales* ».
- La Petite Poussée est une association *qui considère* la pratique culturelle comme levier éducatif, préventif et informatif.

#### Perspectives et projets 2015

- Reconduction des animations en place (collèges, lycée, foyers, ...)
- Reconduction des animations avec la classe Ulis et les classes de SEGPA de St Martin le Vinoux
- Nous poursuivons nos propositions de travail auprès des écoles primaires de secteur
- Travail élargi avec l'Association des Paralysés de France du Chevallon de Voreppe
- Renforcement et élargissement des interventions dans plusieurs foyers de St Martin le Vinoux, St Egrève et Voreppe
- Plusieurs interventions sont prévues au service d'accueil de jour (SAJ) et du foyer de vie de St Agnès avec l'objectif d'élaborer avec les professionnels des actions adaptées aux préoccupations des personnes en situation de handicap

- L'Afipaeim (Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels) est également concernée et un premier travail est engagé
- Nous sommes dans une phase de réflexions avec l'ensemble des professionnels de l'IME de la Gachetière pour évaluer les besoins de leurs résidents et mettre en place pour l'année scolaire 2015-2016 un ensemble de programmes
- Animations en classe GECO (Groupe Externalisé Collège de l'APF d'Eybens) au collège Barnave de St Egrève
- Animations avec des groupes de femmes ASL (Atelier Socio Linguistique) de St Egrève
- Projets avec le service culturel et la bibliothèque de St Egrève
- Projet avec la documentaliste du LEP Dolto autour des stéréotypes dans les médias
- Accompagnement de jeunes filles de l'ITEC Bois Fleuri de Corenc pour un projet dans le cadre d'une épreuve de leur Bac ST2S en lien avec le Pass' contraception mis en place par la Région
- Renforcement des liens avec les professionnels du Service Local de Solidarité de St Martin le Vinoux
- Participation au comité technique de prévention de Saint Egrève
- Participation au comité technique Parentalité de St Egrève
- Poursuite et finalisation du Projet « Roses Noires » Une soirée festive sera organisée avec le service culturel de St Egrève et un projet de cinéma en plein air avec la Mairie de St Martin Le Vinoux est évoqué
- Perspective de déménagement : Depuis le déménagement de la PMI et des AS du CG de St Egrève vers St Martin le Vinoux, l'équipe du centre de planification se trouve isolée des acteurs sociaux. Par ailleurs, ceux de la commune de St Egrève sont regroupés d'une part dans le quartier où se trouvent le Pôle Jeunesse, la MEEN, la MFR et d'autre part le quartier de la gare avec le futur centre social
- Il semblerait utile d'envisager un rapprochement du centre de planification vers l'un de ces deux pôles pour faciliter le travail partenarial, sans pour autant intégrer une de ces structures car la question de la confidentialité est essentielle dans notre mission d'accompagnement.

# DONNEES STATISTIQUES

## ▪ Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE DE SAINT EGREVE

Adresse : Immeuble le Fiè - 2 rue du 19 mars 1962 - 38120 SAINT EGREVE

Nombre de lieux de consultation : 1

Téléphone : 04 76 75 33 04

Fax : 04 76 75 40 01

Email : [cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org)

## ▪ Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **180**

Jours d'ouverture et horaires :

Du 1/01/2014 au 20/09/2014	Du 21/09/2014 au 31/12/2014
Mardi et mercredi : 15 h 00 - 19 h 00 Jeudi et vendredi : 14 h 00 - 17 h 00	Mardi : 13 h 00 - 19 h 00 Mercredi : 13 h 00 - 17 h 00 Jeudi : 13 h 00 - 17 h 30 Vendredi : 14 h 00 - 18 h 00

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **45**

## ▪ Personnel du CPEF

Noms par fonction	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0,32 ETP</b>	<b>Total : 585.03 heures</b>
SANTONI Claire	0,32 ETP	585,03 heures
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : ETP</b>	<b>Total : 12 heures</b>
SANTONI Claire	ETP	12 heures
<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 1,38 ETP</b>	<b>Total : 2520,20 heures</b>
BIANCHINI Isabelle	0,23 ETP	416,96 heures
BIBIANO Muriel	0,51 ETP	925,96 heures
BRENAC Nathalie	0,04 ETP	75,32 heures
LECORRE Stéphanie	0,49 ETP	900,01 heures

<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 0,84 ETP</b>	<b>Total : 1525.37 heures</b>
CALDEIRA Nadia	0,59 ETP	1077,54 heures
ESCALLIER Evelyne	0,04 ETP	76,39 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,05 ETP	95,76 heures
SEMPE Sylviane	0,04 ETP	79,45 heures
QUENOILLERE Sophie	0,07 ETP	122,82 heures
WENDENBAUM Météilde	0,04 ETP	73.41 heures
REUDET Anne-Claire	0,11 ETP	201,95 heures

Nom du médecin directeur : Dr Claire SANTONI

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **12 h 00**

## Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>127</b>	<b>286</b>	<b>0</b>	<b>509</b>



## 1 - Activité médicale

### Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 3  
Soit 11 heures par semaine / Soit 428 heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 95 h  
Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : Animations : 11 h 30 / travail sur projet : 1 h 30 / Réunion équipe : 10 h 30 / Réunion institutionnelles (MFPP38) : 19 h 30 / Supervision : 9 h 00 / Rencontre partenaire 15 h 00

### Nombre de consultations et d'examen cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations
Suivi gynécologique	110
Contraception	225
<i>Dont DIU / Implant (retrait, pose)</i>	48
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	117
Consultations pré IVG	31
Consultations faisant suite à une IVG	2
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	15
Autres	69
<b>Total</b>	<b>569</b>
Autres (entretiens téléphoniques)	125
Consultations non honorées par les patient-e-s	68

**Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 569**

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 92

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 53

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 1

21% de ces consultations sont des consultations longues, env. 1h (pose DIU, retrait implant, handicap, barrière de la langue, situations médicales complexes...)

#### ▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	39	53	129	0	221
Garçons	3	11	11	0	25
				<i>Total</i>	<b>246</b>

#### ▪ Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	97	111	0	208
Non assurés (non ayant droit)	2	15	0	17
C.M.U. / C.M.U.C	4	14	0	18
A.M.E.	0	0	0	0
Non renseigné	3	0	0	3

## 2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre

### ▪ Animations en milieu scolaire (internes et externes) :

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations en milieu scolaire	Temps consacré
9	1232	122	371 h 10

### ▪ Animations autres que scolaires

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations	Total temps animation + temps connexe
9	1200	19	98 h 35

### ▪ Animations non scolaires à l'intérieur du centre

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations	Total temps animation + temps connexe
4	33	16	53 h 50

TOTAL ANIMATIONS scolaires et non scolaires					
Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations en milieu scolaire	Temps préparation, planification et bilan passé en amont et en aval des animations avec les personnels d'établissement	Temps animation + temps connexe	Temps total consacré aux animations
22	2465	157	108 h 00	523 h 35	631 h 35

Détails des animations disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère

## 3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 310

Dont mineurs : 69

Dont personnes de sexe masculin : 39

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal (entretiens longs) et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

### ▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	65	16	2
- Contraception	209	36	2
- IST - SIDA	43	46	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	153	35	35
- Grossesse	31	0	0
- Autre	25	5	3
<b>TOTAL</b>	<b>526</b>	<b>138</b>	<b>42</b>

Soit un nombre total d'entretien de conseil : 706

Dont entretiens destinés à des mineurs (-18 ans) : 191

## 4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	29
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	3

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 32  
 Dont entretiens destinés à des mineurs : 0

### 5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

	Nombre d'entretiens courts
entretiens courts et diffusion d'information individuelle	246
entretiens pré-consultations	
<b>Total des entretiens</b>	<b>246</b>

### 6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse (pour les C.P.E.F. concernés)

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 15

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 8

Motifs pour lesquels les patientes n'ont pas pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : Motif le plus fréquent : grossesse supérieure à 7 semaines.

1 patiente a eu son IVGM sur un autre centre car médecin en congé sur l'unique semaine possible pour la patiente.

1 autre patiente a préféré la méthode par aspiration sous anesthésie générale.

Nombre total d'entretiens : 8

Nombre total de consultations médicales : 25

### 7 - Autres activités

	Réunion d'équipe	Supervision	Rencontres avec les partenaires	Infos ou entretiens téléphoniques	Réunions et travail institutionnels (MFPF 38)	Formation continue et conférences	Accueil stagiaire et tutorat	Participation aux CESC des établissements scolaires	Préparation / planification des animations et bilan avec les personnels d'établissement
Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	68h	45h	168h50	110h	191h	114h	27h	6h	108h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	4 CCF 1 méd 1 secrét	4 CCF 1 méd 1 secrét	4 CCF 1 méd 1 secrét	4 CCF 1 méd. 1 secrét	4 CCF 1 méd 1 secrét	4 CCF 1 méd	4 CCF 1 méd. 1 secrét	2 CCF	4 CCF

## L'équipe

L'équipe du CO se compose de 9 médecins pour 2330 heures effectives et 11 CCF pour 8706 heures effectives et d'une secrétaire médicale pour 3189 heures effectives. Le nombre global d'heures a été diminué au regard d'un transfert de subventions du CGI du CO Gambetta à l'Interquartier. Le choix a été fait de maintenir le volume horaire médical à l'identique comparativement à l'année 2013 pour éviter des délais d'attente trop long pour les rendez-vous médicaux. En conséquence, le temps CCF et secrétariat ont diminués. Malgré cette réorganisation le nombre de demi-journées d'ouverture au public est de 461 ce qui est constant par rapport aux années précédentes. L'ouverture du centre est maintenue pendant les périodes de vacances scolaires pour pallier au fait que d'autres CPEF soient fermés.

## Le public reçu

Nous observons une augmentation du nombre de personnes reçues au CO, avec une légère augmentation des consultations et une légère diminution des entretiens. C'est à mettre en relation avec la diminution de temps de travail des CCF. 10% des personnes reçues ont l'AME, la CMU ou pas de couverture sociale. Le nombre d'hommes reçus en entretien a légèrement augmenté.

22% du public reçu a moins de 18 ans ; Le nombre d'hommes reçus est de 16.3% et en légère augmentation.

## L'activité d'entretien d'information et de conseil conjugal et familial

L'équipe a réalisé 3664 entretiens, ce qui représente une baisse de 296 entretiens par rapport à l'année 2013 à mettre en relation avec la diminution d'heures évoquée précédemment. 82% de cette activité est consacrée à la planification familiale, les 18% restant sont dédiés à des entretiens individuels ou de couple plus centrés sur la vie relationnelle des personnes reçues.

### ▪ Les violences

L'analyse de notre activité nous a fait pointer un faible pourcentage d'entretiens concernant les violences. Cela ne reflète pas notre ressenti d'équipe concernant ces thématiques, car nous entendons chaque jour les récits d'une violence quotidienne et « ordinaire » au cours des entretiens, consultations et animations. Ce faible pourcentage d'entretien concernant les violences est à mettre en lien avec l'éprouvé que chaque personne reçue a de son vécu au moment de la rencontre. En tant qu'« observatoire » potentiel des violences faites aux femmes nous devons être plus vigilantes quant à notre façon d'enregistrer notre activité. Cette réflexion sur les violences nous mène à pointer la nécessité d'un travail en réseau pour pouvoir orienter au mieux ces femmes afin de ne pas surajouter d'autres violences (mauvais accueil, jugement moral, ...) à celle initialement rencontrée. Cela nous a aussi amenés à nous questionner sur la violence institutionnelle que peut rencontrer tout un chacun, dans une situation de grande vulnérabilité, tant économique, sociale que psychologique.

### ▪ Regard croisé médecin/conseillère sur l'IVG médicamenteuse

Nous nous sommes attachés à construire un protocole permettant une étroite collaboration entre médecins et CCF, afin de prendre en compte les dimensions psychologiques, sociales et médicales des femmes en demande d'IVG. Note volonté est de permettre aux femmes de prendre en charge leur santé sexuelle dans un parcours simplifié, efficace et respectueux de là où elles en sont. Quand l'éligibilité à la méthode est confirmée par le médecin, c'est aux femmes de prendre la décision finale les concernant.

L'Agence Régionale de Santé, informée de notre démarche, nous a sollicités pour mettre en place un réseau de travail sur les bonnes pratiques de l'IVG médicamenteuse. Cela va dans le sens des mesures annoncées par la Ministre de la santé visant à renforcer les dispositifs d'informations des femmes et une simplification de l'accès à l'IVG par une prise en charge globale.

## Activité médicale

Le public reçu se répartit de la manière suivante : 17% ont moins de 18 ans, 29% ont moins de 21 ans dont 2.8% sont représentés par des garçons. Les consultations se répartissent de la manière suivante : 60% des consultations concernent la contraception (cela représente 79% des consultations chez les mineures), 10,2% concerne les suivis gynécologiques essentiellement chez des femmes en situation de précarité ou de prostitution.

Certaines consultations sont longues (1h). Elles concernent les personnes en situation de grande vulnérabilité, ne parlant pas français ainsi que les poses de DIU et les IVG médicamenteuses.

L'équipe de médecins a travaillé et s'est formée, souvent avec les CCF pour une prise en charge globale et pas strictement médicalisée, sur les thèmes suivants :

- *Excision* : Auprès du GAMS et de l'Amicale du Nid. Ce travail se poursuit afin de constituer un réseau de médecins hospitaliers près à s'impliquer pour la chirurgie de réparation.

- *Transidentité* : Auprès du GEST et de l'ASSPA. Ce travail se poursuit par l'accueil des personnes concernées personnellement par ces démarches et de leurs proches pour le suivi médical et un accompagnement global. La formation auprès de spécialistes se poursuit.

- *Contraception masculine* : Ce travail nécessite d'être poursuivi.

Le Planning est aussi un lieu de stage pour les internes en médecine et les médecins en formation continue. L'équipe a été sollicitée par une association de pédiatres pour une formation sur l'accueil des adolescents au Planning Familial de Grenoble. Ces temps d'analyse et d'échange autour de nos pratiques permettent de se questionner et d'enrichir nos points de vue, et de continuer à évoluer.

Il est nécessaire d'optimiser l'utilisation de notre logiciel médical afin de faire un état des lieux sur les violences subies par les femmes.

### **Les animations collectives**

Nous avons réalisé 334 interventions ce qui représente 2976 personnes rencontrées. 147 interventions ont eu lieu en direction d'un public scolarisé du primaire au lycée. Quels que soient les groupes rencontrés, nos équipes ont le souci de s'adapter au public pour lequel les actions se mettent en place. Les intervenants favorisent la réflexion collective, l'élaboration, le non jugement et la parole au moyen d'outils et de techniques d'animation.

#### **27 animations en classe de primaire**

Ce chiffre évolue de manière importante (10 en 2013). Nous sommes sollicitées pour faire un travail avec les élèves sur le vivre ensemble, sur les discriminations, le droit à la différence, l'égalité fille/garçon. Toute démarche d'éducation à l'égalité et d'éducation à la sexualité doit intégrer, quel que soit l'âge, l'apprentissage du respect mutuel, l'égalité entre les sexes et l'acceptation des différences.

Ces interventions nécessitent du temps de préparation, de la souplesse, de la créativité dans les outils et les techniques d'animation afin de faciliter l'expression des enfants, de manière la plus libre possible.

#### **70 animations en collège**

Ce chiffre est lui aussi en évolution (55 en 2013). Bien souvent les séances sont courtes car il est difficile pour les établissements de dégager plus de temps. Nous accueillons souvent les élèves de 3<sup>e</sup> afin qu'ils connaissent les locaux, identifient les professionnel-les et la diversité des accueils au Planning.

#### **44 animations en lycée**

Ce chiffre est constant, avec des séances de 1h30 à 2h. Nous proposons aux jeunes de découvrir les locaux pour qu'ils aient une meilleure représentation de différents niveaux d'accueil au CO, mais aussi au centre de documentation. Ces temps d'échange sont l'occasion de réflexion et de questionnement collectifs.

#### **27 animations auprès de jeunes mineurs concernés par une injonction ou mesure de justice**

Ce chiffre est constant. Ces séances permettent d'aborder les relations hommes/femme, mais aussi les discriminations, le sexisme, l'homophobie, la précarité,... Cela nécessite un important travail de préparation entre les intervenants et implique de fréquents réajustements.

#### **42 animations auprès de personnes en situation de handicap**

En augmentation par rapport à l'année dernière (2013 : 32). Ces interventions ont plusieurs objectifs : permettre un espace de parole sur les questions liées au corps et à la vie affective, un travail sur les représentations sur la sexualité, la violence, le masculin et le féminin, ainsi qu'un travail pour développer la capacité à faire des choix en tenant compte de l'autre et de soi. Souvent le travail entamé avec les institutions se prolonge d'année en année, permettant un travail approfondi avec les résidents ainsi qu'un travail de co-formation.

### **Un projet sur une année : Espace 600 et établissements scolaires**

Depuis deux ans nous sommes engagés avec d'autres partenaires dans un projet porté par les Veilleurs et l'Espace 600. Ce projet a pour thématique la construction de l'identité sexuée, les représentations du féminin et du masculin, les normes créées par la société, les rôles qui nous sont socialement assignés et plus généralement, ce qui fait qu'on se sent fille, garçon,...

Ces thèmes qui alimentent le débat, se retrouvent dans les échanges avec les personnes que nous rencontrons ou que nous accueillons.

Ce projet s'est organisé autour de plusieurs créations artistiques, au cours desquelles nous avons participé par des débats. Puis des temps de réflexion se sont déroulés autour de travaux d'élèves, d'expositions, afin de déconstruire les stéréotypes.

L'année s'est terminée autour du spectacle « Mon frère, ma princesse » qui rejoint nos engagements, nos questionnements, nos combats : En quoi naître fille ou naître garçon nous détermine à être ce que nous sommes? Quelle liberté avons-nous réellement à nous définir et à nous sentir fille ou garçon? Quelle liberté nous laissons-nous? Et quelle liberté laissons-nous aux autres d'affirmer une identité qui n'est pas celle que la nature semble leur avoir confiée? Comment les normes sociales, familiales et culturelles que nous avons intégrées conditionnent notre capacité à accepter l'Autre dans sa différence ?

La violence que crée ce débat révèle à quel point ces normes restent profondément intégrées.

# DONNEES STATISTIQUES

## ▪ Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification de GAMBETTA

Adresse : 30 boulevard Gambetta - 38000 Grenoble

Nombre de lieux de consultation : un site

Téléphone : 04.76.87.94.61

Fax : 04.76.87.72.70

Email : secretariat@leplanningfamilial38.org

## ▪ Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : 461 demi-journées

Jours d'ouverture et horaires :

lundi : 9h-19h

Mardi : 12h30-19h

Mercredi : 9h-19h

Jeudi : 9h-17h30

Vendredi : 9h-17h30

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : 52 semaines

## ▪ Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 1,28 ETP</b>	<b>Total : 2330,33 heures</b>
BRUNET Anne	0,45 ETP	815,7 heures
FINKEL Aurélie	0,04 ETP	65,18 heures
GERVASONI Anne	0,04 ETP	78,27 heures
JEANNET Eva	0,06 ETP	102,27 heures
LEHODEY Pierre-Yves	0,08 ETP	140,76 heures
MIGUET Laure	0,07 ETP	134,04 heures
PERRET Nicolas	0,18 ETP	319,54 heures
SANTONI Claire	0,20 ETP	364,24 heures
SINSARD Sophie	0,14 ETP	258,33 heures
<b>Total</b>	<b>1,25 ETP</b>	<b>2278,33 heures</b>
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : 0,03 ETP</b>	<b>Total : 52 heures</b>
LEHODEY Pierre-Yves	0,03 ETP	52 heures
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 1,75 ETP</b>	<b>Total : 3189,49 heures</b>
DURA Carine	0,93 ETP	1690,08 heures
ESCALLIER Evelyne	0,14 ETP	250,59 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,17 ETP	314,11 heures
SEMPE Sylviane	0,15 ETP	277,26 heures
QUENOUILLE Sophie	0,22 ETP	402,99 heures
WENDENBAUM Métilde	0,13 ETP	245,04 heures
<b>Total</b>	<b>1,75 ETP</b>	<b>3180,07 heures</b>
<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 4,78 ETP</b>	<b>Total : 8706,13 heures</b>
BASILE Franca	1,00 ETP	1820 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,34 ETP	613,5 heures
BRENAC Nathalie	0,10 ETP	173,02 heures
CARRIER Christèle	0,56 ETP	1010,21 heures
COIGNET Anne	0,80 ETP	1457,29 heures
CRET Pascale	0,50 ETP	906,14 heures
GUILLAUD Bernadette	0,54 ETP	990,46 heures
LAGRANGE Mélanie	0,09 ETP	156,98 heures
POZO Delphine	0,78 ETP	1422,53 heures
REUDET Anne-Claire	0,00 ETP	0 heures
ROGER Martine	0,09 ETP	156 heures
<b>Total</b>	<b>4,78 ETP</b>	<b>8706,13 heures</b>

Nom du médecin directeur : Pierre-Yves Lehodey

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 69 h

## Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	129	559	896	1609	0	3193

### 1 - Activité médicale

#### Consultations effectuées par un médecin

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 9.....

Soit ...43..... heures par semaine                      Soit .....1581..... heures réellement effectuées sur l'année

- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : 322

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...)

Réunions : 42h

Supervision : 30h

Accueil interne et stagiaire : 106h

Formation continue : 38h

Suivi et informations téléphoniques : 76h

Partenariats : 30h

- Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin

Motif principal	Nombre de consultations
Suivi gynécologique	293
Contraception	1721
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	437
Consultations pré IVG	225
Consultations faisant suite à une IVG	25
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	80
Autres	95
<b>Total</b>	<b>2876</b>
Autres (entretiens téléphoniques)	920

Consultations non honorées : 398

#### Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 2876

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 449

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 355

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 5

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	282	488	925	0	1695
Garçons	9	12	27	0	48
				<i>Total</i>	1743

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	740	843		1583
Non assurés (non ayant droit)	9	49		58
C.M.U.	12	67		79
A.M.E.	2	7		9
Non renseigné	4	10		14

## 2 - Animations (détails disponibles au secrétariat de l'association)

### 3- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 2339

Dont mineurs : 603

Dont personnes de sexe masculin : 380

#### ▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	161.....	103.....	2.....
- Contraception	1064.....	11.....	1.....
- IST - SIDA	355.....	244.....	4.....
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	308.....	55.....	108.....
- Grossesse	559.....	4.....	3.....
-violences	78.....	3.....	2.....
<b>TOTAL</b>	<b>2525.....</b>	<b>420.....</b>	<b>120.....</b>

Soit un nombre total d'entretiens de conseil : 3065

Dont entretiens destinés à des mineurs : 969

#### 4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	585
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	14

Soit un nombre total d'entretiens pré et post IVG de : 599

Dont entretiens destinés à des mineurs : 40

#### 5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(Ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement physique - non téléphonique)

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	102
- entretiens pré-consultations	29
<b>Total des entretiens</b>	<b>131</b>

#### 6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 140

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 117

Nombre total d'entretiens : 140

Nombre total de consultations médicales : 226



## 7- Autres activités

	Réunion équipe	Réunion médecin CCF	Supervision	Rencontres avec les partenaires, travail en réseau, réunions institutionnelles	Infos ou entretiens téléphoniques	Accueil sur les permanences sans rdv pour public	Formation	Tâches administratives	Accompagnement stagiaire	MDA
Temps passés : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	828 h	64 h	150 h	960 h	573 h	1809 h	383 h	2089 h	415 h	100 h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	8 CCF 1 MED 1 SEC	8 CCF 5 MED	8 CCF 2 MED	8 CCF 3 MED	8 CCF 7 MED	8 CCF 7 MED	8 CCF 7 MED 1 SEC	Toute équipe	Toute équipe	1 CCF

Sont inclus dans ce tableau les temps des médecins, également comptabilisés dans la rubrique « activité médicale ».

## Annexe 6 - Rapport d'activité du CPEF du Moyen Grésivaudan

Pour cette année 2014, l'activité s'est fortement développée à travers un renforcement des partenariats déjà existants, particulièrement auprès des différents établissements scolaires et autres structures éducatives et sociales. Ceci a engendré un afflux de demandes tant en animations qu'en entretiens et consultations.

Un projet spécifique, financé par la Communauté de Communes, s'est concrétisé auprès du public des saisonniers à la station de ski de Prapoutel les 7 laux.

Nous restons en lien avec les deux autres centres de planification du territoire du Grésivaudan qui sont le DOUZE à Meylan et AGATHE à Pontcharra afin de coordonner nos actions.

### L'équipe

En 2014, l'équipe est composée de : 1 médecin, 4 conseillères conjugales et familiales et une secrétaire comptable.

Compte tenu de la réduction de la subvention du Conseil Général allouée en 2014, le centre a été fermé les lundis du 1er avril au 31 août 2014. Une réouverture les lundis a été rendue possible par l'octroi d'une subvention complémentaire de la Communauté de Communes en septembre 2014.

### Horaires d'ouverture au public

De janvier à mars et de septembre à décembre 2014

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
9h à 12h	13h à 17h	14h à 19h	12h30 à 17h30

### Le public reçu

Le public accueilli est majoritairement constitué de jeunes scolarisés et étudiants (51%) ainsi que de salariés (30%). La tranche des 15-18 ans représente 30 % des personnes reçues.

Globalement, nous constatons une évolution vers un public principalement féminin et plus âgé que les premières années d'ouverture, même si les hommes viennent de plus en plus.

### L'activité médicale

En 2014, les consultations médicales ont été assurées par un médecin présent 5h, les mercredis et jeudis.

Cette année encore l'activité est en progression, toujours dans cette même dynamique positive que nous constatons depuis 3 ans ! Nous avons accueilli 123 nouvelles personnes en 2014 pour 84 en 2013 ! Cette évolution nous semble directement en lien avec le travail fourni en amont par les animations des CCF.

La principale activité est toujours due aux demandes de contraception et de leurs suivis pour une population jeune. On constate encore l'augmentation du public des plus de 21 ans, 34% en 2014 contre 29% en 2013.

Viennent ensuite les demandes de dépistage d'IST, quelques suivis de grossesse, ainsi que des suivis gynécologiques de femmes plus âgées, certaines en situation de grande précarité sociale et/ou psychologique.

Les IVG médicamenteuses ne sont pas proposées à Crolles.

La plupart des consultations sont non payantes du fait de la gratuité pour les moins de 21 ans d'une part et de l'application du tiers payant dans la grande majorité des autres cas.

On note une progression des demandes de pose de DIU pour les jeunes filles nullipares et un « repérage » certain par les autres médecins de la vallée pour la prise en charge de leur patiente pour la pose des DIU.

### Les activités de conseil conjugal

En 2014, le nombre d'entretiens de vie relationnelle n'a cessé de croître pour atteindre 626 (contre 516 en 2013). Les hommes venant seuls sont davantage présents et demandent un suivi régulier également.

Les jeunes filles mineures représentent 52% du public reçu alors que les femmes de plus de 35ans, 16,3%.

Il est à noter que les entretiens de planification familiale tels que la contraception, les tests de grossesse IST-SIDA, IVG ont diminué, ils représentent 41% de notre activité en 2014. Les hommes viennent souvent pour un dépistage IST.

Nous avons reçu 158 personnes (92 en 2013) en difficulté (personnelles, conjugales, familiales, sexuelles et de violence) qui ont généré 258 entretiens dont 47 pour des problématiques de violence.

La croissance du nombre des entretiens de suivi de couple (+54%) se poursuit, tandis que le nombre d'entretiens familiaux reste stable.

Le nombre d'animations collectives reste constant, 184 (contre 188 en 2013). Nous intervenons dans 4 collèges, deux lycées, une Maison Familiale Rurale, une mission locale, une Maison des jeunes, un Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes et un centre socio-culturel.

Nous constatons de plus en plus de situations de violence et de harcèlement dans les établissements scolaires. Nos animations s'orientent en fonction des demandes de nos partenaires et de plus en plus vers un public plus fragile comme l'IMP DE Theys, l'ITEP de la Terrasse, les classes SEGPA en collège et une CLISS en primaire.

De nouveaux liens ont été créés avec des partenaires, l'APASE, ADF 38, le POPS, le SAISPRO, l'association APMV (Action Promotion Milieu Voyageurs), le Secours Populaire et AGARO.

Cette année, suite à la demande de la Communauté de communes et après une phase d'étude, nous avons mis en place un projet de prévention auprès des travailleurs saisonniers qui s'est concrétisé par des permanences de CCF à la station de ski de Prapoutel les 7 Laux. Pour ce projet, nous avons travaillé en lien avec l'IREPS, l'ODPS, la Gendarmerie ainsi qu'avec les acteurs de la station de ski.

Les formations suivies (PRODAS, ACC) par certaines conseillères sont essentielles pour accompagner le public en entretien comme en animation.

En accueillant deux stagiaires, nous nous sommes rendues disponibles pour transmettre des compétences et des valeurs essentielles à des jeunes professionnelles.

### **Perspectives**

Pour 2015, nous reconduirons les partenariats existants en développant nos actions de prévention auprès des établissements scolaires et du public vulnérable.

En juin 2015, un déménagement de l'antenne du centre d'information et de prévention de Lancey vers Villard Bonnot est prévu. Des créneaux pour des rendez-vous de consultation médicale seront alors mis en place pour le public situé sur la rive gauche du Grésivaudan.

Une étroite collaboration avec le Secours Populaire et l'association AGARO sera facilitée du fait de notre proximité dans les mêmes locaux.

### **Conclusion**

Avec seulement quatre années d'existence, nous constatons que nous sommes de mieux en mieux repérés dans la vallée du Grésivaudan. Les partenaires avec lesquels nous travaillons apprécient notre collaboration et de nouvelles structures nous contactent encore.

Cette année, les activités se sont toujours bien développées et les objectifs chiffrés ont été largement dépassés. Nous apprenons au moment de la finalisation de ce rapport d'activité, que le Conseil Général de l'Isère augmente la subvention allouée pour 2015 par rapport à celle versée en 2014. Cette décision nous permettra de maintenir l'ouverture au public les lundis tout au long de l'année et de continuer, autant que faire se peut, à répondre aux demandes croissantes de nos partenaires et de la population.

# DONNEES STATISTIQUES

## ▪ Coordonnées du CPEF

Nom du centre : CPEF du GRESIVAUDAN  
Adresse : Espace Belle Etoile - 43 rue Henri Fabre - 38920 Crolles  
Nombre de lieux de consultation : un site  
Téléphone : 04 76 13 39 51  
Fax : 04 76 13 43 70  
Email : [cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org)

## ▪ Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées): 178 ½ journées

### Jours d'ouverture et horaires : Ouverture au public :

#### Du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 29 mars 2014

Lundi de 9h à 11 h  
Mardi de 13h à 17h  
Mercredi de 13h à 19h  
Jeudi de 12h30 à 17h30  
Soit 19 heures semaine

#### Du 31 mars au 31 août 2014

Mardi de 13h à 17h  
Mercredi de 13h à 19h  
Jeudi de 12h30 à 17h30  
Soit 17 heures semaine

#### Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2014

Lundi de 9h à 12 h  
Mardi de 13h à 17h  
Mercredi de 13h à 19h  
Jeudi de 12h30 à 17h30  
Soit 20 heures semaine

### Nombre de semaines d'ouverture dans l'année :

52 semaines avec les fermetures suivantes : mercredi 12/03/14, jeudi 13/03/14, mercredi 30/04/14, mardi 3/6/14 de 14h à 16h, mardi 28/10/14, du lundi 29/12 au mercredi 31/12/14 inclus.

## ▪ Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0.28 ETP</b>	<b>Total 507.96 heures</b>
DUTHEIL Sylvie	0,28 ETP	507,96 heures
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : 0.006 ETP</b>	<b>Total : 12 heures</b>
DUTHEIL Sylvie	0.006 ETP	12 heures
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 0,73 ETP</b>	<b>Total : 1332,23 heures</b>
CANNIE Anne-Sophie	0,50 ETP	909,96 heures
ESCALLIER Evelyne	0,04 ETP	72,02 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,05 ETP	90,24 heures
SEMPE Sylviane	0,04 ETP	74,90 heures
QUENOILLERE Sophie	0,06 ETP	115,83 heures
WENDENBAUM Métilde	0,04 ETP	69,28 heures
<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 1,70 ETP</b>	<b>Total : 3087,90 heures</b>
BRUYERE Anne-Marie	0 ETP	0 heures
CANS Annie	0,36 ETP	664,04 heures
DELBOS Marie	0,46 ETP	831,08 heures
HEILLIETTE Nadine	0,75 ETP	1367,64 heures
MARTIN ULUDAG Marie-Claire	0,09 ETP	158,14 heures
ROUHAN Aurore	0,04 ETP	67 heures

Nom du médecin directeur : Docteur SYLVIE DUTHEIL

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : 29 heures

▪ **Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge**

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	46	91	74	154	0	365

**1 - Activité médicale**

**Consultations effectuées par un médecin**

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 2 demi-journées  
- mercredi 14/19 heures et jeudi 12h30 / 17h30  
Soit 10 heures par semaine / Soit 420 heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... ) :
  - ◇ ACCUEIL CCF stagiaire= 10 heures
  - ◇ ANIMATIONS = 4 heures
  - ◇ SUPERVISION : n'y participe pas
  - ◇ PHARMACIE = 12 heures
  - ◇ LABORATOIRE = 2 heures
  - ◇ RENCONTRES PARTENAIRES = 8 heures
  - ◇ REUNION D'EQUIPES = 36 heures
  - ◇ REUNION MEDECIN = 5 heures
  - ◇ ADMINISTRATIF (PLANIFIA saisie) et appels téléphoniques hors patients(es): 48 heures

Total : 125 heures

▪ **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'examens gynéco
Suivi gynécologique	72	40
Contraception	271	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	34 ♀ 19 ♂	
Consultations pré IVG	16	
Consultations faisant suite à une IVG	1	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	13	
Autres	3 ♀ 1 ♂ 1 couple	
<b>Total CONSULTATIONS</b>	<b>431</b>	
<b>Autres (entretiens téléphoniques)</b>	<b>36</b>	
<b>Consultations - RV pas venus, pas prévenus</b>	<b>32</b>	

**Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin de : 431 consultations (sans téléphoniques)**

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 168 = 161♀+7♂ sur 92 personnes

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception :

126 ♀ sur 67 personnes ♀

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 5 sur 3 personnes

▪ **Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge**

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	85	65	74	0	224
Garçons	7	4	8	0	19
				<i>Total</i>	<b>243</b>

▪ **Situation sociale des consultants médicaux**

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	3	54		57
Non assurés (non ayant droit)	138	34		172
C.M.U.		7		7
A.M.E.				
Non renseigné				
Autres		7		7

**2 - Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre** (détails disponibles au secrétariat de l'association)

**Nombre de personnes différentes ayant bénéficié des animations scolaires**

Etablissement	Commune	Niveau	Toutes les classes d'un même niveau	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Ecole Primaire Les Cascades	Crolles	CLISS		4	3	3	6
Collège Simone de Beauvoir	Crolles	6/4/3èmes	Oui	22	141	150	291
Collège la Moulinière	Domène	4èmes et Classe SEGPA	Oui	18	100	101	201
Arbre à Palabres	St Ismier	De la 6 <sup>ème</sup> à la 3ème	Animation sur base volontariat	3	8	5	13
Collège Belledonne	Villard Bonnot	6/4/3èmes	Oui	31	207	204	411
Collège Icare	Goncelin	3èmes	Oui	9	54	60	114
Lycée Marie Reynoard	Villard Bonnot	2ndes	Oui	14	122	104	226
Lycée Horticole	St Ismier	BP1 BP2 CAPA1 CAPA 2 BAC 1 2 <sup>nde</sup> Pro	Oui	8	21	103	124
<b>TOTAL</b>				<b>109</b>	<b>656</b>	<b>730</b>	<b>1386</b>

**Nombre de personnes différentes ayant bénéficié d'animations autres que scolaires**

Etablissement	Commune	Niveau	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
CFPPA (Centre formation prof. pour la promotion agricole)	St Ismier	Animations sur tous niveaux	6	1	68	69
Maison Familiale Rurale	Crolles	Animation sur toute la structure	19	11	185	196
Forum des Associations	Villard Bonnot		1	15	5	20
Forum des Associations	Crolles		1	20	8	28
Centre Social	Bernin	Animations sur un groupe de femmes	2	3	0	3
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique		Animations auprès	6	3	3	6

	La Terrasse	d'enfants selon la demande éducative				
Centre Social	Brignoud	Animation auprès des jeunes en soutien scolaire	2	10	6	16
Mission Locale	Crolles	Jeunes de 16 à 25 ans	3	12	20	32
Association La Farandole	Domène	Association Accueil Parents Enfants	2	21	9	30
Institut Médico Pédagogique Le Barioz	Crolles	En fonction de la demande éducative	18	9	12	21
PRAPOUTEL	Les 7 Laux	Réunion d'accueil saisonniers	157	34	123	157
<b>TOTAL</b>			<b>64</b>	<b>139</b>	<b>439</b>	<b>578</b>

### Nombre de personnes différentes ayant bénéficié d'animations à l'intérieur du centre

Etablissement	Commune	Niveau	Toutes les classes d'un même niveau	Nombre séances	Nombre de filles vues 1 seule fois	Nombre de garçons vus 1 seule fois	Nombre total de personnes vues 1 seule fois
Collège Simone de Beauvoir	Crolles	3èmes	Oui	12	70	86	156
Maison Familiale Rurale	Crolles			1	2	5	7
Institut Médico Pédagogique Le Barioz	Crolles			1	8	13	21
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	La Terrasse			6	2	4	6
<b>TOTAL</b>				<b>20</b>	<b>82</b>	<b>108</b>	<b>190</b>

### **3 – Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal**

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF :

221♀ + 29♂ + 24 couples + 3 familles (12 personnes) = 310 personnes

Dont mineurs : 175 mineurs

Dont personnes de sexe masculin : 29♂ indiv + 24 (♂couple) + 1 père de famille et 3 enfants ♂ (famille)

#### ▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples + Familles
- demande d'information	10	5	1 COUPLE
- Contraception	151	0	0
- IST - SIDA	19	16	0
			19 COUPLES

- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	25	7	2 FAMILLES
Grossesse	41	0	1 COUPLE
- AUTRES : Vie relationnelle, violences	158	33	113 COUPLES 1 FAMILLES
<b>TOTAL</b>	<b>404</b>	<b>61</b>	<b>137</b>

Soit un nombre total d'entretiens de conseil : **602** entretiens longs.  
Dont entretiens destinés à des mineurs : **171** entretiens destinés à 100 mineurs  
**NOTA : Rendez- vous d'entretiens pas venus, pas prévenus= 18**

#### 4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	21 sur 10 personnes
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	3 sur 3 personnes

Soit un nombre total d'entretiens pré et post IVG de : **24**  
Dont entretiens destinés à des mineurs : 8 = 7 pré sur 3 dossiers et 1 post

#### 5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'info individuelle	33
- entretiens pré-consultations	16
<b>Total des entretiens</b>	<b>49</b>

#### 6- Autres activités

	Réunion d'équipe + supervision	Rencontres avec les partenaires	Infos ou entretiens téléphoniques	Recherche/ Veille Documentaire	Administratif	Formations	Accueil Stagiaire
Temps passé : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	288 heures	156 heures	52 heures	34 heures	236 heures + 909 heures de temps de secrétaires	112 heures	80 heures
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin, secrétaire)	4 CCF et parfois médecin + secrétaire	4 CCF + médecin + CCF	4 CCF + médecin (hors secrétaire)	4 CCF	4CCF + médecin + secrétaire	4CCF + médecin	4 CCF + MEDECIN



# Annexe 7- Rapport d'activité Grenoble Inter-quartiers

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

## Constats 2014 :

L'année 2014 a été marquée l'augmentation des heures sur les postes des conseillères conjugales et la création de « binômes ». En février 2014, l'équipe de 4 conseillères (CCF) en place s'est renforcée par l'arrivée d'une seconde CCF sur chaque secteur pour un total de 26 heures de temps CCF par semaine et par secteur.

Cette réorganisation n'a pas été facile à mettre en place et a exigé une réelle gymnastique pour :

- trouver une coordination par secteur (avec des horaires différents et parfois minimes)
- trouver une cohésion d'équipe avec un plus grand nombre de CCF dont les emplois du temps se croisent...

La création des binômes de CCF a permis d'élargir notre champ d'action vers des partenaires pas ou peu abordés jusqu'à présent - par manque de temps et de disponibilité. Nous avons renforcé des interventions à l'échelle des secteurs en favorisant une stratégie de contact et de mise en œuvre d'objectifs plus précis et plus globaux. Le temps lié à cette concertation et à ce fonctionnement a, de fait, fortement augmenté pour les 2 conseillères sur chaque secteur.

Notre volonté de travailler en transversalité pour favoriser la cohésion de l'équipe inter-quartiers reste en 2014 très fragile compte tenu de l'incompatibilité des emplois du temps de chacune mais retient toute notre attention et est à l'étude pour 2015.

### 1. L'activité médicale

**565 consultations** médicales ont été réalisées en 2014 (hors chiffres Mistral - centre de santé AGECSA).

L'activité médicale des Centres de Planification et d'Education Familiale de l'Inter-Quartiers s'est stabilisée en 2014 par rapport à l'année précédente avec un seul médecin par antenne, à Teisseire, Prémol et Abbaye (mis à part un remplacement de congé maternité pour la fin d'année à Prémol), entre 4h à 6h hebdomadaires.

En revanche, depuis janvier 2014, le Centre Vieux Temple n'a plus de médecin.

L'activité médicale du centre de Mistral est gérée par les médecins de l'AGECSA (statistiques à part).

**L'âge des personnes reçues** (par les CCF et/ou médecins) : le centre de Teisseire n'a reçu que 5 % de personnes de moins de 20 ans alors qu'à l'Abbaye ou à Prémol, elles représentent 20 % des personnes reçues en entretien et/ou en consultation.

Force est de constater que les patientes vues lors des consultations médicales sont âgées majoritairement de 21 ans ou plus sur l'Inter-Quartiers (quasi 90 % pour les 3 centres). Sur toute l'année et pour les 3 centres, seuls 2 hommes ont été reçus en consultation médicale.

**Les motifs de consultations** dans les 3 centres (hors Mistral) se sont un peu modifiés par rapport à l'année dernière, conséquence probable de la présence du même médecin tout au long de l'année sur chaque centre. Il y a une nette augmentation des consultations pour suivi de grossesse (15 % et 16 % respectivement pour Prémol et Teisseire, 5% pour l'Abbaye) pour lesquelles un rapport de confiance dans la durée a pu s'installer.

Dans les 3 centres, les consultations se répartissent à peu près de la même manière : 1/3 de suivi gynécologique, 1/3 de contraception et 1/3 de problèmes gynécologiques. Les consultations pour IVG sont quasi nulles (sauf à Mistral) en raison d'une présence 1 fois/semaine des médecins sur les centres de l'IQ.

Notons cette année, + 8 à 15 % de « consultations » téléphoniques correspondant à des appels pour des suivis, des résultats, des prescriptions de traitements ou d'ordonnances que les patientes viennent ensuite récupérer.

Il ne s'agit pas de réelles consultations mais d'un temps non négligeable pour les médecins en plus des consultations.

Reste un grand nombre de consultations non honorées et le plus souvent non prévenues (20% des consultations à Teisseire, 25% à Prémol et 34% à l'Abbaye) pour lesquelles les médecins sont mobilisés au détriment d'autres actes.

**La prise en charge des patient-e-s** : il y a une augmentation de consultations de non assurés sociaux (moins de 3% l'an dernier et de 7 à 14 % selon les centres cette année), toujours très peu d'AME (moins de 2%) et un nombre de CMU qui diffère selon les centres (27% à Prémol et 29% à l'Abbaye mais une majorité avec 57% de CMU à Teisseire).

En dehors des chiffres et statistiques, il paraît important de rappeler que, devant la recrudescence des consultations de femmes non assurées sociales, le **Planning Familial** leur permet une prise en charge gynécologique globale. Il s'agit par exemple de femmes migrantes et/ou arrivées récemment en France ou simplement en rupture

avec la société qui ont cependant besoin de soins, parfois de façon urgente. Par ailleurs, la majorité des femmes consultant au Planning dans l'IQ viennent adressées par leur médecin traitant avec ou sans courrier de leur part. En effet dans les quartiers, beaucoup de médecins sont des hommes ne faisant pas eux-mêmes ou n'étant pas à l'aise avec les consultations de gynécologie. Les femmes peuvent être aussi souvent gênées de faire leur suivi gynécologique avec leur médecin traitant, homme, et qui suit toute la famille.

Par conséquent, parmi les raisons expliquant le choix des femmes à venir consulter au Planning, notons l'**absence de gynécologues de ville** dans les quartiers. Les femmes disent apprécier la **proximité de nos antennes** situées dans les MdH, soulignant leurs difficultés de transport, d'emploi du temps avec des enfants à aller chercher et emmener à l'école limitant les possibilités d'horaires de rendez-vous, etc... sans compter le **décalage de prise de rendez-vous** avec un gynécologue en ville (lorsque il/elle reçoit encore des nouveaux patients) qui peut atteindre plusieurs mois (ce qui ne peut fonctionner pour les problèmes gynécologiques courants). Il en va de même pour l'hôpital où les rendez-vous sont peu nombreux et avec beaucoup de délai, celui-ci étant réservé aux pathologies plus graves ou en seconde intention.

Les femmes trouvent aussi au Planning une **disponibilité et une confiance** qu'elles ne retrouvent pas toujours avec les gynécologues ou les médecins en ville (aide à la prise de rendez-vous, explication des ordonnances avec des patientes qui souvent ne parlent pas bien le français, etc...). En effet, les consultations sont d'une demi-heure au Planning, ce qui n'est pas possible à réaliser en médecine de ville et libérale.

Un certain nombre de patientes sont satisfaites d'être entourées de **conseils concernant leur contraception**. En effet, bon nombre de médecins généralistes ne posent pas d'implant ou de stérilet ou tout simplement ne sont pas suffisamment informés des réalités qu'offrent tous les moyens de contraception.

Toutes ces raisons donnent un sens à l'existence des antennes du Planning Familial dans les quartiers.

Cette situation risque de perdurer voire s'aggraver dans les années à venir car on continue d'assister à une pénurie croissante des médecins de ville - avec départs en retraite non remplacés-, une moindre formation des gynécologues de ville dont la profession sera bientôt quasi seulement hospitalière et surcharge des hôpitaux, une augmentation des assurés sociaux bénéficiant de la CMU et qui se voient parfois exclus pour des consultations auprès de spécialistes).

## 2. L'activité de Conseil Conjugal et familial

304 entretiens ont été menés en 2014.

Un certain nombre de paramètres sont communs aux MDH, notamment la fréquentation limitée par les jeunes qui peuvent craindre d'être vus par une connaissance (famille, voisins, amis). On sait combien la confidentialité est importante sur les sujets autour de la vie affective et amoureuse... et d'autant plus à cet âge-là. Probablement pour les mêmes raisons, il y a très peu de demandes autour de la contraception, des pilules du lendemain ou des tests de grossesse. Cependant, les quelques jeunes qui se rendent jusqu'à nos permanences viennent de structures de proximité dans lesquelles nous intervenons. Ils ont appris à nous connaître et le lien de confiance tissé petit à petit permet alors ces rendez-vous. Il est donc nécessaire de faire visiter nos CPEF pour certaines classes afin d'être repéré et ainsi identifié pour la suite.

Le public reçu en entretien est majoritairement féminin et âgé de + de 21 ans. Cette année encore, un motif récurrent de souffrance psychologique vécue par des femmes est à noter et plus particulièrement autour des violences faites aux femmes (mariage forcé, violences économiques, isolement social, crise et séparation de couple..). La nature de ces demandes requiert du suivi et de l'accompagnement sur plusieurs séances (jusqu'à 6 à 10 suivis par personne). La proportion de couple est également en augmentation due au meilleur repérage par nos partenaires sur nos missions de conseil conjugal.

## 3. Animations et Actions partenariales :

299 animations collectives ont été conduites en 2014.

Les CCF interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur (écoles primaires, collèges et lycées de proximité) de façon ponctuelle sur des séances d'éducation à la sexualité en co-animation la plupart du temps avec l'infirmière scolaire ou l'assistante sociale ou un professeur formé à ce type d'intervention ou de façon plus pérenne avec des actions telles que la **participation active au collectif «mieux vivre ensemble» et le projet Respect** (Lycée Louise Michel).

Les objectifs, les contenus et les outils utilisés lors de toutes les séances d'animations sont différents en fonction de l'âge du public mais également des professionnel-le-s de chaque lieu. La nouveauté cette année est le travail effectué auprès des écoles primaires par le biais du **programme PRODAS**. Une formation en amont a été mise en place par le Planning Familial 38 en collaboration avec la Ville de Grenoble, visant des animateurs périscolaires,

des éducateurs ainsi que des conseillères du Planning. Des séances, animées conjointement par une CCF/un animateur ont été proposées dans le cadre du périscolaire auprès d'enfants du CP au CM2, durant les derniers mois de l'année scolaire. Malgré la pertinence de ce programme, nous avons pu constater avec l'ensemble des intervenants que le temps périscolaire est incompatible avec la méthodologie en œuvre, même si quelques bénéfices ont été constatés par les enseignant-e-s pour les enfants appréhendés.

Des actions en lien avec la parentalité ont été menées, en particulier autour d'un café des parents et également par la participation à des lieux d'accueil et d'écoute parents/enfants (LAEP Hirondelle à Prémol, présence aux rencontres « Parole des parents » au Centre Social des Eaux Claires, partenariat avec la PMI...)

La présence des conseillères au sein des Maisons des Habitants facilite les relations avec les différents professionnels et favorise la co-construction d'actions. Les partenariats avec les écrivains publics, les animateurs des ateliers sociolinguistiques, les référentes famille... continuent. Les CCF participent selon les lieux aux « P'tit Dèj » organisés par les MDH, favorisant l'échange avec les habitants et les professionnels de terrain.

Le travail partenarial avec les médecins de l'AGECSA se renforce et permet de valoriser nos approches différentes et complémentaires auprès des femmes.

En 2014 le travail de partenariat se poursuit sur chaque territoire en multipliant les nombreuses prises de contact qui sont riches d'échanges. Les partenaires ont la volonté de s'engager avec nous sur les thématiques que nous défendons. Les CCF travaillent en collaboration avec les bibliothèques, les MJC, le foyer de l'étudiant, les Foyers des Jeunes Travailleurs, le CADA, le CODASE, l'ODTI, l'APART, les foyers-résidences de secteur, l'AFIPAEIM, l'IEM, le PAGI, Le Patio...

Des actions phares telles que :

- La préparation à la mise en place d'un festival en Mars 2015 de films **Les Dérangeantes** : le film cinématographique sert de support à des débats avec les habitantEs et à des ateliers de discussion dans les classes. Les choix thématiques sont faits en fonction des questions induites. Le travail avec de nombreux partenaires permet de mobiliser de multiples professionnels sur une même question.

- La réalisation d'une fiction sous la forme d'un court métrage 16 minutes **Tania** en partenariat avec l'association Images Solidaires et la Plateforme jeunesse de Teisseire. L'envie de travailler avec les jeunes sur la réalisation d'un film est née fin 2012. De nombreuses rencontres entre partenaires motivés se sont tenues tout au long de l'année 2013. Le projet s'est concrétisé en Mars et Avril 2014.

Un autre projet a considérablement mobilisé une CCF dans sa préparation et sa réalisation, en partenariat et co-animation avec les CESF de l'Abbaye et Bajatière ainsi que la responsable de développement social à la Maison des Habitants Teisseire Malherbe : **Agir pour moi ... Et si j'essayais !** Projet réalisé sous la forme d'un atelier de remobilisation sociale et de dynamique d'insertion en direction de femmes en situation précaire, isolées, mères essentiellement mobilisées par leurs charges familiales.

Nous pouvons également citer la participation d'une CCF « au jardin solidaire » de quartier, géré par l'association « Brin d'Grelinette », ou encore le travail réalisé à l'occasion du FITA (Festival International De Théâtre Action) qui a permis de ré-impulser une dynamique de groupe auprès de certaines femmes, cette fois-ci en partenariat avec l'Appart.

#### 4. Perspectives :

Malgré la création des binômes, les CCF se retrouvent confrontées à la réalité de leur temps de travail et aux limites que celui-ci implique.

En 2015 l'équipe inter-quartiers, en collaboration avec le CCAS, conviendra d'une réorganisation dans sa structure et son fonctionnement. L'objectif vise l'optimisation des forces et compétences de chacune sur son secteur et la prise en compte de la notion d'équipe Interquartier dans sa globalité pour mieux travailler en transversalité sur des projets à l'échelle de 2 ou 3 secteurs.

# DONNEES STATISTIQUES

## Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification Inter quartiers du CCAS de Grenoble

Adresse : 28 galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble

- 4 lieux de consultations médicales: Teisseire, Abbaye, Prémol (médecins CPEF) + Mistral (médecins de l'AGECSA)
- 6 antennes CPEF: Teisseire, Abbaye, Prémol, Baladins, Vieux Temple, Mistral

## ▪ Ouverture du CPEF INTERQUARTIER

### CPEF PREMOL - BALADINS

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **276 (2 lieux)**

Jours d'ouverture et horaires :

	Prémol	Baladins
Mardi	13 h 00 / 17 h 00 (CCF)	13 h 30 / 17 h 30 (CCF)
Jeudi	13 h 30 / 17 h 30 (médecin)	9 h 00 / 12 h 00 14 h 00 / 17 h 30 (CCF)
Vendredi	9 h 00 / 12 h 00 (CCF)	

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **46**

### CPEF TEISSEIRE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **235**

Jours d'ouverture et horaires : **lundi 13 h 30 / 17 h 30 (médecin) - mardi 9 h / 12 h 30 et 13 h / 15 h 30 (CCF) - jeudi 9 h / 12 h 30 et 13 h / 15 h 30 (CCF)**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **47**

### CPEF ABBAYE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **138**

Jours d'ouverture et horaires :

**lundi 9 h / 12 h (CCF) - vendredi 9 h / 12 h 30 (Médecin + CCF) et 13 h 30 / 16 h 00 (Médecin)**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **46**

### CPEF VIEUX TEMPLE

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **75**

Jours d'ouverture et horaires : **mardi 13 h 30 / 17 h 30 - jeudi 8 h 30 / 12 h 30**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **44**

### CPEF MISTRAL

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (une journée comprend 2 ½ journées) : **322**

Jours d'ouverture et horaires :

**lundi 10 h / 19 h - mardi 9 h / 18 h - mercredi 9 h / 12 h - jeudi 9 h / 17h.**

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année : **46**

## ▪ Personnel du CPEF

Noms	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0,41 ETP</b>	<b>Total : 739,04 heures</b>
JEANNET Eva	0,12 ETP	225,60 heures
NICOT Delphine	0,10 ETP	176,31 heures
SANTONI Claire	0,17 ETP	308,79 heures
GERVASONI Anne	0,02 ETP	28,34 heures
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : ETP</b>	<b>Total : 6 heures</b>
JEANNET Eva	ETP	6 heures
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 0,21 ETP</b>	<b>Total : 385,19 heures</b>
CALDEIRA Nadia	0,09 ETP	156 heures
ESCALLIER Evelyne	0,02 ETP	39,03 heures
GABORIEAU Emmanuelle	0,03 ETP	48,96 heures
SEMPE Sylviane	0,02 ETP	40,67 heures
QUENOILLERE Sophie	0,03 ETP	62,88 heures
WENDENBAUM Métilde	0,02 ETP	37,65 heures

<b>Conseillères conjugales</b>	<b>Total : 2,30 ETP</b>	<b>Total : 4190,78 heures</b>
BIANCHINI Isabelle	0,29 ETP	520,98 heures
BOURDJAKIAN Véronique	0,45 ETP	814,43 heures
BRENAC Nathalie	0,45 ETP	812,04 heures
CANS Annie	0,29 ETP	536,00 heures
COIGNET Anne	0,19 ETP	346,72 heures
CRET Pascale	0,04 ETP	69,36 heures
GUILLAUD Bernadette	0,26 ETP	482,00 heures
LECORRE Stéphanie	0,13 ETP	239,65 heures
PERRIN Pascale	0,20 ETP	369,60 heures

Nom du médecin directeur : **Dr JEANNET Eva**

Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année : **5 h 00**

▪ **Nombre de personnes reçues dans les CPEF en entretien ou en consultation par âge (toutes antennes sauf consultants médicaux de Mistral)**

	- de 16 ans	16, 17, ans	18, 19, 20, ans	21 ans et plus	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>446</b>	<b>0</b>	<b>542</b>

\* on ne compte qu'une seule fois les personnes reçues au CPEF même si elles viennent plusieurs fois dans l'année.

## **1 - Activité médicale**

### **Consultations effectuées par un médecin CPEF PREMOL**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **1**

Soit **4 heures** par semaine Soit **164 heures** réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **23 h 30**

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : animation **16 h 00** / réunions d'équipe **1 h 30** / Formation continue **1 h 00** / rencontres partenaires **4 h 00** / tutorat **1 h 00**

### **Consultations effectuées par un médecin CPEF TEISSEIRE**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **1**

Soit **4 heures** par semaine Soit **168 heures** réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **58 h 00**

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : travail administratif **21 h 00** / réunion MFPP38 **22 h 00** / formation **9 h 30** / partenariat **0 h 30** / statistiques et rapport d'activité **5 h 00**

### **Consultations effectuées par un médecin CPEF ABBAYE**

Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : **2**

Soit **6 heures** par semaine Soit **243 h 30** heures réellement effectuées sur l'année

Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **29 h 30**

Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires... : réunion interquartier **7 h 30** / rencontre partenaire **6 h 00** / pharmacie **2 h 00** / rédaction rapport d'activité **4 h 00** / rencontre CG **2 h 00** / formation **6 h 00** / commandes **2 h 00**

### **Nombre de consultations et d'exams cliniques réalisés par un médecin**

<b>Motif principal</b>	<b>Nombre de consultations</b>	<b>Dont nombre d'exams gynéco</b>
Suivi gynécologique	172	
Contraception	137	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	115	
Consultations pré IVG	5	
Consultations faisant suite à une IVG	0	
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	67	
Autres	69	
<b>Total</b>	<b>565</b>	
Autres (entretiens téléphoniques)	<b>63</b>	
Rendez-vous non honorés par les patient-e-s	<b>150</b>	

**Soit un nombre total de consultations effectuées par les médecins des CPEF- Teisseire, Abbaye, Prémol : 565**

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 22

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 8

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 0

- Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	18	15	263	0	296
Garçons	0	1	1	0	2
				<b>Total</b>	<b>298</b>

- Situation sociale des consultants médicaux

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	18	142	0	160
Non assurés (non ayant droit)	5	25	0	30
C.M.U.	11	94	0	105
A.M.E.	0	3	0	3
Non renseigné	0	0	0	0

**Nombre de consultations et d'exams cliniques réalisés par les médecins de l'AGECSA - CPEF MISTRAL**

Motif principal	Nombre de consultations	Dont nombre d'exams gynéco
Suivi gynécologique	265	35
Contraception	244	
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	96	
Consultations pré IVG	27	
Consultations faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	160	
Autres	172	
<b>Total</b>	<b>964</b>	
Autres (entretiens téléphoniques)		

**Soit un nombre total de consultations effectuées par les médecins de l'Agecsa : 964**

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 39

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 14

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 4

Année	Femmes		Hommes		%
	- de 18 ans				
2014	17	0	17	4%	
	18 à 21 ans				%
	44	2	46	11%	
	+ de 21 ans				%
	338	29	367	87%	

Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge :

	- de 18 ans	18, 19, 20 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Filles	17	27	237	355	399
Garçons	0	0	30	1	31
				<b>Total</b>	<b>430</b>

Situation sociale des consultants médicaux :

	Jusqu'à 21 ans	21 ans et +	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit				

Non assurés (non ayant droit)				
C.M.U.	10	85	0	95
A.M.E.	1	4	0	5
Non renseigné				330

## **2 – Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre**

Détails disponibles au secrétariat du Planning Familial de l'Isère

### - Animations en milieu scolaire (internes et externes) :

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations en milieu scolaire	Temps consacré
18	1546	128	367 h 50

### - Animations autres que scolaires (internes et externes)

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations	Total temps animation + temps connexe
36	1369	171	488 h 50

### TOTAL ANIMATIONS scolaires et non scolaires

Nb d'Etablissements	Nombre de personnes vues	Nombre d'animations	Temps préparation, planification et bilan passé en amont et en aval des animations avec les partenaires et personnels d'établissement	Temps animation + temps connexe	Temps total consacré aux animations
54	2909	299	141 h 50	856 h 00	997 h 50

## **3 - Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal**

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : 128

Dont mineurs : 18

Dont personnes de sexe masculin : 23

(Attention, ci-dessus, il faut comptabiliser le nombre de personnes reçues en entretiens de conseil conjugal - entretiens longs- et entretiens pré et faisant suite à une IVG, ne pas compter les entretiens courts)

### - Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

(Indiquer le motif principal de l'entretien)

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information	28	4	0
- Contraception	42	0	0
- IST - SIDA	2	1	0
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles	144	16	28
- Grossesse	7	1	1
- Autre	26	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>23</b>	<b>29</b>

Soit un nombre total d'entretiens de conseil : 301

Dont entretiens destinés à des mineurs : 19

#### 4- Entretiens pré et faisant suite à une IVG

Nombre d'entretiens pré IVG	3
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0

Soit un nombre total d'entretiens pré et post IVG de : 3  
Dont entretiens destinés à des mineurs : 0

#### 5- Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,

(Ne comptabiliser que les entretiens de courte durée (environ 10 minutes) et uniquement physique (non téléphonique))

	Nombre d'entretiens courts
- entretiens courts et diffusion d'information individuelle	116
- entretiens pré-consultations	
<b>Total des entretiens</b>	<b>116</b>

#### 6 - Autres activités

Il s'agit d'énumérer et de quantifier les autres activités effectuées qui n'ont pas été comptabilisées (pour chaque personnel)

	+ secteur / Réunion binôme secteur / Réunion MFPP 38 + réunion globale	Réunion avec les travailleurs sociaux	Réunion d'équipe MDH	Rencontre avec les partenaires institutionnels / Rencontre avec autres partenaires	Projet politique de la ville	Supervisions	Tutorat / stagiaires en formation	Evénements / Colloques	Formation continue	Travail administratifs Statistiques et rapports d'activité	Infos / entretiens téléphoniques
Temps passé : durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	408h30	18h	65 h 3/4	346h	8h	43h	8h50	40h30	241h30	167h 3/4	15h



## Annexe 8- Rapport d'activité du CPEF de Villefontaine

**En termes de fonctionnement**, le centre de planification de Villefontaine a augmenté son temps d'ouverture de 2 heures par semaine. Les 2 médecins, qui exerçaient au centre depuis plusieurs années ont cessé leur activité au centre de Villefontaine et ont été remplacés par 2 nouveaux médecins, Elodie Renon et Virginie Philippe, qui vont reprendre en 2015 l'activité d'IVG médicamenteuse, interrompue quelques mois. La plupart des consultations sont réalisées en binôme médecin-conseillère de façon à apporter des réponses aux questions médicales et un accompagnement aux réactions émotionnelles. **La contraception reste le principal motif des consultations médicales.**

Comme l'année précédente, les jeunes de moins de 21 ans ne représentent pas le public majoritaire. Devant ce constat, des outils de communication adaptés aux plus jeunes ont été mis en place dans l'objectif que l'information puisse atteindre le plus grand nombre et plus particulièrement les plus jeunes.

C'est pourquoi **une page Facebook** pour le centre de planification de Villefontaine a été créée à destination des 15-25 ans. L'existence de cette page est mentionnée dans les animations scolaires et peut servir de support à l'animation pour la présentation du centre de planification. On peut y trouver des vidéos, des dessins, des témoignages choisis pour leurs thèmes, vocabulaire, présentation dynamique, adaptée à un public jeune. Une conseillère met à jour plusieurs fois par semaine la page pour qu'elle reste vivante. Cet investissement commence à porter ses fruits puisque plusieurs jeunes des établissements de la région sont entrés en communication avec le CPEF par l'intermédiaire de la page Facebook. A l'avenir, le centre imaginait pouvoir utiliser cet outil pour permettre à certains jeunes d'avoir un premier contact avec une conseillère, mais qui soit moins engageant qu'un déplacement au centre.

D'autre part, le CPEF travaille, avec des lycéens, à **la création de vidéos visant à présenter le Planning Familial** sous un angle adapté aux jeunes, d'où l'intérêt qu'ils soient les principaux acteurs de ce projet.

Les jeunes ont également été le public visé par les actions du CPEF concernant le **PASS contraception**. Deux journées ont été consacrées à la présentation du PASS contraception auprès des personnels de santé et aux partenaires sociaux. Ces deux rencontres, organisées par le CPEF, ont permis de promouvoir le PASS contraception auprès de ces professionnels qui peuvent se faire le relais auprès des personnes et en particulier des jeunes.

**Concernant les entretiens réalisés au CPEF**, nous repérons que les situations de **violences intrafamiliales** sont en augmentation. Il s'agit sans doute d'un meilleur repérage ou d'une parole qui se libère plus facilement. Ces situations nécessitent un investissement important des conseillères auprès de ces personnes mais également avec les partenaires susceptibles d'intervenir sur des aspects complémentaires à ceux du CPEF. Pour répondre à cette demande croissante sur le thème des violences, le CPEF intervient auprès d'un groupe d'animatrices de maisons de quartier (6 rencontres) pour les épauler sur la prise en charge de cette question avec les femmes qu'elles côtoient. Les violences intrafamiliales sont également un des aspects qui ont motivé la création d'un réseau de professionnels pouvant intervenir sur le sujet de la parentalité. Les accompagnements lors des situations de violence font l'objet d'un travail partenarial plus efficace que par le passé. Ceci est dû à une meilleure connaissance du réseau de professionnels et à l'installation d'une confiance mutuelle.

**Les animations scolaires** restent une part importante de l'activité du centre de Villefontaine. Les liens avec les professionnels (enseignants, infirmières, CPE...) ont été renforcés. Les interventions dans les classes spécialisées (SEGPA, ULIS, IME...) ont augmenté avec un travail sur plusieurs séances permettant d'améliorer le contact avec les élèves et donc la confiance du groupe. Les interventions en primaire tiennent toujours une place importante dans l'activité du Centre. Une nouveauté cependant cette année, nous avons pour la première fois travaillé avec des enseignants de l'Ecole Sainte Lucie à L'Isle d'Abeau (école privée). Ces premières interventions auprès des élèves sont également l'amorce d'un travail auprès des parents, programmé pour 2015.

### **Perspectives 2015**

Le CPEF de Villefontaine a amorcé une réflexion sur le thème de la **transidentité** pour mieux connaître ce public et ses besoins. La phase suivante sera de réfléchir à la prise en charge de ce public.

Concernant la suite du travail sur le thème de la **parentalité**, le relais sera pris en 2015 par la maison de quartier

de Saint Bonnet qui, avec la mairie de Villefontaine, compte mettre en place « **une maison des familles** ». Le CPEF fera partie **du Comité de pilotage** au même titre que d'autres structures qui étaient impliquées dans le groupe parentalité. Il reste à construire le partenariat.

Par ailleurs en ce qui concerne la prise en charge **des femmes victimes de violences**, deux CCF animeront **des groupes de parole** avec la psychologue de l'association A.PRE.S.S. (Association d'aide aux victimes).

Enfin, **les vidéos présentant le Planning Familial** réalisées en lien avec les jeunes du lycée de Villefontaine seront livrées en été 2015 et pourront être utilisées à la rentrée lors des interventions du CPEF dans les lycées notamment.

# DONNEES STATISTIQUES

## ▪ Coordonnées du CPEF

Nom du centre : Centre de Planification et d'Education Familiale de Villefontaine  
 Adresse : Centre Simone Signoret - Carré Léon Blum BP 3 - 38091 Villefontaine Cedex  
 Nombre de lieux de consultation : 1  
 Téléphone : 04 74 96 78 99  
 Fax : 04 74 96 78 99  
 Email : [cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org)

## ▪ Ouverture du CPEF dans l'année

Nombre de ½ journées d'ouverture dans l'année (1 journée = 2 ½ journées) : 350

Jours d'ouverture et horaires

Mardi de 9h à 17h

mercredi de 13h à 18h

jeudi de 9h à 17h

vendredi de 10h à 18h

les ccf peuvent recevoir sur rendez-vous en dehors de ces plages horaires

Nombre de semaines d'ouverture dans l'année :

50

## ▪ Personnel du CPEF

Noms du personnel par fonction	Quotité de travail en équivalent temps plein (35 H) (d'après contrat de travail)	Nombre d'heures effectives pour l'année 2014 (congés payés inclus)
<b>Médecins</b>	<b>Total : 0,42 ETP</b>	<b>Total : 747,39 heures</b>
AUDRAN Abigaïl	0,02	41,67
LENOIR Delphine	0,18	324,64
PHILIPPE Virgine	0,03	46,3
PIERRE Aurélie	0,14	249,46
RENON Elodie	0,05	85,32
<i>total</i>	<i>0,41</i>	<i>747,39</i>
<b>Pharmacien</b>	<b>Total : ETP</b>	<b>Total : 44 heures</b>
LENOIR Delphine		44
<b>Secrétaires</b>	<b>Total : 1,17 ETP</b>	<b>Total : 2133,41 heures</b>
MOREL Sandra	0,74	1352,04
ESCALLIER Evelyne	0,07	132,84
GABORIEAU Emmanuelle	0,09	166,6
SEMPE Sylviane	0,08	138,22
QUENOUILLE Sophie	0,12	213,75
WENDENBAUM Métilde	0,07	129,96
<i>total</i>	<i>1,17</i>	<i>2133,41</i>
<b>Conseillers conjugaux</b>	<b>Total : 3,16 ETP</b>	<b>Total : 5756,72 heures</b>
CHASTEL Myriam	0,57	1032,9
DUSSUPT-BALLET Pascale	0,53	968,54
GADOUD Arlette	0,43	785,2
LECOMTE Nadine	0,94	1716,96
MELLON Delphine	0,31	572,04
MEYROUX Anne	0,37	681,08
<i>total</i>	<i>3,16</i>	<i>5756,72</i>

Nom du médecin directeur Dr Lenoir Delphine remplacée en septembre par Aurélie Pierre  
 Nombre d'heures consacrées à la direction du centre dans l'année 18

▪ **Nombre de personnes reçues au CPEF en entretien ou en consultation par âge**

moins de 16 ans		16, 17 ans		18, 19, 20 ans		21 ans et plus		Non précisé		Total	
filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles	garçons
42	5	111	30	199	19	570	33	0	0	922	87
										total	1009

**1 - Activité médicale**

**Consultations effectuées par un médecin**

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : ...4  
 Soit ...12,23..... heures par semaine      Soit 407... heures réellement effectuées sur l'année
- Nombre d'heures consacrées à d'autres activités (hors consultation et direction du centre) : **63**
- Préciser les autres activités et leur durée annuelle pour chacune : réunions, formation, animations, rencontres avec les partenaires...):

Formation 11h

Réunions 26

Animations 5

Rencontre avec les partenaires 13

Autres 8

▪ **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par un médecin**

Motif principal	Nombre de consultations	dont examen gynéco
suivi gynécologique	152	29
contraception	266	
problème gynéco (IST, douleurs...)	88	
Consultations pré IVG	16	
Consultation faisant suite à une IVG	11	
Suivi de grossesse (pré et post natal)	65	
Autres	22	
<b>Total</b>	<b>620</b>	<b>29</b>
Autres (entretiens téléphoniques)	37	

**Consultations effectuées par une sage-femme : permanence sage-femme PMI en co-animation avec une ccf**

- Nombre de ½ journée de consultations médicales par semaine : 1  
 Soit .....3... heures par semaine      Soit ...75..... heures réellement effectuées sur l'année

▪ **Nombre de consultations et d'examens cliniques réalisés par une sage-femme**

Motif principal	Nombre de consultations	dont examen gynéco
suivi gynécologique		
contraception		
problème gynéco (IST, douleurs...)		
Consultations pré IVG		
Consultation faisant suite à une IVG		
Suivi de grossesse (pré et post natal)	61	
Autres		
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>0</b>
Autres (non venues)	16	

**Soit un nombre total de consultations effectuées par un médecin ou une sage-femme de : 681**

Dont nombre total des consultations destinées à des mineurs : 120

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec la contraception : 78

Dont consultations destinées à des mineurs en lien avec l'IVG : 2

▪ Nombre de consultants médicaux (médecin et sage-femme) par tranche d'âge

	moins 18 ans	18 19 20 ans	21 ans et plus	age non précisé	Total
Filles	63	58	230		351
Garçons	9	5	8		22
				<b>Total</b>	<b>373</b>

▪ Situation sociale des consultants médicaux

	jusqu'à 21 ans	21 ans et plus	Non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit	123	178		301
Non assurés	4	11		15
C.M.U.	7	41		48
A.M.E.	0	6		6
Non renseigné	1	2		3
			<b>Total</b>	<b>373</b>

**2 – Animations portant sur la sexualité et l'éducation familiale à l'intérieur et à l'extérieur du centre**

Détails disponibles au secrétariat du Planning Familial

**3- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal**

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien par une CCF : **636**

Dont mineurs : **116**

Dont personnes de sexe masculin : **65**

▪ Entretiens de conseil conjugal (entretiens longs)

Thèmes	Nombre d'entretiens			Total
	Femmes	Hommes	Couples	
Demande d'information	269	47	25	341
Contraception	395	133	4	532
IST SIDA	93	21	0	114
Difficultés sexuelles, problèmes familiaux et difficultés personnelles	355	73	136	564
Grossesse	247	1	2	250
Violences conjugales	75	11	3	89
Autre	56	3		59
<b>Total</b>	<b>1490</b>	<b>289</b>	<b>170</b>	<b>1949</b>

Soit un nombre total d'entretien de conseil : **1949**

Dont entretiens destinés à des mineurs : **537**

Entretiens non venus, non prévenus : **153**

Entretiens non venus, non prévenus : 146

**4 - Entretiens pré et faisant suite à une IVG**

Nombre d'entretiens pré IVG	100
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	48

Soit un nombre total d'entretien pré et post IVG de : 148

Dont entretiens destinés à des mineurs : 15

**5 - Entretiens courts, diffusion d'information individuelle et entretiens pré-consultation,**

	Nombre d'entretien courts
entretiens courts et diffusion d'information individuelle	1320
entretiens pré-consultations	620
<b>Total</b>	<b>1940</b>

## 6- Pratique de l'I.V.G. par voie médicamenteuse

Nombre de femmes ayant souhaité pratiquer une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 19

Nombre de femmes ayant pu bénéficier d'une I.V.G.M. au C.P.E.F. : 13

Nombre total d'entretiens : 26

Nombre total de consultations médicales : 13

## 7 - Autres activités

	réunion d'équipe hebdomadaire 1,5h	Réunion mensuelle CCF/médecin	supervision 2h / mois	Réunion avec employeur y compris par skype	Formation continue ou congrès
Durée totale annuelle cumulée pour tous les agents concernés	396h	96h	120h	145h	139h
Nombre et type de personnel concerné (CCF, médecin...)	5 ccf+1 ccf 1sem/2 + 1 secrétaire 1sem/2	6 ccf + 1 secrétaire + 2 médecins	6 CCF	ccf, secrétaire ou médecin selon la réunion	6 ccf + 1 secrétaire + 2 médecins
Commentaire				réunion globale ccf planning, suivi budget gestion, commissions diverses (finances,..),...etc	

Administratif	accueil	accueil stagiaire	rencontres avec les partenaires	infos ou entretiens téléphoniques	rencontre avec les financeurs CAPI et CG
170h	estimation à 1000h	40h	210h	3127 tél soit 260 h	26h
6 ccf + 1 secrétaire	ccf	ccf ou médecin	ccf/secrétaire /médecin	ccf/secrétaire/ médecin	ccf, secrétaire ou médecin selon la réunion
liens avec employeur (relevé d'heures, cp,...), lien avec les partenaires (mailing, relance) avec CPAM, mutuelle, fournisseurs, prestataire, labo, dépôt recettes, recherche et classement doc, rapport activités, statistique	plages horaires où sur l'agenda 1ccf est noté pour faire l'accueil	4 stagiaires CCF et 1 stagiaire psycho	amélioration des liens de partenariat, connaissance du service:  Participation CESC ou CVL collège, lycée, Médian, CMPA, CMNI, CADA, ISATIS, hôpital CIVG, service social scolaire, infirmière scolaire, l'appart, sitoni ... etc		

rencontre intercepf organisée par le CG	temps de liaison avec les partenaires autour d'une situation individuelles	communication sur le cpef	Réunion d'équipe et APP à la MDA	Création, mise en ligne et actualisation de notre page Facebook	création d'une vidéo sur la présentation d'un CPEF
12h	43h	30h	30h	80h	35h
1 ou 2 ccf + médecin	ccf	ccf et secrétaire	1 ou 2 ccf	1 ccf + 1 secrétaire	1 ccf + 1 secrétaire
		envoi de doc ou rencontres avec professionnels santé libéraux (médecins, psycho, psychiatre, pharmacie, labo)			partenariat avec le Lycée Léonard De Vinci Villefontaine "pôle vidéo" et groupe élèves volontaires terminal